



Révision du PLAN LOCAL D'URBANISME



7.3.11 Agenda 21

PLU approuvé par délibération du conseil municipal en date du 10
janvier 2023





Agenda 21-Marcoussis,
à nous de jouer!

AGENDA21

de la ville de Marcoussis

diagnostic
territorial partagé

novembre 2009



Sommaire

4	Introduction: Marcoussis, fiche d'identité
10	Rappel méthodologique: les grandes étapes du diagnostic
12	Mode d'emploi du document
14	Synthèse du diagnostic
18	Synthèse des apports spécifiques de la concertation
20	Les enjeux de développement durable de Marcoussis
20	• Finalité 1: Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
41	• Finalité 2: Préservation de la Biodiversité, protection des milieux et des ressources
62	• Finalité 3: Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
87	• Finalité 4: Épanouissement de tous les êtres humains
103	• Finalité 5: Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
124	Annexes

Marcoussis,

fiche d'identité

Localisé dans la partie orientale de l'Hurepoix, **Marcoussis** est situé à quelque 25 kilomètres à vol d'oiseau de Paris. La commune occupe la large **vallée de la Sallemouille** et ses coteaux nord et sud. Ancien lieu de villégiature de la noblesse puis de la bourgeoisie parisienne, la ville présente aujourd'hui un cadre préservé, équilibré entre des zones boisées, des plaines agricoles et des zones d'habitat majoritairement pavillonnaires.

Ville étendue, à caractère rural, Marcoussis est le regroupement, sur 1680 hectares, de plusieurs lieux-dits: le Houssay, Chouanville, le Mesnil, le Guay et La Ronce.

Une rapide histoire des lieux

La création et le premier développement de Marcoussis remontent au VII^e siècle, par l'établissement d'un prieuré par l'abbaye normande de Saint Wandrille. Un hameau se créa autour de ce prieuré. Une mosaïque de petits fiefs se développa ensuite dans la vallée et sur les plateaux alentour.

Le nom de Marcoussis est avant tout rattaché à celui de Jean de Montagu, protecteur des arts et des bâtisseurs. **À la fin du XIV^e siècle**, ce surintendant des finances de Charles VI devient seigneur de Marcoussis. Conseiller influent du Roi, il mit à profit le temps de sa faveur pour amasser une immense fortune. Dès 1389, il commença à acquérir les petits



fiefs disséminés de la vallée. Au début du XV^e siècle, il fit jeter les fondations d'un nouveau château, sur le modèle de la Bastille. Puis en 1404 il fit entreprendre la construction d'un monastère, qu'il donna en 1406 aux Célestins de Paris. Il fit également reconstruire le chœur de l'église de Marcoussis.

Marcoussis, au temps de la royauté, a été un lieu de chasse au gibier très prisé des souverains. Ses forêts constituent donc un atout depuis de nombreux siècles, et certains de ses aménagements les plus anciens sont liés à cette tradition.

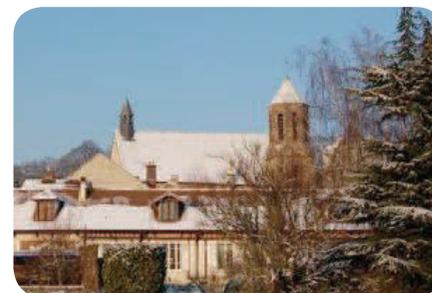
À la veille de la Révolution, Marcoussis comptait un millier d'habitants. La culture des céréales occupait la moitié des sols, et laissait une place importante à la vigne, comme c'était le cas alors sur tous les coteaux de l'Hurepoix. Quelques parcelles étaient réservées aux cultures vivrières.

Au cours du XIX^e siècle, la quête de pay-

sages champêtres attira à Marcoussis un grand nombre de « villégiateurs » parisiens: se substituant aux gentilshommes locaux, de riches bourgeois édifièrent de belles maisons de plaisance où ils venaient passer l'été: Bel-Ebat, la Ronce, Ermitage Marie-Thérèse, « château » du Déluge...

Des personnalités reconnues fréquentèrent régulièrement la bourgade à la belle saison: le docteur Nelaton, chirurgien de Napoléon III, Eugène Moutard-Martin, Président de l'Académie de médecine... L'impressionniste Corot séjournait chez son élève Ernest Dumax: plusieurs des œuvres de Corot illustrent les paysages de Marcoussis. Un siècle plus tard, c'est Jean-Jacques Rousseau apprécia les promenades dans les bois de Marcoussis et un siècle plus tard Corot...

Au XIX^e siècle, l'extraction du grès attire une population d'ouvriers extérieurs à la ville. Marcoussis devient un haut lieu de fabrica-



tion de fabrication des pavés, notamment pour répondre à la demande du Paris haussmannien. L'accessibilité du territoire est alors faible, on crée la « Route de l'Escargot ». Mais vers la fin du siècle, les bancs de grès finissent par s'épuiser, ce qui a pour effet **un retour vers l'activité agricole**.

La viticulture prend également fin vers cette époque, avec la crise du phylloxéra. Mais alors, l'accroissement du marché parisien est si fort que les demandes en cultures légumières viennent de toute la région: c'est l'époque de l'extension du maraîchage. La vallée et les plateaux sont couverts d'arbres, et la culture des fleurs prend son essor: violettes, dahlias... font partie des spécialités marcoussisiennes. En 1894, l'arrivée du chemin de fer sur la route d'Arpajon permet une desserte directe des Halles à Paris. Le train amène en retour à Marcoussis, la main-d'œuvre de juin pour la cueillette des fraises.

La culture de la Fraise devint en effet la grande spécialité de Marcoussis. Elle pous-



sait sur les coteaux exposés au sud (domaine de la fraise précoce, telle la « Surprise » des Halles) comme en plaine, où la production pouvait se poursuivre jusqu'à la fin septembre, avec la fraise des Quatre Saisons. La culture de la fraise occupa jusqu'à 150 hectares en 1892. À partir des années 1930, les maladies et le machinisme entraînèrent le remplacement de la culture de la fraise par des cultures plus rentables. Ainsi, si en 1979 on comptait 73 exploitants (sur 837 hectares), il en reste seulement une dizaine actuellement. La Fête de la fraise a été créée au milieu des années 1960, pour lutter contre le déclin de la production.

Marcoussis a vécu dans une relative **autarcie productive et sociale jusque dans les années 1950**. En 1951, un terrible orage a ravagé toute la vallée, beaucoup de personnes ont arrêté l'agriculture qui a dès lors progressivement reculé à Marcoussis à partir des années 1960. Les coutumes paysannes

ont cependant laissé leurs traces dans la vie locale contemporaine, comme par exemple le Carnaval et la tradition des conscrits.

Parallèlement, les recensements de 1968 à 1982 montrent **une forte croissance démographique** lors des Trente Glorieuses. La construction de zones pavillonnaires et de lotissements dans le quartier de l'Étang Neuf puis dans ceux des Fonceaux et de l'Orme en 1987 et 1993 a attiré des populations nouvelles. Marcoussis s'est agrandi par bonds: sa population était de 2 500 habitants après la Seconde Guerre Mondiale, puis dans les années 60, la commune a vu affluer un apport de populations jeunes avec enfants, ce qui a débouché sur l'ouverture d'écoles. Le développement d'une offre en locatif a de plus permis un renouvellement de la population (la rotation y étant globalement plus importante que dans les propriétés privées).

Le patrimoine naturel

La zone de l'Hurepoix est caractérisée par l'association de **paysages pittoresques**: plateaux agricoles et vallées boisées des affluents de la Seine et de l'Orge. Ces élé-



ments sont autant de facettes qui ont attiré au cours du XIX^e siècle des notables et des artistes venus de la capitale.

Les paysages de Marcoussis ont évolué au cours des derniers siècles et décennies: assèchement du grand étang converti en cultures, réaménagement en bois des anciennes carrières de grès, déclin de l'agriculture et urbanisation pavillonnaire (aujourd'hui Marcoussis compte 80 % d'habitat individuel).

Aussi, le territoire a été doté d'un certain nombre d'infrastructures dont la Francilienne et le TGV Atlantique, ayant entamé les zones boisées, ce qui l'a profondément impacté, en particulier au niveau du paysage.

Étymologiquement, Marcoussis signifie « pâture pour chevaux », ce qui révèle le caractère marécageux initial de ce territoire. **La Sallemouille**, petite rivière autrefois appelée Gadanine, a creusé dans les sables et les grès de Fontainebleau une vallée qui, à partir de Montlhéry et de la RN20, s'incurve vers l'ouest et le nord-ouest. Dans un parcours long de 6 km, la Sallemouille prend sa source au Vallon des Vaux et se jette dans l'Orge au-dessous de Leuville. Elle recueille au passage les eaux de ruissellement des bas plateaux environnants et des coteaux boisés qui la bordent au nord et au sud, la surplombant de 80 mètres environ pour la plus pentue au nord.

Le fond de vallée est humide, notamment au niveau du Chêne Rond. L'Étang Neuf et le quartier de l'Orme sont construits sur une ancienne digue. On trouve plusieurs bassins de rétention sur le territoire de Marcoussis.

Les bois couvrent encore une partie impor-

tante du territoire (575 hectares), ils constituent une vraie richesse et un atout indéniable du cadre de vie local.

Le patrimoine architectural

La route 446 dessert, dans Marcoussis, deux centres de population distincts: le village proprement dit et le hameau du Guay. Le bourg s'étend le long de cette voie au tracé rectiligne, de la rue Alfred Dubois au boulevard Nélaton. Les bâtiments riverains se raccordent entre eux de façon régulière, accentuant l'impression de linéarité.

Le type d'habitat le plus présent dans la commune est celui des maisons rurales de taille modeste, anciennes exploitations agricoles. Les catégories sociales étaient en effet relativement peu diversifiées à Marcoussis du temps de l'activité agricole: à la fin du XVIII^e siècle, alors que 37 % de la population de Linas et Montlhéry étaient constitués de marchands et d'artisans, ces derniers n'étaient que 10 % à Marcoussis.

À ce jour, Marcoussis conserve un caracté-





rière rural: des trottoirs réduits ou absents, des voies étroites dans le bourg, présence d'anciennes fermes. Aujourd'hui, les activités agricoles ont pour l'essentiel disparu et nombre des fermes ont été transformées: les dépendances agricoles sont devenues des logements. On trouve également un type de fermes, en périphérie et dans le hameau du Mesnil, qui sont disposées autour d'une cour, le logis se trouvant au fond et les bâtiments annexes en équerre de part et d'autre.

Le foncier de la ville est très découpé, rappelant le proche passé de maraîchage qui nécessitait un accès à l'eau pour chaque ferme. Les parcelles sont des bandes étroites, perpendiculaires à la Sallemouille. Derrière les maisons, on découvre souvent de petits jardins ou potagers. De nombreuses sentes descendent à la rivière. En bordure de la Sallemouille, ces jardins aboutissent parfois à un lavoir couvert, utilisé pour le nettoyage des légumes.

Aujourd'hui le bourg conserve un caractère et un charme particulier, notamment du fait de la présence de murs en pierre qui délimi-

tent les propriétés. Les murs d'enceinte et de certaines maisons sont en petit moellon de meulière (matériau dominant dans cette partie de l'Essonne) avec chaînages d'angle de grès et revêtus d'un enduit.

Le territoire de Marcoussis est également riche d'une histoire lui ayant légué un beau patrimoine de quelques belles constructions remarquables: d'anciennes grandes fermes issues de la culture céréalière (ferme des Prés, ferme de l'Hôtel-Dieu au hameau du Guay, ferme du Déluge).

On trouve également à Marcoussis de belles **maisons bourgeoises** situées en milieu de parcelle, plus ou moins en retrait de la rue. Elles sont entourées d'un jardin clos sur la rue.

Le patrimoine de Marcoussis est également remarquable par la présence de **petits châteaux** et de **parcs**, comme les ruines du Château de Jean de Montagu (détruit en 1809), les vestiges du Couvent des Célestins, le château des Célestins (qui abrite aujourd'hui des activités culturelles et artistiques), le château de Bel Etat...

Deux éléments de patrimoine font actuellement l'objet de toutes les attentions de la municipalité pour une valorisation: le domaine de la Ronce, qui appartient aujourd'hui à la commune de Bourg-la-Reine, ancien centre de vacances aujourd'hui laissé à l'abandon, et le château du Chêne Rond qui appartient à la Marine Nationale.

Marcoussis aujourd'hui - la population

Marcoussis comptait 7647 habitants au dernier **recensement de 2006**, pour une densité moyenne de 455,2 habitants au km². On a observé une augmentation globale de 0,8 %

Marcoussis, un « village » connu et reconnu

de la population depuis 1999, dont 0,4 point est dû au solde naturel et 0,5 au solde apparent des entrées.

Cette densité est faible comparée à la densité moyenne régionale (960 habitants/km²), et correspond aux fourchettes basses de densité des zones d'emploi limitrophes (zone d'emploi d'Évry: moyenne de 401 habitants/km², zone d'emploi d'Orly: 2 382 habitants/km²).

À l'image de la région Ile-de-France, où les moins de 20 ans représentent le quart des habitants et les plus de 60 ans 16 %, **la population de Marcoussis est plutôt jeune:** 40 % de moins de 30 ans et 16 % de plus de 60 ans. À titre de comparaison, au niveau national, les moins de 30 ans représentent 37,6 % de la population et les plus de 60 ans représentent 21 % de la population.

En termes de répartition socioprofessionnelle, on observe que Marcoussis compte une proportion importante de cadres et de professions intermédiaires. Cela est notamment dû à la proximité de centres de recherche et de développement (Orsay, plateau de Saclay...).

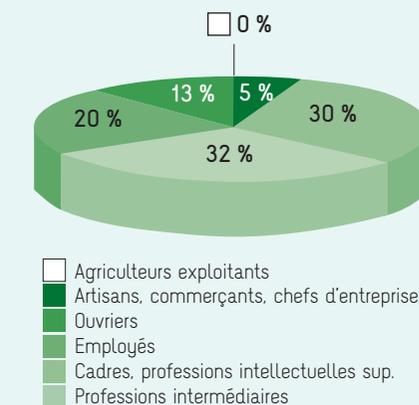
De par l'accueil du CNR (Centre National de Rugby), lieu d'entraînement du XV de France, Marcoussis bénéficie d'une notoriété importante: signature des accords de Côte d'Ivoire, coupe du monde de rugby en 2007, accueil de l'université internationale du cinéma, présidée par Elisabeth Depardieu.

Elle comprend également sur son territoire un certain nombre d'entreprises de pointe et compte depuis quelques années un projet d'implantation de « Datas Centers », sur le site d'ex-Alcatel, de rayonnement international.

La ville est aussi organisatrice de plusieurs événements culturels et festifs d'envergure régionale (festival Elfondurock, concert de la fête de la fraise...). La tradition d'accueil des artistes s'y perpétue par la présence d'ateliers d'art et la valorisation d'œuvres comme celle du sculpteur Toto qui marque l'entrée de Marcoussis et celle du CNR (Centre National de Rugby), depuis la coupe du monde de Rugby (2008), ou celle de Jean-Pierre Rives.

Répartition des catégories socioprofessionnelles, Marcoussis, recensement 2006

(Remarque: les agriculteurs exploitants représentent exactement 0,12 % de la population, avec 4 exploitants)



Pyramide des âges de Marcoussis, recensement 2006



Rappel méthodologique: Les grandes étapes du diagnostic

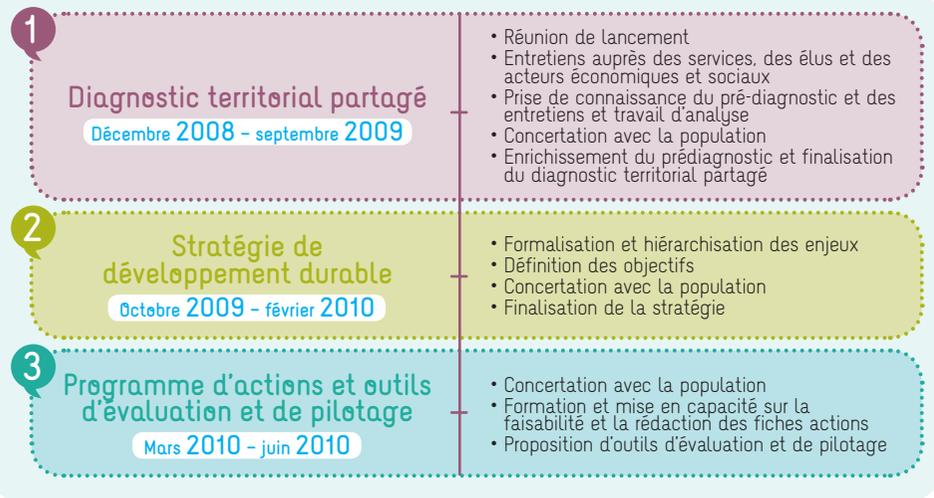
La démarche d'Agenda 21 est pilotée à Marcoussis par deux entités:

- **Le comité technique** suit au quotidien l'avancée du projet. Il regroupe le Maire et l'Adjointe au développement durable, la directrice générale des services, les directeurs des services, la chargée de mission Agenda 21 et des

partenaires comme le Conseil Général et la Région. Il se réunit régulièrement pour étudier et discuter des apports des Bureaux d'Étude.

- **Le comité de pilotage** correspond au Bureau Municipal. Il se réunit à chaque fin de phase pour valider les éléments du diagnostic, de la stratégie et du plan d'actions.

Les grandes étapes de l'élaboration de l'Agenda 21 de Marcoussis



La phase de diagnostic territorial de développement durable de Marcoussis dans le cadre de son Agenda 21 s'est déroulée en deux étapes successives:

1. Réalisation d'un prédiagnostic ou « diagnostic technique »

Réalisation d'un prédiagnostic ou « diagnostic technique »:



2. Concertation et diagnostic partagé

Ce prédiagnostic a fait l'objet d'un partage, d'ajustements et de validations avec le Comité Technique et le Comité de Pilotage.

L'objectif de la concertation était de récolter les avis sur l'existant, attentes et propositions de la part des acteurs du territoire. Cette concertation a pris plusieurs formes:

- Apéros du développement durable chez les habitants, avec le jeu Marcoussis 21
- Diffusion d'un questionnaire auprès des Marcoussissiens (environ 300 réponses)
- Partage du diagnostic technique avec le Comité Partenarial
- Apéros du développement durable avec les associations, les entreprises, les agents de Marcoussis, le CME et le Conseil des Sages

Nous obtenons ainsi le document présenté ci-après.

Mode d'emploi du document

Les enjeux de Marcoussis sont présentés dans ce document sous forme de 45 fiches enjeux, qui sont organisées selon les 5 finalités du développement durable issues du cadre de référence du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement du

nable et de la Mer (MEEDDM) pour les projets territoriaux de développement durable. Nous rappelons ci-dessous en quoi consistent ces finalités, qui explorent bien les dimensions des trois piliers: environnemental, social et économique.

5 finalités pour définir le développement durable

1 Changement climatique et protection de l'atmosphère

2 Ressources et biodiversité

3 Cohésion sociale

4 Épanouissement

5 Production et consommation responsable

Sur la page suivante, nous proposons un modèle type de fiche enjeu avec ses rubriques et leur signification.

Il est à noter qu'on ne retrouvera pas nécessairement toutes les rubriques dans chaque fiche, elles n'apparaîtront que lorsqu'elles auront un contenu.

Nom de l'enjeu

N° de l'enjeu: ici, c'est le 7^e enjeu de la finalité 2

La gestion des dépôts sauvages

2.7

168 tonnes de dépôts sauvages ont été collectées en 2007 sur le territoire communal, provenant aussi bien d'entreprises (terres, gravats, etc.) que de particuliers. Une partie de ces dépôts est issue de déchets verts non valorisés (bois d'élagage...). Leur collecte est chronophage (157 interventions des services techniques en 2007) et leur présence est néfaste pour la qualité du cadre de vie des Marcoussisiens.

Des atouts à valoriser

- Sensibilisation des entreprises
- Collecte des encombrants en porte-à-porte, et proximité d'une déchetterie à Nozay
- Des efforts de gestion des dépôts sauvages

Des points à améliorer

- Passage de 160 tonnes ramassées en 2004 à 168 tonnes en 2007
- Des dépôts sauvages importants constatés sur les chemins ruraux en particulier, dans les bois communaux et sur les bords de la Sallémouille
- Communication pour des changements de comportements

Focus sur la concertation

- Les différentes interventions confirment une préoccupation pour la présence des dépôts sauvages. Ainsi, un manque de civisme vis à vis des déchets déposés sur les liaisons douces et dans les parcs est constaté. Les abords de la Sallémouille sont jugés sales sur certains tronçons.
- Les efforts de la ville pour la gestion des dépôts sauvages sont toutefois remarquables. Par exemple il a été cité la résorption rapide du dépôt sauvage de la Ronce et le ramassage d'une voiture dans le bassin sec de Bellejame.

Les leviers du territoire

- Politique régionale d'élimination et prévention des déchets : PREDMA
- Dispositif de soutien des plans et programme de prévention des déchets de l'ADEME au travers du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des Ordures Ménagères)
- Charte départementale sur la prévention des déchets
- Entretien des espaces boisés et lutte active contre les dépôts sauvages
- Réflexion sur un projet de valorisation des déchets verts via des procédés de valorisation de la biomasse (BRF, compost...)

Description territorialisée de l'enjeu

Les principaux constats: les + et les - du territoire

Compléments issus de la concertation en gras

Éléments d'analyse des résultats du questionnaire

Ce signe signifie que le point est un sujet de débat ou de contradiction (entre les participants ou par rapport aux éléments du prédiagnostic).

Leviers: il s'agit d'éléments inhérents au territoire et à ses acteurs (par exemple la présence de nombreuses associations est un levier pour la solidarité) ou bien de projets et politiques publiques déjà engagés (par exemple la bonification de COS est un levier, un outil donc, pour inciter à l'efficacité énergétique). Ainsi, ce focus ne représente pas des projets à réaliser obligatoirement, mais plutôt des pistes de réflexion et des opportunités à saisir pour la Ville.

Synthèse du diagnostic

À chacune des 5 finalités du développement durable correspondent des enjeux identifiés propres à Marcoussis. Nous avons évalué, à l'aune des informations disponibles à ce jour, le niveau actuel de prise en compte et de réponse à ces enjeux par la Ville et les acteurs du territoire².

Notre évaluation initiale était construite sur une échelle de progression (basée sur les critères d'évaluation de l'ARPE Midi-Pyrénées³), qui, enrichie par les résultats de la concertation, a abouti à la classification suivante:

- **Les enjeux bien pris en compte** correspondent à des actions menées de façon intégrée et globale;
- **Les enjeux dont la prise en compte est à consolider** correspondent à des actions sectorielles et à des actions concertées et planifiées menées mais dont l'approche

demeure fractionnée:

- **Les enjeux à explorer** correspondent à des déclarations d'intentions mais des actions concrètes ne sont pas menées ou le thème n'est pas traité.

Certains enjeux se trouvent à l'intersection de trois catégories:

- Des enjeux dont la Ville a pris la mesure et pour lesquels des projets sont imaginés ou en cours;
- Des enjeux déjà bien pris en compte, mais avec des effets perfectibles.

² Nous parlons de niveau « actuel » comme d'un point de départ, afin que la Ville, par son Agenda 21, puisse se fixer des objectifs d'amélioration sur un certain nombre de points sélectionnés. ³ ARPE, « Diagnostic développement durable urbain », 1999.

Finalité 1: Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Des enjeux bien pris en compte	Des enjeux dont la prise en compte est à consolider	Des enjeux à explorer
	<ul style="list-style-type: none"> • E1 - Gestion de l'espace et de ses usages; la problématique de l'étalement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • E2 - L'efficacité énergétique du parc de logements • E4 - La cohérence des choix environnementaux de construction • E5 - Les déplacements en transports en commun • E6 - L'accessibilité et la déserte des zones d'activités économiques • E8 - La pérennisation des initiatives pour des déplacements alternatifs
	<ul style="list-style-type: none"> • E3 - L'efficacité énergétique du parc de logements • E7 - L'utilisation du vélo pour les trajets utilitaires • E9 - La conduite du changement et la sensibilisation aux questions énergétiques et climatiques 	

Finalité 2: Préservation de la Biodiversité, protection des milieux et des ressources

Des enjeux bien pris en compte	Des enjeux dont la prise en compte est à consolider	Des enjeux à explorer
	<ul style="list-style-type: none"> • E1 - La préservation de la diversité des paysages naturels et architecturaux • E2 - La gestion et la valorisation de l'eau dans le village • E4 - La pression foncière sur les zones agricoles et forestières • E5 - Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité • E6 - La gestion des milieux naturels et semi-naturels • E7 - La gestion des dépôts sauvages • E10 - La gestion des risques naturels et technologiques 	
	<ul style="list-style-type: none"> • E8 - L'impact des pratiques agricoles sur les milieux 	
	<ul style="list-style-type: none"> • E3 - Le maillage, l'entretien et la valorisation des chemins ruraux et des liaisons douces • E9 - La sensibilisation et l'implication des acteurs locaux à la protection de l'environnement 	

Finalité 3: Cohésion sociale et Solidarité entre territoires et entre générations

Des enjeux bien pris en compte	Des enjeux dont la prise en compte est à consolider	Des enjeux à explorer
	<ul style="list-style-type: none"> • E1 - Un partage des voies de circulation • E2 - Un parcours résidentiel pour tous Les Marcoussisiens • E3 - La lutte contre le logement précaire et insalubre • E4 - La prise en compte du vieillissement de la population • E5 - L'accès de tous au marché du travail • E6 - L'intégration des acteurs économiques sur le territoire • E8 - Des logiques d'ouverture et d'intégration autour d'une identité villageoise affirmée • E9 - Le civisme au quotidien • E10 - Les échanges internationaux: vers une solidarité entre territoires 	
	<ul style="list-style-type: none"> • E7 - L'offre culturelle et de loisirs, un vecteur de solidarité et d'intégration au territoire • E11 - La valorisation et la coordination du monde associatif 	

Finalité 4: Épanouissement de tous les êtres humains

Des enjeux bien pris en compte	Des enjeux dont la prise en compte est à consolider	Des enjeux à explorer
<ul style="list-style-type: none"> • E1 - L'accessibilité à une offre culturelle et de loisirs riche et attractive 	<ul style="list-style-type: none"> • E2 - Une offre de soins spécialisés de proximité • E3 - Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement • E4 - L'accessibilité de la ville à tous • E6 - L'offre de services pour la petite enfance 	
<ul style="list-style-type: none"> • E5 - L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances • E7 - La mobilisation et la participation de tous à la vie de la cité 		

Finalité 5: Dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsables

Des enjeux bien pris en compte	Des enjeux dont la prise en compte est à consolider	Des enjeux à explorer
	<ul style="list-style-type: none"> • E1 - L'attractivité et le dynamisme économique • E3 - Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement • E4 - L'impact de l'installation du CNR pour le développement du territoire • E6 - La gestion durable des déchets ménagers • E8 - Exemplarité, écoresponsabilité et conduite du changement en interne 	
	<ul style="list-style-type: none"> • E2 - La vitalité des commerces et services de proximité • E5 - La responsabilisation des acteurs économiques locaux • E17 - Les changements de comportement et de consommation des Marcoussisiens 	

Synthèse des apports spécifiques de la concertation

Le présent document (« diagnostic partagé ») est issu des constats du diagnostic technique préalablement réalisé entre janvier et mai 2009. Ces constats préalables ont ensuite été enrichis par la concertation qui a permis de croiser les regards et les vécus, en relevant les avis, attentes et propositions des habitants et des acteurs socio-économiques du territoire sur le présent et l'avenir de Marcoussis.

Cette « prise de pouls » du territoire a été effectuée via deux grands types de consultations :

- Une enquête par questionnaire auprès des Marcoussissiens.
- Les « apéros du DD », avec comme outil le jeu Marcoussis 21

Nous relevons ici les apports principaux de cette concertation, qui, dans chaque fiche enjeu correspondante, seront mis en évidence notamment par des focus (cf. mode d'emploi du document ci-après).

Le questionnaire a été diffusé dans la lettre d'informations municipales « La Gadanine » et les commerces de la ville et rendu disponible en ligne sur le site Internet au cours des mois de juin et juillet ainsi que sur les lieux d'accueil de la mairie: médiathèque, accueil de la mairie, CCAS, accueil du centre de loisirs. Le bon taux de réponse (250 questionnaires retournés) pour un questionnaire imposant (plus de 50 items) montre l'intérêt des habitants pour les questions liées au développement durable ainsi que leur implication dans la vie de leur ville.

Une question préalable posée dans ce questionnaire permettait d'identifier le niveau de sensibilisation et d'intérêt « initial » chez les habitants interrogés. Les résultats montrent que, bien que cette question préoccupe près de 94 % des citoyens de Marcoussis ayant répondu, plus des deux tiers des répondants restent peu engagés ou ne sont pas engagés dans une action concrète de développement durable. Il y a donc un pas non négligeable à franchir entre l'intérêt, les intentions et le passage à l'acte.

Les résultats de l'enquête ont montré que **trois grands facteurs influent sur les réponses** aux différentes questions. Ils nous apparaissent comme des éléments importants à prendre en compte, car ils constituent des déterminants potentiels de modification des comportements et des habitudes, en lien avec le développement durable. Nous les citons donc ci-dessous, et ces observations sont reprises plus loin dans le document.

- Le fait d'être déjà engagé, par une ou plusieurs actions (écogestes, bénévolat, solidarité...) modifie parfois de façon importante les perceptions sur les questions de développement durable. Ce préalable est une grille de lecture importante sur certaines questions. Dans le reste du document, nous identifions ainsi cette catégorie de répondants en la nommant « **les engagés** ». Un astérisque* renverra à cette même page pour en rappeler la définition.
- Un autre facteur clivant semble tenir au lieu d'habitation. À ce titre, on notera que c'est plus la proximité du centre-ville (la rue principale) que la composition socioprofessionnelle des quartiers qui influe sur certaines réponses.

- Enfin, le facteur temps est très important dans le passage aux actes. Ainsi, le fait d'avoir l'impression - avérée ou pas - de disposer de temps est très important dans l'implication des Marcoussissiens dans le développement durable et la solidarité. Cela est vrai notamment pour la participation à la vie de la municipalité, aux opérations de ramassage scolaire, mais aussi dans les comportements environnementaux: habitudes d'achats, gestion des déchets. C'est donc une question centrale de l'Agenda 21. Cette question relève plus largement de nos modes de vie actuels, et donc de pratiques intériorisées par tous, habitudes qui sont basées sur la consommation et l'immédiateté. En partant de ce constat du manque de temps, comment apporter des réponses adéquates favorisant une implication accrue des citoyens qui le désirent?

Enfin, nous relevons, à l'issue de la concertation, qu'un certain nombre d'attentes prioritaires des citoyens en lien avec le développement durable, sont récurrentes.

- Les Marcoussissiens se montrent, de manière globale, très satisfaits et très attachés à la qualité de leur cadre de vie. Ils expriment parfois indirectement une crainte de changement: ils souhaitent avant tout garder une vie et un aspect « village » à Marcoussis.
- Marcoussis est une ville, considérée comme un « village » pour nombre de ses élus et habitants, où il fait bon vivre. Une véritable culture festive et de convivialité s'y est installée: fête de la fraise, Carnaval dit « Bineau », fête du blé, la récente Bodega...

Avec l'École des Arts, la présence d'artistes et la diversité de l'offre sportive et de loisirs, la commune offre des possibilités nombreuses de vivre, s'accomplir, se rencontrer... Même si des progrès peuvent être faits en termes de « civilité » autour des événements festifs notamment.

- L'autre élément largement partagé concerne les fortes attentes exprimées sur le développement du vélo et la pacification de la circulation à Marcoussis, deux éléments très liés, dans une approche du type « code de la rue » prônant le partage de l'espace public entre les différents usagers. Les apports de la concertation sont valorisés dans la suite de ce document via:
 - des « focus concertation » (apéros, réunions, goûter du développement durable, contributions des partenaires et acteurs)...
 - des « focus enquête population » (résultats du questionnaire)
 - ainsi que par un **code couleur** sur les autres ajouts issus de la concertation.

Il est important de préciser ici les limites d'un tel exercice, limites qui sont inhérentes au processus de la concertation. En effet, il est très difficile de récolter les avis de chacun sur chaque sujet. Les acteurs et habitants ne sont pas toujours intéressés ou disponibles pour participer aux réunions. On ne peut donc faire état ici que des avis émis par les participants aux différentes rencontres, et en extrapoler un certain nombre d'observations, d'hypothèses et de propositions. Ainsi, les résultats présentés ici ne sont qu'une représentation partielle des vécus et attentes des Marcoussissiens, à analyser avec précaution.

Avant de commencer... Vous sentez-vous concernés par le « Développement durable » ?

Non-répondants	-
Cela vous préoccupe beaucoup, vous êtes engagé dans une action concrète, vous en parlez autour de vous...	29 %
Cela vous préoccupe mais vous n'avez pas encore participé à une action concrète	65 %
Vous en entendez parler, mais cela ne veut pas dire grand-chose pour vous au quotidien, cela ne vous intéresse pas	6 %
Total répondants	100 %

Finalité 1: Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



(GES), et ce à trois niveaux:

- en premier lieu à un niveau international, en ratifiant le protocole de Kyoto,
- d'autre part, par son appartenance à l'Union Européenne, la France s'est vue attribuer l'objectif de réduire de 20 % ses émissions de GES d'ici 2020,
- enfin, la France a récemment traduit réglementairement cet objectif, en affichant des contraintes, aides et obligations pour de nombreux acteurs nationaux, dans le cadre de la loi Grenelle I adoptée définitivement par le Parlement Français le 23 juillet 2009.

Cette politique de réduction entend agir sur deux grands leviers que sont l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables, et elle s'applique en premier lieu sur les deux secteurs les plus consommateurs d'énergie et donc émetteurs de GES en France: l'habitat et les transports. Elle concerne également, via des concepts comme l'analyse du cycle de vie et la notion de coût global, la promotion de systèmes de production durables.

L'enjeu est donc d'intégrer la finalité de « lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère » au sein des différents services, politiques et fonctions portés par l'État et les collectivités territoriales. Il s'agit de coordonner ces différentes composantes afin qu'elles contribuent chacune

dans leur domaine de compétence à la réalisation de l'objectif global de lutte contre le changement climatique.

En tant que décideurs locaux, les collectivités ont une responsabilité forte de par leur rôle important dans de nombreuses décisions ayant trait aux questions d'énergie et de climat. En effet, les décisions qu'elles prennent en matière d'aménagement, d'urbanisme, de transports, de patrimoine bâti, de services publics (transports, déchets, distribution d'énergie) sont déterminantes. Les collectivités sont responsables de plus de 12 % des émissions nationales de GES.

Le cadre de référence du MEEDDM pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux donne plusieurs déclinaisons possibles de cette finalité:

- Mise en place d'un plan climat territorial
- Promotion des énergies renouvelables
- Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement
- Limitation de l'étalement urbain générateur de transport automobile
- Priorité à des modes de transports moins émetteurs de Gaz à Effet de Serre
- Réduction des émissions de GES dans l'urbanisme et la construction
- Encouragement des modes de production moins émetteurs de GES
- Limitation des émissions agricoles de GES
- Mise en place de stratégies d'adaptation aux changements climatiques

Ainsi, les déclinaisons possibles de cette finalité interrogent de manière transversale les services de la Ville.

1.1

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain

1.2

L'efficacité énergétique du parc de logements

1.3

Déperdition énergétique et émissions de GES, l'impact du bâti et des activités de la Ville

1.4

La cohérence des choix environnementaux de construction

1.5

Les déplacements en transports en commun

1.6

L'accessibilité et la desserte des zones d'activités

1.7

L'utilisation du vélo pour les trajets utilitaires

1.8

La pérennisation des initiatives pour les déplacements alternatifs

1.9

La conduite du changement et la sensibilisation aux questions énergétiques et climatiques



Les questions clés qui sous-tendent ces 9 fiches enjeux sont:

- Quelle prise en compte de la diminution des émissions de GES?
- Quelle maîtrise de l'énergie?

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain

1.1



L'urbanisation de Marcoussis s'est historiquement structurée le long de la RD 446, dans une dynamique de remplissage des espaces intermédiaires entre les trois hameaux historiques (Le Gué, le Bourg et le Houssay). Cependant, la multiplication de maisons individuelles (environ 80 % de l'habitat à Marcoussis) pose la question de la conciliation entre les choix individuels et l'enjeu collectif d'une limitation de cette urbanisation. Dès lors, il s'agit d'assurer une répartition équilibrée des équipements sur le territoire et notamment de rechercher la proximité entre les lieux d'habitation et les pôles de vie.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Une volonté de maintenir un développement raisonné de l'urbanisation et un équilibre entre les territoires boisés, agricoles et urbains
- Mobilisation du Triangle Vert contre l'étalement urbain
- Un travail sur les zones déjà urbanisées pour restructurer celles qui le nécessitent et en densifier d'autres
- Les nouveaux projets de logements sociaux se font en collectif
- Possibilités de densification du centre.

Des points à améliorer

- Le coût du foncier entraîne le développement d'habitations individuelles aux limites de la ville (au nord-ouest vers les Ulis et au sud vers la Francilienne)
- Difficulté à créer d'autres pôles de vie (équipements, commerces...) du fait de la faible densité sur ces nouvelles zones de résidence
- Des terrains non bâtis en zone urbaine et des bâtiments anciens à réhabiliter
- Poursuivre la concertation avec la population lors des projets de construction
- Des quartiers éloignés des commerces et des écoles (dans la partie Ouest du village notamment).



Focus sur la concertation

- Anticiper les modes de déplacements dans les projets de construction de logement.



Les leviers du territoire

- Planification de l'aménagement du territoire au travers de documents d'urbanisme tel que le SDRIF, le PLU, le PRIF
- Rôle du Triangle Vert pour le maintien de l'agriculture périurbaine.

L'efficacité énergétique du parc de logements

1.2

Dans le département de l'Essonne, 3 600 kT_{eq} CO₂ (kilotonnes équivalent CO₂) sont induites par le bâtiment, la construction et la voirie. Parmi ces émissions, 57 % sont liées au secteur résidentiel. Aussi, l'efficacité énergétique du parc de logements apparaît comme un enjeu fort du territoire, d'autant plus important à Marcoussis que 49 % du parc de logements à disposition (principaux et secondaires) a été construit avant la première réglementation thermique de 1974, et 15 % des résidences principales datent d'avant 1949.

Selon les dernières données INSEE disponibles, le mode de chauffage principal des Marcoussisais (52 % des logements) est individuel et au gaz, l'électrique représentant 37 %. La question énergétique dans le logement va prendre une importance accrue dès 2010, avec la mise en place de la « contribution climat énergie » ou « taxe carbone ».



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Les constructions actuelles de logements sociaux respectent les normes de la RT 2005, et se font en petits collectifs
- Dans les constructions privées les plus récentes, implantation de quelques pompes à chaleur
- Vote d'une délibération permettant l'application de l'article L128-1 du Code de l'Urbanisme qui offre une majoration de 20 % du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable.

Des points à améliorer

- En 2006, 40,9 % des résidences principales ont été construites avant la première réglementation thermique de 1974 (source: INSEE)
- 1/5^e des logements collectifs ont été construits avant la première réglementation thermique de 1974 (source: INSEE)
- **Des consommations d'eau et d'énergies trop élevées dans les vieux bâtiments publics**
- Une connaissance de la problématique de l'efficacité énergétique du parc de logements à conforter.



Focus sur la concertation

- Les habitants sont préoccupés par l'isolation de leur logement et intéressés pour changer de mode de chauffage. Ils sont en attente de conseils pratiques, et expriment un manque d'informations claires sur les aides disponibles (crédits d'impôts notamment), d'aide pour s'y retrouver parmi toutes les offres des professionnels (besoin de gage de sérieux). En effet, le frein de l'investissement initial et des délais d'amortissement joue en défaveur de l'implantation d'énergies renouvelables.

- Pour autant, pour certains, le confort prime « avant l'intérêt de la planète ».
- Les habitants sont intéressés par des informations sur l'efficacité énergétique des nouveaux logements sociaux.



Focus sur l'enquête population :

- Un tiers des Marcoussisiens interrogés s'apprêtent à faire des travaux d'amélioration de leur habitat dans le sens du développement durable, ce qui peut paraître important et positif.
- L'acquisition d'énergie « verte » est une préoccupation assez forte (une personne sur 10 envisage des panneaux solaires et une sur 15 l'installation d'un nouveau procédé de chauffage). Il serait pertinent de suivre cette évolution.
- Mais ce sont les travaux d'isolation qui arrivent en tête avec plus de la moitié des projets. Ce taux correspond assez précisément à la proportion de personnes qui connaissent l'état de leur isolation. Le rôle d'un diagnostic est donc déterminant, tout comme la sensibilisation à la question de l'économie d'énergie. Ainsi, les « engagés »* sont plus nombreux à savoir que leur domicile est mal isolé (25 % contre 15 % chez les autres répondants).

Envisagez-vous de faire des travaux amenant à faire des économies d'énergie ?
Si oui, lesquels ?

Effectifs	en répondants	en pourcentage
Isolation de votre logement (murs, toit, fenêtres...)	41	18 %
Installation de panneaux solaires	20	9 %
Installation d'un nouveau mode de chauffage (pompe à chaleur, chaudière haute performance...)	13	6 %
Géothermie	1	0 %
Je ne prévois pas de travaux	129	57 %
Je ne peux rien prévoir car je suis locataire	24	11 %

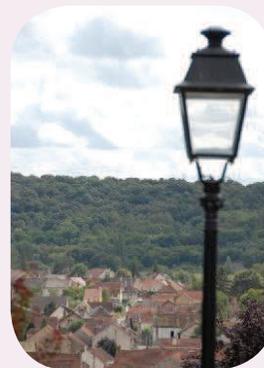


Les leviers du territoire

- Bilan Carbone du territoire
- Espace Info Énergie mis en place par l'ADEME
- Évolution des réglementations thermiques sur les bâtiments neufs individuels et collectifs
- Exposition sud du coteau urbanisé : développement possible du solaire
- Cartographie thermique

Déperdition énergétique et émissions de GES, l'impact du bâti et des activités de la Ville

1.3



La Ville de Marcoussis contribue à hauteur de 777 tonnes équivalent CO₂ aux émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire.

Si les transports induits par les activités de la Ville et l'éclairage public y participent, il n'en reste pas moins que les déperditions énergétiques du bâti de la collectivité constituent l'un des postes les plus émetteurs de GES.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Réalisation en 2008 par le SIGEIF d'un Bilan Carbone Patrimonial, d'un diagnostic thermique sur les bâtiments et d'une étude sur les dépenses énergétiques liées au bâti
- Guide des bonnes pratiques : écogestes adoptés en interne en vue d'une meilleure maîtrise des consommations énergétiques
- Plan de remplacement des chaudières et programmation horaire du chauffage dans les équipements
- Flotte de véhicules municipaux : 1 véhicule au GNV et 1 véhicule hybride, d'où un meilleur positionnement en termes d'émissions de GES de la Ville à l'échelle nationale sur le poste « véhicule »
- Éclairage public : remplacement des ampoules et expérience réussie d'illumination de Noël via des LED (division par 10 des consommations)

Des points à améliorer

- Émissions de GES liées au bâti communal : 616 tonnes équivalent CO₂, soit 81 kg équivalent CO₂ par habitant : 79 % des émissions de CO₂ liées au bâti contre 77 % au niveau national, soit un impact énergétique du bâti plus important que la moyenne
- Déperditions énergétiques des bâtiments majoritairement mal isolés
- Vieillesse des équipements de production de chauffage pour l'ensemble du patrimoine
- Problématique de l'alimentation des véhicules (une seule pompe GNV sur le territoire) et du changement des comportements
- Planification et optimisation des collectes et livraisons par les prestataires de service et en régie
- **L'isolation des bâtiments municipaux**



Focus sur la concertation

- Le patrimoine ancien comme le bâtiment du Château des Célestins est considéré comme un gouffre énergétique.
- Les agents autant que les habitants relèvent des problèmes d'isolation et de chauffage dans les bâtiments publics. Pour beaucoup de participants, il est important que la mairie montre l'exemple.



- La question des économies d'énergie dans l'éclairage public a suscité des débats, et les opinions sont contradictoires. Le passage aux LED pour les décorations de Noël a été apprécié... mais il y a des interrogations sur le délai d'anticipation concernant la pose, avec l'impression que les illuminations sont allumées de plus en plus tôt. Par ailleurs, les débats ont porté sur le juste milieu entre économies d'énergies et contraintes de sécurité et de confort. Pour certains, les nouveaux éclairages publics apportent moins de visibilité et ne sont pas « sécurisants ». Pour d'autres personnes au contraire, l'éclairage public est encore excessif, il est une source de pollution lumineuse. Ainsi, il semblerait qu'il faille traiter cette question au cas par cas.



Les leviers du territoire

- Projet de Bilan Carbone territorial pour 2010 (prenant en compte les activités publiques et privées, les déplacements, le bâti, la consommation... de tous les acteurs du territoire)
- Un patrimoine arboré et boisé important sur la ville correspondant à un puits carbone permettant l'absorption d'une partie des GES émis
- Exposition sud du coteau urbanisé: développement possible du solaire sur les équipements publics

La cohérence des choix environnementaux de construction

1.4

Haute Qualité Environnementale, amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables... autant de problématiques progressivement prises en compte dans les projets de la Ville de Marcoussis.

Cependant, pour assurer le passage des études d'opportunité à la réalisation concrète de projets, la question du surcoût de ces choix se pose, ainsi qu'une problématique de cohérence des cahiers des charges et des projets. Ainsi, il reste à systématiquement intégrer dans les procédures de la Ville la notion de coût global⁴ (qui ne s'arrête pas au prix d'achat d'un bien ou d'un service mais en étudie aussi les impacts en termes de coûts de fonctionnement).



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Construction de la médiathèque: chauffage par pompe à chaleur réversible
- Étude préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les deux stades
- Développement de compétences en interne sur la question des EnR
- Intégration de cibles HQE dans le cahier des charges de rénovation et de construction de certains bâtiments publics
- Démarche AEU pour la requalification et extension de la ZI du Fond des Prés
- **Des habitants qui montrent une connaissance des EnR et une demande pour des bâtiments publics éco-conçus (HQE, panneaux solaires)**

Des points à améliorer

- Construire davantage de bâtiments HQE ou basse consommation
- Des études sur l'opportunité de développement des énergies renouvelables qui n'ont pas abouti pour des raisons de coût ou des contraintes techniques (inclinaison des toits...)



Focus sur la concertation

- La médiathèque a fait l'objet de très nombreuses remarques dans les rencontres, et les conclusions sont diverses. Si de manière générale, tout le monde souligne et apprécie les efforts faits pour se rapprocher des cibles HQE, certains regrettent que le bâtiment



n'y répond pas pleinement. Par ailleurs, on note au passage le fait remarquable que de nombreux participants connaissaient le terme « HQE ».



- Plus largement, on observe une demande générale de bâtiments publics éco-conçus, qui se manifeste par une attente de systématisation de la HQE et un focus très net sur les panneaux photovoltaïques. La question du coût des investissements, notamment dans l'énergie solaire, a cependant été parfois abordée comme un frein.



Les leviers du territoire

- Projet du Conseil Général de plate-forme sociale, construction respectant des cibles HQE
- Projet de réhabilitation et construction du centre de loisirs et du service Jeunesse
- Politique de fort subventionnement du Conseil Général et du Conseil Régional dans le cadre de l'encouragement des projets HQE
- Loi d'orientation sur l'énergie du 13 juillet 2005 (Loi POPE): délivrance de Certificats d'économies d'énergie

Les déplacements en transports en commun

1.5

Sur le département de l'Essonne, les transports (sans prendre en compte l'impact d'Orly) participent à hauteur de 43 % (soit 4 800 kg tonnes équivalent CO₂) aux émissions totales de GES. Or, 93 % de ces émissions sont liées au transport des personnes.

Notons que seulement 5,8 % des Marcoussisiens travaillant en Essonne utilisent les transports en commun. De fait, on observe de façon générale à Marcoussis une faible utilisation des transports en commun.

D'où l'enjeu d'un développement de l'offre à l'échelle communale, mais aussi et surtout aux niveaux intercommunal et interdépartemental, puisque 35 % des Marcoussisiens travaillent dans un autre département de l'Île-de-France (18 % d'entre eux utilisant alors les transports en commun).



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Deux entreprises circulent sur la commune dont une utilise le GNV
- Les lignes principales permettent de rejoindre les gares de RER d'Orsay, de Massy-Palaiseau et de Saint Michel sur Orge ainsi que la Porte d'Orléans
- En 2008, amélioration des lignes de transport en commun existantes: augmentation de la fréquence et de la régularité des lignes desservant les gares de RER B et C
- **Une ligne de bus vers le collège Pierre Mendès-France**
- **Une utilisation des bus en augmentation, selon les observations des habitants qui les empruntent tous les matins.**

Des points à améliorer

- Une faible utilisation des transports en commun pour l'ensemble des déplacements
- Une faible fréquence des bus de desserte intracommunale
- Manque de coordination des horaires de bus avec les départs à Massy-Palaiseau
- **Saturation des parkings relais aux gares RER**
- **Pas de ligne directe pour la gare RER de Massy, le trajet est donc très long**
- **L'offre de bus vers Paris (Porte d'Orléans) est très faible**
- Un territoire trop petit pour accueillir la mise en place de lignes de transports en commun structurantes
- Élargir les problématiques de transport aux villes voisines et amorcer le dialogue
- Un dialogue parfois difficile avec le transporteur et en cours d'amélioration avec le SCDATC
- Un manque d'offre de transport en direction des sites attractifs pour les jeunes (cinéma, base de loisirs,...)
- **Le réseau n'est pas suffisamment maillé pour accéder facilement à des villes de l'Essonne, notamment des communes proches et attractives en termes d'emploi ou d'enseignement, comme Courtaboeuf ou Arpajon (pas de ligne directe ou pas de desserte).**
- **Confort, visibilité et praticité des arrêts de bus à Marcoussis: il peut manquer parfois des horaires, les arrêts ne sont pas bien identifiables, pas assez d'abribus ni de bancs**
- **Utilisation des carnets horaires des bus**
- **Certaines lignes sont saturées aux heures de pointe notamment lors des trajets aux heures d'ouverture des lycées.**



Focus sur la concertation



- Les échanges ont permis de comprendre quelques déterminants des choix de mobilité des Marcoussisiens et donc de savoir pourquoi si peu d'habitants utilisent les bus. La principale raison évoquée est la fréquence et l'offre de trajets directs insuffisants vers les autres villes et vers les gares RER. Pour autant, certains habitants ont conscience que la ville n'a pas la taille critique pour permettre un développement important de l'offre de bus.
- On note ainsi une contradiction récurrente chez les acteurs, qui appellent tous de leurs vœux une augmentation de l'offre mais qui pour autant ne prennent jamais ou que très rarement le bus.
- La question de la desserte vers Paris est un élément important: si certains critiquent la liaison en bus vers Paris et les difficultés d'accès aux gares RER, d'autres soulignent qu'à contrario, il n'est peut-être pas si négatif de conserver à Marcoussis un certain isolement...
- Une autre contradiction apparaît dans les contributions, concernant la desserte en « heures creuses »: beaucoup de personnes ont observé que les bus circulent à vide à certains horaires, ce qui représente un coût pour la collectivité. Pour autant, on relève une demande assez largement partagée de desserte en soirées et le week-end, ce qui correspond également à des heures creuses.
- Un point noir structurel concerne la circulation des bus et a été relevé à plusieurs reprises: la Côte de l'Escargot, qui ne serait pas adaptée au croisement de deux bus.
- Il apparaît enfin une méconnaissance des lignes existantes: des trajets au positionnement des arrêts de ramassage.



Focus sur l'enquête population:

- Les transports en commun (les bus) sont un point noir fréquemment cité dans les questions ouvertes. Le questionnaire semble mesurer une contradiction entre les impératifs de couverture du territoire par de nombreux arrêts et ceux de conduite au RER par le moyen le plus rapide.

Quel est selon vous le principal point à améliorer au niveau des lignes de bus entre Marcoussis et les gares RER (Orsay, Massy-Palaiseau, Saint-Michel sur Orge)?

	Effectifs	Pourcentage
Les bus ne passent pas assez souvent	71	50 %
Les bus ne sont pas synchronisés avec les RER	8	6 %
Les arrêts de bus sont trop éloignés	3	2 %
Le trajet entre Marcoussis et la gare RER est trop long, le bus s'arrête trop souvent	60	42 %



Les leviers du territoire

- SDRIF
- Plan de mobilisation pour les transports en Île-de-France (contrat de Plan État Région): projet de développement de ligne de transport en commun en site propre (TCSP) le long de la Francilienne
- Plan déplacement urbain d'Île de France mené par le STIF
- Projet de ligne de bus directe entre Marcoussis et le RER de Massy
- Étude sur les modalités de transports entre Marcoussis et les gares RER et autres points d'arrivée importants: centres commerciaux, hôpitaux, lieux de loisirs.
- Réponse intercommunale aux problématiques de transport

L'accessibilité et la desserte des zones d'activités économiques

1.6

En 2006, 19,6 % des Marcoussisiens travaillent à Marcoussis et 44,2 % dans une autre commune essonnoise. Ce constat souligne l'importance des déplacements domicile-travail.

Or, parmi les Marcoussisiens travaillant dans la commune, seuls 3,55 % d'entre eux se rendent sur leur lieu de travail en transports en commun, et 20 % à pied, tandis que 54,4 % s'y rendent en voiture individuelle. Des marges de progrès sont dès lors identifiables.

À cela s'ajoute un trafic poids lourds entretenu par l'activité logistique sur le territoire de Marcoussis. Ces données posent la question de l'accessibilité et de la desserte des zones d'activités pour les acteurs économiques.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Bonne accessibilité en transports en commun de la zone d'activités de la Fontaine de Jouvence, desservie par 4 lignes de bus
- Développement du covoiturage entre des salariés de SCHUTZ
- Les acteurs économiques ont conscience de l'impact financier positif d'une meilleure gestion des transports au sein des entreprises

Des points à améliorer

- Moins bonne accessibilité en transport en commun de la zone d'activités du Fond des Prés, desservie par deux lignes de bus
- 80 à 90 % des salariés des deux zones d'activités de Marcoussis se rendent en voiture sur leur lieu de travail
- Problématique du trafic lié au parc d'activités de la Fontaine de Jouvence: un important passage de poids lourds sur le carrefour de la Folie Bessin, accroissement du trafic sur la route CD 35, cristallisant l'opposition des riverains Nozay.
- Des difficultés pour se déplacer dans la ZA de la Fontaine de Jouvence
- Insuffisance des TC en termes de desserte: difficultés pour aller aux Ulis et un manque d'entrées pour Courtaboeuf
- Accessibilité de la Mission locale des Ulis et du Pôle Emploi: certains pensent qu'il n'existe pas de ligne de bus pour des sites précis, alors que ces derniers sont desservis. La communication doit donc être améliorée
- Le problème des horaires atypiques: un manque de fréquence le week-end; une mauvaise adaptation des horaires pour les entreprises (3 huit)
- Un manque de transports vers les gares d'Orsay et Massy
- La durée du trajet pour se rendre à la Faculté des métiers à Évry, à Palaiseau (nombreuses écoles) et à Paris
- Mauvais état des voiries dans la ZA du Fond des Prés (écoulements, érosions...).



Les leviers du territoire

- SDRIF: transports vers les zones d'activités économiques
- Projet d'accessibilité directe à la Francilienne
- Requalification de la zone d'activités du Fonds des Prés avec en vue une meilleure intégration des transports en commun

L'utilisation du vélo pour les trajets utilitaires

1.7



La question des liaisons douces est pensée à Marcoussis de manière globale, en articulant les aspects ludiques (promenade et sport) aux aspects utilitaires des déplacements quotidiens. C'est par ce second aspect que l'on cherche à diminuer l'utilisation de la voiture pour les petits trajets, et ainsi à protéger la qualité de l'air à Marcoussis. Il est à noter que la topographie du territoire (présence de deux coteaux) peut constituer à ce jour un frein à l'utilisation du vélo.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Pose de mobilier urbain pour le stationnement des vélos et installation de rangements vélos à proximité des bâtiments publics
- **Des liaisons douces qui peuvent, pour certaines, être utilisées à vélo**

Des points à améliorer

- Une très faible utilisation du vélo par les habitants (et notamment par les collégiens)
- Nécessité d'une meilleure connaissance des besoins et des attentes (signalétique, aménagement, infrastructures) pour le développement du vélo dans les trajets utilitaires
- Nécessité d'une meilleure communication en vue de familiariser les Marcoussisais à l'utilisation du vélo
- Pas de piste ou de bande cyclable
- **La voirie n'est pas aménagée pour permettre aux vélos de se déplacer en toute sécurité et confort**
- **Difficulté à circuler sur la route 446 qui traverse Marcoussis, considérée comme dangereuse**
- **Difficulté de passer à vélo le long de la Sallemouille, à cause des barrières.**



Focus sur la concertation

- Pour une grande majorité d'entre eux, les Marcoussisais sont prêts à utiliser plus souvent le vélo, et sont en attente d'incitations de la part de la ville. Les principaux freins qui ont été relevés sont la sécurité des déplacements, en lien avec la circulation existante, l'absence de pistes cyclables et de points d'attache. Il apparaît une méconnaissance sur les lieux de stationnement des vélos.
- La demande des habitants est forte pour la mise en place en urgence d'infrastructures cyclables, et ce malgré les récentes installations. Les stationnements vélo sont considérés comme insuffisants, notamment en centre-ville et au skate parc.



• Sur la question des déplacements des enfants en vélo, les habitants sont partagés: certains parents considèrent la circulation comme trop dangereuse et privilégient plutôt la marche à pied, d'autres aimeraient que leurs enfants prennent plus souvent le vélo.

• De manière générale, un sentiment d'insécurité routière largement partagé ressort des rencontres. La sécurisation des déplacements à vélo est donc un levier important.



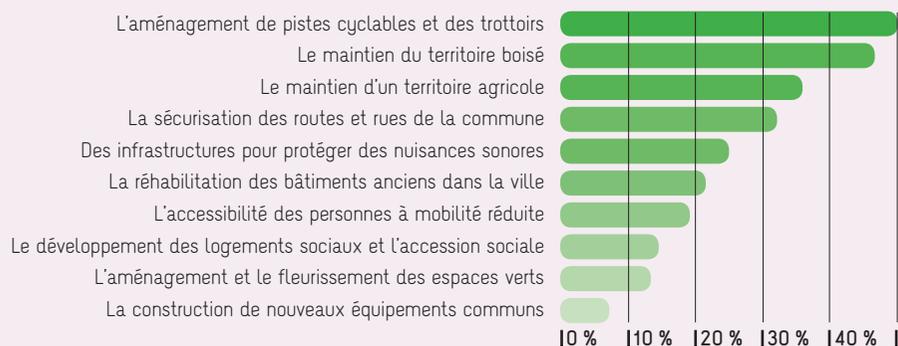
• On relève une contradiction sur le stationnement vélos au collège: certains ont fait état de problèmes de vandalisme et de vol sur les vélos, tandis que d'autres participants ont cité une bonne utilisation du parking à vélos du collège.



Focus sur l'enquête population

• L'enquête confirme la très forte demande des habitants pour la mise en place d'une politique du vélo. En effet, l'aménagement des pistes cyclables et des trottoirs apparaît comme la principale priorité attendue de la municipalité, avec plus de 50 % de réponses.

Quelles sont les priorités attendues de la municipalité ?



• Les réponses montrent que c'est le sentiment d'insécurité qui est le principal frein au développement du vélo à Marcoussis: à la question « Quelle est la principale raison qui vous empêche d'utiliser le vélo plus souvent ? », 53 % des répondants affirment qu'« il est difficile de rouler à côté des voitures sur les routes, qu'il n'y a pas assez de voies protégées ».



Les leviers du territoire

- Réaménagement de la RD446 par le Conseil général de l'Essonne
- Adhésion au Club des villes et Territoires Cyclables
- Un maillon de chemins existants dont il faut améliorer l'accessibilité: les bords de la Sallemouille ne sont pas adaptés au vélo mais il s'agit de trouver une solution qui permette de garder les scooters à l'écart de ces chemins
- Développement des liaisons utilitaires par des aménagements adaptés
- Une étude à venir sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les déplacements courts afin d'identifier les besoins de la population.

La pérennisation des initiatives pour des déplacements alternatifs

1.8

Alors qu'en 2006, 78,5 % des déplacements domicile-travail se font en voiture individuelle, des initiatives en matière de déplacements alternatifs (covoiturage, vélo, marche à pied...) ont d'ores et déjà vu le jour sur le territoire de Marcoussis.

Ainsi, des parents volontaires se sont mobilisés en 2007 pour mettre en place un bus scolaire à pied: le Scolapied. Cependant, se pose aujourd'hui la question de la pérennisation de telles initiatives au travers de l'implication de la collectivité et de la mobilisation des acteurs locaux.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Système de covoiturage et de minibus pour véhiculer les personnes âgées lors de leurs sorties, leurs courses...
- Adhésion au réseau ARENE de l'écomobilité
- Développement du Scolapied, grâce à l'implication de parents bénévoles: 2 lignes en 2007-2008
- Patrouille à vélo de la Police Municipale: un comportement exemplaire et une plus grande proximité vis-à-vis des habitants
- Développement de liaisons douces
- Des initiatives de covoiturage mises en œuvre
- Mise en place actuellement d'une ligne pédestre pour se rendre aux activités artistiques et sportives (enfants et adultes): exemple pour aller à l'École des Arts le mercredi

Des points à améliorer

- Difficulté à mettre en place un système de covoiturage pour les agents de la mairie
- Covoiturage entre parents (pour École des Arts et sports) à développer
- Peu de covoiturage pour les trajets domicile-travail, **et surtout vers l'extérieur de Marcoussis**
- Pérennisation du Scolapied: une ligne perdue en 2008, ce qui pose la question de l'entretien de la dynamique de volontariat chez les parents
- Une utilisation généralisée de la voiture en ville, et notamment chez les parents pour la dépose des enfants à l'école et aux activités.



Focus sur la concertation

- Les échanges ont permis de comprendre les déterminants des choix de mobilité des Marcoussisais, notamment concernant le covoiturage. Les freins qui ont été évoqués sont la difficulté de dépasser les individualismes, le manque d'envie d'essayer, le fait que ce sont toujours les mêmes parents qui le font, et enfin le fait que les gens sont éparpillés dans la ville.
- Le Scolapied a été l'objet de nombreuses conversations. Il est vu par tous comme une action très positive car il permet de se rencontrer. Cependant de nombreux participants ont également remarqué que le système semble s'essouffler. En effet, on constate une très faible utilisation du Scolapied (beaucoup de parents emmenant leurs enfants en voiture), une méconnaissance de cette initiative chez certains ou une confusion avec un service municipal pour d'autres. Un débat s'est installé sur l'intérêt d'avoir des accompagnateurs communaux, car cela déresponsabiliserait les parents. Néanmoins, il semble acquis pour tous que la ville doit continuer à jouer son rôle dans la mise en réseau des parents.
- Sur la place de la voiture dans le quotidien des Marcoussisais: il a été relevé à de



nombreuses reprises une très forte utilisation de la voiture par les parents, avec un phénomène de saturation aux abords des écoles. Pour certains habitants, ce sont les parents que l'on doit « éduquer ». Pour autant, la grande majorité des participants pensent qu'il « n'est pas possible de ne pas avoir de voiture à Marcoussis » pour les trajets quotidiens (domicile-travail ou domicile-loisirs) car la ville est trop étendue. Toutefois, tous les participants relèvent comme un point négatif qu'il y ait de plus en plus de voitures à Marcoussis



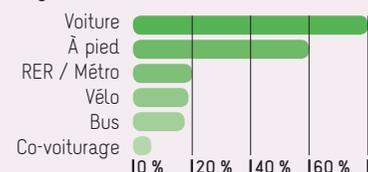
Focus sur l'enquête population

- À Marcoussis c'est encore la voiture individuelle qui est reine (plus de 80 % des déplacements en semaine). Ceux qui travaillent hors de Marcoussis utilisent certes le métro et le RER, mais c'est la marche à pied qui constitue l'alternative principale des habitants, beaucoup plus que le vélo.
- La faible utilisation du covoiturage et des bus locaux est très notable.
- On note quelques enseignements concernant l'opération de ramassage scolaire à pied, le Scolapiéd :
 - Il y a environ 4 personnes sur 10 qui se disent concernées par la question
 - Parmi elles, plus des trois quarts y sont favorables.
 - Dans ces réponses favorables, la moitié renonce à l'opération, faute de temps.

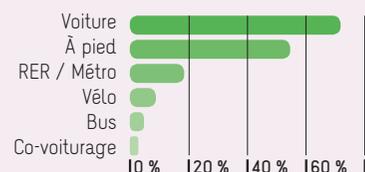
Si vous avez des enfants scolarisés sur Marcoussis, que pensez-vous du « Scolapiéd » (ramassage scolaire à pied) ?

Non-répondants	191	-
J'y participe et je trouve que c'est une bonne idée, à encourager	8	8 %
J'y participe mais c'est contraignant	1	1 %
J'en ai entendu parler et je vais bientôt y participer	7	7 %
Je voudrais y participer mais je n'ai pas le temps de m'en occuper (contraintes professionnelles ou autres)	16	16 %
J'en ai entendu parler mais je ne veux pas confier mes enfants à des adultes que je ne connais pas	6	6 %
Je n'y participe pas car cela ne m'intéresse pas	23	24 %
Sans avis. Je ne connais pas « Scolapiéd »	36	37 %
Total répondants	97	100 %

Régulièrement en semaine



Régulièrement en week end



Les leviers du territoire

- Le bénévolat et l'entraide entre les habitants déjà fortement développés : faire connaître et valoriser les habitants qui font du covoiturage et qui sont investis dans le Scolapiéd, pour entraîner d'autres habitants par un effet de levier
- Maillage de liaisons existantes permettant des trajets protégés pour les piétons et les vélos
- Capitaliser sur la confiance des parents pour des trajets à pied, via notamment les liaisons douces

La conduite du changement et la sensibilisation aux questions énergétiques et climatiques

1.9

Les questions énergétiques et climatiques relèvent autant des aménagements et des infrastructures que des comportements de chacun ; d'où l'importance de la communication, de la sensibilisation et de l'éducation de l'ensemble des acteurs du territoire sur les thématiques de l'énergie et du climat. La Ville de Marcoussis s'appropriant à réaliser son Bilan Carbone territorial, sera en mesure de comparer ses émissions de GES par habitant à la moyenne nationale (9,1 tonnes équivalent CO₂ par habitant en 2005).



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Exemplarité de la Ville :
 - Le guide des bonnes pratiques : maîtriser les consommations énergétiques liées à l'éclairage, aux ordinateurs, au chauffage...
 - La réalisation du Bilan Carbone Patrimonial en 2008
 - Incitation des particuliers à la prise en compte des questions énergétiques : la bonification de COS pour des constructions respectant des critères de performances énergétiques (article L128-1 du Code de l'Urbanisme)
- Une sensibilisation des Marcoussisais aux EnR
- Une sensibilité des habitants aux économies d'énergie
- Quelques habitants ont partagé leur expérience sur le chauffage avec des copeaux de bois (lors des Apéros)

Des points à améliorer

- La communication sur les démarches initiées par la Ville en matière de développement durable, d'énergie et de climat
- Peu de demandes pour bénéficier de la Bonification de COS (Sur 40 permis par an, seuls 2 ou 3 entrent dans ces critères) : des critères énergétiques flous et un manque de structures identifiées agréées pour valider les dossiers, d'où des difficultés à mettre en œuvre les permis de construire.



Focus sur la concertation

- Tous les participants se sont montrés concernés par les économies d'énergie. Néanmoins, les échanges ont montré un manque d'informations concrètes, notamment sur les ampoules basse consommation, dont certains doutent de la « durabilité » (recyclage, radiations).

- De manière plus globale, on a remarqué une certaine difficulté des participants à s'exprimer sur le thème énergie/habitat, car le sujet peut être jugé trop global. Il semble pour certains difficile de se projeter dans des actions locales concrètes.



Les leviers du territoire

- Espace Info-Énergie du département
- Aides régionales vers les particuliers dans le cadre de travaux sur les économies d'énergie
- Permanence des points conseils à la Maison départementale de l'Habitat à Évry
- Projet de guide communal de l'éco-Habitat
- Éducation à l'environnement vers les scolaires: programme éco-école
- Conférences à la médiathèque
- Échanges de savoirs à la Maison pour Tous

Finalité 2: Préservation de la Biodiversité, protection des milieux et des ressources



Les services apportés par la biodiversité, les milieux naturels et les ressources naturelles⁵ sont d'une importance majeure et pour la plupart irremplaçables, mais sont menacés par les

activités humaines:

- Air: la pollution de l'air d'origine anthropique (liée aux activités humaines) est de plus en plus importante, et fait dès lors l'objet de mesures régulières au niveau national, en raison de ses impacts significatifs sur la santé et l'environnement. Celles-ci peuvent notamment occasionner des restrictions de la circulation automobile. De fait, en Île de France, la pollution automobile apparaît comme la première source de pollution atmosphérique. À l'échelle régionale, les proportions des différentes sources de pollution ont évolué. Par exemple, on note une diminution de la pollution d'origine soufrée et particulaire due aux foyers fixes de combustion (chauffages collectifs et individuels, foyers de l'industrie). Cela s'explique par différents facteurs (mise en place de réglementations particulières, modification de l'activité économique locale, utilisation croissante du gaz naturel...).
- Eau: la pollution des eaux est un problème majeur, enjeu du XXI^e siècle prégnant également en Europe et faisant peser des doutes sur les réserves disponibles pour

nos sociétés. On observe de plus en plus de déséquilibres entre les consommations et les réserves disponibles dans de nombreux bassins versants français.

- Sols: supports de l'agriculture qui occasionne leur pollution lorsqu'elle est trop intensive ou inadaptée, ils sont sources de richesses biologiques. De nombreuses surfaces ont accueilli des activités industrielles polluantes. Par ailleurs, l'urbanisation croissante est consommatrice des sols...
- Diversité floristique: beaucoup de substances pharmaceutiques sont issues de plantes, la diversité des variétés est le socle de base de la majorité des cultures vivrières et de l'agriculture de proximité.
- Diversité faunistique: les plantes à fleurs dépendent des insectes pollinisateurs, ces derniers étant menacés actuellement par l'utilisation des engrais et phytosanitaires, la diminution des stocks de poisson fait peser des menaces sur le secteur de la pêche et sur notre alimentation. Les activités humaines occasionnent le développement de parasites et d'espèces invasives telles par exemple les tortues de Floride, la jacinthe d'eau qui diminue les autres espèces des rivières ou lacs qu'elle colonise, ou encore l'écrevisse de Louisiane introduite par l'Homme en Europe.

Les atteintes au vivant, aux milieux et aux

ressources naturelles résultent en majorité de choix économiques, sociaux et politiques et hypothèquent les possibilités des générations futures de jouir de ce capital. La France dispose d'un patrimoine particulièrement riche en la matière et porte donc une responsabilité de premier plan.

La Convention de 1992 sur la diversité biologique a été ratifiée par 170 pays et l'Europe affiche sa stratégie pour la biodiversité. La France s'est dotée en 2004 d'une telle stratégie nationale.

Le cadre de référence du MEEDDM pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux propose une liste de déclinaisons possibles de cette finalité:

- Protection de la diversité génétique
- Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages
- Lutte contre les pollutions des milieux
- Gestion écologiquement rationnelle des déchets et des eaux usées
- Gestion rationnelle des ressources naturelles
- Approche multifonctionnelle des territoires ruraux
- Méthodes agronomiques et systèmes de production durable
- Accès pour tous à un environnement de qualité.

Vouloir agir sur les différents points listés ci-dessus implique une action au bon niveau de compétences dont beaucoup sont portées par ou impliquent les collectivités territoriales:

• L'eau: la gestion des bassins versants associe les collectivités qui ont aussi des compétences en termes d'alimentation et d'assainissement mais aussi peuvent agir - indirectement - sur le secteur de l'agriculture.

• L'air: la qualité de l'air est soumise aux modes de transports et donc les politiques de déplacement portées par les collectivités participent directement de la pollution atmosphérique, de même que les politiques économiques qui au travers des ZAC par exemple peuvent favoriser l'implantation d'activités plus ou moins polluantes.

• Les compétences urbanistiques et d'aménagement des collectivités sont fondamentales sur la préservation des milieux naturels supports de la faune et de la flore.

• La lutte contre la pollution des milieux passe à la fois par une action sur l'agriculture, l'entretien des espaces verts mais aussi par une action en termes de développement économique et de modes de production durable, et enfin par une action sur l'assainissement.

Ainsi cette fiche entend évaluer la prise en compte des différentes composantes de toute politique durable de préservation de la biodiversité et de protection des milieux et ressources sur le territoire de Marcoussis.

⁵ « Les services écologiques sont les bénéfices que les populations tirent, souvent inconsciemment, du fonctionnement des écosystèmes. Il s'agit, par exemple, de la production naturelle de ressources destinées aux animaux domestiques ou chassés, de la pollinisation des cultures par les insectes, des biotechnologies, du maintien de la qualité de l'eau et de la fertilité des sols par la flore et la faune, de la séquestration du carbone dans le bois et les sols, et du recyclage des nutriments par nombre d'espèces (bactéries et vers de terre)». (Source: Orée et Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises, 2008, p. 58.)

- 2.1 La préservation de la diversité des paysages naturels et architecturaux
- 2.2 La gestion et la valorisation de l'eau dans le village
- 2.3 Le maillage, l'entretien et la valorisation des chemins ruraux et des liaisons douces
- 2.4 La pression foncière sur les zones agricoles et forestières
- 2.5 Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité
- 2.6 La gestion des milieux naturels et semi-naturels
- 2.7 La gestion des dépôts sauvages
- 2.8 L'impact des pratiques agricoles sur les milieux
- 2.9 La sensibilisation et l'implication des acteurs locaux à la protection de l'environnement
- 2.10 La gestion des risques naturels et technologiques



Les questions clés qui sous-tendent ces 10 fiches enjeux sont:

- Quelle prise en compte de la protection des milieux et de la biodiversité ?
- Par quels leviers lutter contre les pollutions et les pressions sur les milieux ?
- Comment optimiser la gestion des déchets et des eaux usées ?
- Comment consolider l'accès à un environnement de qualité ?

La préservation de la diversité des paysages naturels et architecturaux

2.1



L'identité de Marcoussis est clairement marquée par la richesse de son patrimoine naturel et de son bâti traditionnel, véhiculant l'image d'un cadre préservé.

Le territoire est ainsi constitué d'un tiers d'espaces agricoles, d'un tiers d'espaces forestiers et d'un tiers d'espaces urbains.

Il existe ainsi à Marcoussis une réelle biodiversité, tant faunistique que floristique (535 espèces végétales recensées selon le MNHN), certes classique, mais qui comporte un fort potentiel pour les actions menées par la Ville.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Des paysages naturels diversifiés (plateaux, collines, rivières)
- Une richesse du patrimoine: vestiges de châteaux féodaux, bâti traditionnel: meulière, grès, murs d'enceinte...
- Une tradition maraîchère qui explique le découpage des parcelles menant toutes au point d'eau de la rivière
- Présence de sept étangs ou pièces d'eau de taille notable
- Un inventaire de la flore a été réalisé
- Un inventaire de la faune réalisé par le SIVOA sur la vallée de la Sallemouille
- Un Crapauduc
- Plantation de 300 arbres au cours du mandat 2001-08
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (Ruotte, chemin du moulin...)
- Adhésion de la Ville à Natureparif
- Création d'un jardin des senteurs dans le cadre de la signature régionale de la Biodiversité

Des points à améliorer

- Des règles d'urbanisme qui ne sont pas toujours respectées en matière d'intégration paysagère (ex: « couleur pierre » des maisons)
- Des marronniers touchés par la maladie « la mineuse du marronnier ».
- La présence de dépôts sauvages
- **La mise en valeur du Château des Célestins**



Focus sur la concertation

- Les habitants confirment et apprécient un « équilibre parfait entre habitat, forêts et champs », offrant un « cadre de vie très agréable ».
- Le problème des lignes haute tension et de la hauteur des poteaux a été souligné à plusieurs reprises.



Focus sur l'enquête population

- L'enquête confirme que les habitants sont très fortement attachés à leur cadre de vie à caractère rural. Ainsi, « le maintien du territoire boisé » apparaît comme la deuxième priorité (avec 47 % de réponses) attendue de la municipalité.
- On a remarqué qu'un meilleur niveau d'information des habitants influe positivement sur leur point de vue sur la biodiversité: ainsi, 67 % des « engagés »* la juge bonne contre 57 % du reste des répondants.



Les leviers du territoire

- Outils de planification de l'aménagement du territoire: SDRIF, PLU, PRIF
- Action de l'Agence des Espaces Verts de la Région Île de France: projets de création d'une forêt régionale publique
- Politique des espaces naturels sensibles du Conseil Général de l'Essonne pour préserver et faire connaître les espaces naturels importants de la ville
- Entretien des parcelles naturelles de la ville (bois des Fonceaux)
- Politique de gestion différenciée des bords de routes
- Adhésion à Natureparif et au Triangle Vert
- Ressources humaines sur le territoire développant des actions de reconnaissance, d'information et de protection des milieux naturels
- Projet de réintroduction de milieux semi-naturels comme la vigne dans Les Madeleines (préemption)
- Installation de nouvelles ruches (dans le cadre de l'Éco-Région)
- Projet de sensibilisation à la découverte avec les écoles ou les associations (club CPN des grenouilles de la Sallemouille)

La gestion et la valorisation de l'eau dans le village

2.2



La Sallemouille est un axe structurant du territoire et un lieu important dans la vie marcoussissienne. La rivière a fait l'objet d'une réouverture en 2009, une première en France, qui doit permettre de dynamiser les flux et donc de favoriser la biodiversité. Qui plus est, la redécouverte de la rivière et la restauration des lavoirs sont des objectifs identifiés dans le Plan des liaisons douces.

500 000 m³ d'eau potable sont consommés par an à Marcoussis, l'eau est de qualité satisfaisante selon les relevés de la DDASS. En termes d'assainissement, le réseau de Marcoussis fonctionne principalement en séparatif (36 278 m de réseaux d'eaux pluviales, 33 831 m de réseaux d'eaux usées), limitant ainsi les risques de pollution lors des fortes pluies.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- La présence de plusieurs étangs, lieux de détente
- Mise à disposition en mairie d'une plaquette « phyto-propre »
- Diagnostic effectué via une étude SIVOA de l'assainissement de tous les bâtiments communaux
- Le bassin d'agrément situé devant la médiathèque récupère l'eau de pluie via le ruissellement du toit.
- Les deux écoles maternelles sont munies de récupérateurs d'eau de pluie pour arroser leur jardin
- Plan de mise en conformité de l'assainissement des bâtiments communaux: réalisation d'un diagnostic en 2008, en vue de la réalisation de travaux (suite à l'octroi de subventions par l'Agence de l'eau)
- **Origine de l'eau de sources renouvelables (eaux superficielles provenant de la Seine)**

Des points à améliorer

- Absence d'évaluation de l'impact des campagnes de sensibilisation
- Un nettoyage des rues à l'eau potable
- Peu de récupération et de réutilisation de l'eau de pluie dans les bâtiments publics
- Quelques routes inondées en cas d'orage
- Des zones avec assainissement individuel vétuste
- Communication grand public
- Récupération à la parcelle sur le bâti ancien (inexistante aujourd'hui)
- Une qualité des eaux, jugée « passable » et en voie d'amélioration
- **Des déchets régulièrement jetés dans la Sallemouille**



Focus sur la concertation

- La réouverture de la Sallemouille est très largement appréciée (cf. photo) : les impacts positifs relevés sont la biodiversité, la lutte contre les inondations et la valorisation du quartier de l'Étang Neuf, ce qui montre une bonne connaissance de la thématique par les habitants.
- Des questionnements ont parfois été émis sur la provenance et le contrôle des eaux qui sont déversées dans la Sallemouille, notamment des eaux usées (lavage de véhicules...). Les participants sont en attente d'informations.
- Paradoxalement, la Sallemouille est jugée très sale par de nombreux participants, les rejets de déchets dans la rivière sont montrés du doigt. Ils trouvent cela dommage car « la rivière pourrait être jolie, mais elle est souvent polluée par des débris ».



Focus sur l'enquête population

- L'enquête montre une appréciation très positive des habitants sur la qualité de l'eau potable (même si les habitudes de consommation de l'eau en bouteille restent fortes).
- L'eau de la rivière qui apparaît comme le point noir environnemental majeur (40 % la jugent de très mauvaise ou de moyenne qualité).



Les leviers du territoire

- Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006
- Intégration dans les documents d'urbanisme du règlement d'assainissement du SIVOA
- Plan d'amélioration de la qualité de l'eau de la Sallemouille avec le SIVOA
- Contrôle de conformité des bâtiments privés
- Poursuite du plan d'amélioration de l'assainissement : programme de mise en conformité des bâtiments communaux

Le maillage, l'entretien et la valorisation des chemins ruraux et des liaisons douces

2.3



Marcoussis compte une soixantaine de chemins communaux fonctionnels ou nécessitant une remise en état. Ces chemins représentent environ 40 km de linéaire à entretenir. Leur utilisation par les habitants pour leurs loisirs et déplacements contribue à la qualité du cadre de vie de Marcoussis. L'usage fonctionnel de ces chemins par les exploitants agricoles est également structurant pour le territoire.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Un bon maillage de chemins ruraux
- De nombreuses voies douces descendant vers la rivière
- Des pratiques sportives du cyclisme et du VTT favorisées par la configuration naturelle du territoire
- Réhabilitation d'un bois communal : accessibilité d'un chemin piéton
- Une carte des liaisons douces qui est très appréciée
- La liaison douce le long de la Sallemouille

Des points à améliorer

- Organisation pour l'entretien des chemins ruraux
- De nombreux dépôts sauvages constatés, essentiellement sur ces chemins
- Loisirs motorisés respectueux de l'environnement
- **Des liaisons douces empruntées par les motards**



Focus sur la concertation

- Les participants ont donné un très bon écho aux liaisons douces, utilisées à pied comme à vélo. Leur nombre est un atout pour Marcoussis. Pour autant, certains ont relevé que les chemins ruraux se détérioraient, qu'il n'y aurait plus d'entretien par les agriculteurs comme avant. Les chemins devenant difficiles d'accès.



- Le chemin le long de la Sallemouille est particulièrement apprécié. Mais ce constat positif est contrebalancé par une demande d'entretien plus régulier des berges (arbres pas assez coupés, branches qui rendent difficile le passage).
- Il semblerait que la carte des liaisons douces ne soit pas encore connue de tous, car des demandes pour plus d'informations sont revenues à plusieurs reprises.
- La présence d'arceaux anti-scooter à l'entrée des voies douces est appréciée, un renforcement est demandé au niveau de l'Étang Neuf.



Les leviers du territoire

- Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR)
- Plan des liaisons douces
- Projet du Triangle Vert d'identification des chemins agricoles

La pression foncière sur les zones agricoles et forestières

2.4

Située dans la ceinture verte d'Île-de-France, Marcoussis est soumise à une pression foncière importante, du fait essentiellement de besoins en logement. Ces pressions s'exercent sur les espaces naturels: les zones agricoles et forestières sont de plus en plus menacées par l'urbanisation. La plaine agricole reste encore protégée, grâce à une volonté forte de conserver l'aspect « campagne » du village et de maintenir une agriculture périurbaine, ce qui se traduit non seulement par une réglementation d'urbanisme contraignante, mais aussi par l'adhésion au Triangle Vert. Mais la question des constructions sauvages et de l'efficacité des mesures mises en place, reste d'actualité.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- La révision du POS a permis d'augmenter la superficie des zones naturelles de 10,8 ha (sur les 1 672,4 que compte la commune).
- 650 ha placés dans le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) géré par l'Agence Régionale des Espaces verts
- Acquisition de parcelles dans le cadre de la préservation des espaces naturels agricoles en lien avec la SAFER
- Présence d'Espaces Boisés Classés
- Droit de préemption sur les zones naturelles, transférées à l'Agence des Espaces Verts
- Association du Triangle Vert pour le maintien de l'agriculture périurbaine (veille foncière, alerte...)
- Volonté de préserver les 2/3 du territoire hors urbanisation

Des points à améliorer

- Une vallée en cours d'urbanisation qui comporte 700 ha d'espaces agricoles soit une proportion de 25 % inférieure à la moyenne de la ceinture verte
- Maintien de l'agriculture
- Diminution du mitage des zones agricoles par des installations non conformes au POS
- Question des fausses donations en milieu agricole



Focus sur la concertation

- L'action du Triangle Vert est très appréciée par tous
- Les participants ont relevé les risques de mitage des espaces naturels par les constructions sauvages

- Les habitants déplorent le fait qu'il y ait moins d'agriculteurs à Marcoussis, et ce notamment en lien avec la consommation locale de produits frais



Focus sur l'enquête population

- L'enquête confirme que les habitants sont très attachés au maintien de l'agriculture sur le territoire: cette priorité apparaît en troisième position (avec 36 % de réponses) dans les attentes vis-à-vis de la municipalité. Ils sont 87 % parmi les répondants à penser que l'agriculture dans la ville doit servir à approvisionner les filières locales, et 94 % à se dire intéressés pour acheter des fruits et légumes produits par des maraîchers locaux.



Les leviers du territoire

- Documents de planification de l'aménagement du territoire: SDRIF, PLU, PRIF
- Protection accrue des zones agricoles
- Aide au maintien de l'activité agricole au travers de l'action du Triangle Vert, permettant de développer la connaissance du monde agricole et de valoriser son activité professionnelle
- Programme agro-environnemental mené par le Conseil Régional d'Île-de-France, favorisant un encouragement de développement de la filière bio
- Politique agricole départementale menée par le Conseil Général de l'Essonne: valorisation de l'agriculture périurbaine, des circuits courts de commercialisation, du développement de la biomasse et de l'expérimentation de nouvelles techniques agronomiques

Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité

2.5



Marcoussis bénéficie d'un patrimoine naturel et architectural tel, que l'intégration paysagère de toute nouvelle construction ou réhabilitation, est un enjeu important. Au-delà des questions de forme du bâti et de qualité de construction (la hauteur autorisée des bâtiments est réduite au R+1 et combles), la qualité des aménagements urbains contribue directement à un cadre de vie préservé.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Des réalisations paysagères: aménagement du site des Arrachis (en partenariat avec SPAT/SERATER)
- Des fleurissements de ronds-points avec des vivaces et des graminées
- De très beaux espaces verts dans la ville
- Une dizaine de jardins maraîchers notables en cœur de village (cf. photo), et chaque maison a un jardin entretenu
- Construction d'un mur antibruit pour protéger le hameau de Beauvert de la gêne occasionnée par la N104
- Formation des agents des services techniques aux « Impacts du bâtiment sur la santé, notions et éléments clefs d'un projet éco construit »
- Des projets de réaménagement qui concernent le cœur du village

Des points à améliorer

- Des règles d'urbanisme qui ne sont pas toujours respectées
- Difficultés à éviter des constructions « sauvages »
- Des nuisances sonores générées par la proximité de la Francilienne, de la N446 et par le trafic aérien
- Établissement de cartes de bruits
- **Présence de zones non valorisées, laissées en friche: le long de la station-service, le long de la Francilienne, derrière le tir à l'arc**
- **Des façades de commerces en mauvais état (notamment place de la République)**
- Des bâtiments publics énergivores



Focus sur la concertation

- Les participants sont unanimes pour qualifier la ville de fleurie et verte, avec des plantations de fleurs adaptées aux saisons et un bon entretien général.
- Les rencontres ont montré que les parcs de la ville, Bellejame et Célestins, sont très appréciés. Ce sont des lieux de promenade agréables.
- Les nouveaux logements sociaux sont considérés comme esthétiques et bien intégrés dans le patrimoine architectural.



Les leviers du territoire

- Document de planification de l'aménagement du territoire: PLU
- Démarche AEU en cours sur les projets d'aménagement / de programmation
- Politique de soutien de l'ADEME, du Conseil Général et Régional
- Éco-pôle

La gestion des milieux naturels et semi-naturels

2.6

Par gestion des « milieux semi-naturels », on entend la gestion des espaces verts (247 hectares à Marcoussis), des gazons des terrains de sport, des bords de routes, etc. En ce sens, la Ville a d'ores et déjà amorcé une réflexion sur la suppression des produits phytosanitaires (Programme Phyt'eaux Cités), des amendements et engrais, et sur le choix des plantations, etc.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Participation à l'aménagement du Bois départemental de Bellejame: continuité des corridors écologiques de la ville
- Une réflexion sur l'économie des ressources (récupération des eaux de pluie, gestion des arrosages)
- La présence de bandes enherbées le long des rivières pour piéger les nitrates
- Des agents des services techniques formés à l'entretien écologique des gazons des terrains de sport: évitement du traitement chimique
- Utilisation du BRP* dans les massifs.
- Le remplacement systématique des arbres abattus (10 000 €/an)
- Études phytosanitaires sur les parcs F. Mitterrand et des Célestins
- Gestion différenciée des bords de routes suivie par les services
- Relevé floristique des espaces naturels (atlas de la flore de l'Essonne par commune)
- Plus d'usage de produits phytosanitaires, déjà depuis quelques années dans les espaces verts, et depuis 2 ans adhésion au programme Zéro phyto sur l'entretien voirie et espaces verts.

Des points à améliorer

- Adéquation des effectifs du personnel municipal à la charge de travail pour la mise en œuvre des méthodes plus respectueuses de l'environnement, mais davantage consommatrices de temps
- Un entretien des bords de routes à améliorer: techniques alternatives au désherbage des bords de route à pérenniser suite à la suppression du round-up
- Propreté des berges
- Pratiques des habitants utilisateurs de produits phyto
- La question de l'acceptabilité par les habitants de la gestion différenciée
- Renforcer la communication auprès des habitants

La gestion des dépôts sauvages

2.7



Focus sur la concertation



Sur la question de l'acceptabilité par les habitants de la gestion différenciée, les réactions sont diversifiées. Certains relèvent comme une bonne idée les « champs de fleurs « sauvages » comme à l'Orangerie, à côté de la médiathèque et aux Célestins », ou encore la « plantation de prairies naturelles ». Pour d'autres, les abords des Célestins ne sont pas entretenus, de même que l'entrée de ville en venant des Ulis. Il y a donc encore certainement des actions à mettre en place pour sensibiliser la population à la politique de gestion des espaces verts de la Ville (parcs et voirie).

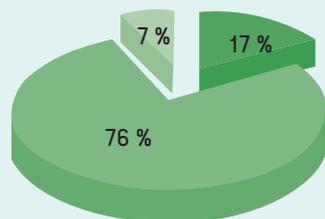
- L'arrosage municipal en journée est critiqué en termes de gestion de l'eau.
- La présence de nombreux animaux (Étang du Gué, bassin de la Médiathèque, parcs...) est relevée comme un élément positif du territoire.



Focus sur l'enquête population

Sur la question de l'acceptabilité par les habitants de la gestion différenciée, les résultats de l'enquête corroborent en partie les apports du reste de la concertation. Ainsi, l'approche durable des espaces verts est admise par les citoyens de Marcoussis. Le graphique ci-dessous montre qu'ils sont plus des trois quarts à soutenir le choix de produits adaptés.

Quelle est selon vous la priorité dans la gestion des espaces verts, de la voirie et de ses abords ?



- Ils doivent être propres; pas de mauvaises herbes, de fleurs, une coupe d'herbe régulière.
- Ils doivent être entretenus sans utiliser de produits phytosanitaires (produits issus de l'industrie chimique).
- Il faut faire au mieux avec le moins d'argent possible, les priorités sont ailleurs.



Les leviers du territoire

- Adhésion au programme régional Zéro phyto dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'eau
- Programme de gestion différenciée des bords de routes
- Entretien des berges publiques par le SIVOA
- Engagement d'un certain nombre de partenaires associatifs à la sensibilisation des particuliers sur l'usage de pesticides



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Sensibilisation des entreprises
- Collecte des encombrants en porte-à-porte, et proximité d'une déchetterie à Nozay
- **Des efforts de gestion des dépôts sauvages**

Des points à améliorer

- Passage de 160 tonnes ramassées en 2004 à 168 tonnes en 2007
- Des dépôts sauvages importants constatés sur les chemins ruraux en particulier, dans les bois communaux et sur les bords de la Sallemouille
- Communication pour des changements de comportements



Focus sur la concertation

- Les différentes interventions confirment une préoccupation pour la présence des dépôts sauvages. Ainsi, un manque de civisme vis-à-vis des déchets déposés sur les liaisons douces et dans les parcs est constaté. Les abords de la Sallemouille sont jugés sales sur certains tronçons.
- Les efforts de la ville pour la gestion des dépôts sauvages sont toutefois remarquables. Par exemple il a été cité la résorption rapide du dépôt sauvage de la Ronce et le ramassage d'une voiture dans le bassin sec de Bellejame.



Les leviers du territoire

- Politique régionale d'élimination et prévention des déchets: PREDMA
- Dispositif de soutien des plans et programmes de prévention des déchets de l'ADEME au travers du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des Ordures Ménagères)
- Charte départementale sur la prévention des déchets
- Entretien des espaces boisés et lutte active contre les dépôts sauvages
- Réflexion sur un projet de valorisation des déchets verts via des procédés de valorisation de la biomasse (BRF, compost...)

L'impact des pratiques agricoles sur les milieux

2.8



Les activités agricoles (pépinières, maraîchage, apiculture) façonnent les paysages entourant Marcoussis mais sont également source d'impacts négatifs pour la biodiversité (pollutions dues à la rémanence des produits phytosanitaires notamment). Force est de constater que bien souvent, c'est l'augmentation du prix des intrants et la montée des exigences réglementaires qui poussent les exploitants à revoir leurs pratiques, mais également une demande des habitants.

De plus, la lutte contre les nuisibles (exemple: chrysomèle du maïs) implique des traitements chimiques réalisés par hélicoptère et décidés au niveau national, traitements qui ont des impacts organisationnels pour la Ville, sanitaires et environnementaux pour le territoire.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Une réduction de certaines pratiques phytosanitaires, du fait de l'interdiction de certaines molécules: par exemple arrêt des traitements contre les germes de pomme de terre
- Des aides pour les jachères fleuries, favorisant ainsi le repos de la terre et la biodiversité: programmes FEDER, relayés par le Triangle Vert
- Développement de l'agriculture biologique dans la plaine agricole: CAT La vie en Herbes, les Potagers de Marcoussis

Des points à améliorer

- Une agriculture majoritairement intensive et céréalière: des traitements nécessitant l'utilisation d'intrants (notamment enrichissements des sols en azote) et de phytosanitaires (désherbants, fongicides)
- La régression des jachères
- Des agriculteurs à sensibiliser aux nouvelles techniques d'entretien du sol (BRF)



Les leviers du territoire

- Programme agro-environnemental mené par le Conseil Régional d'Île-de-France, encourageant le développement de la filière bio
- Politique agricole départementale menée par le Conseil Général de l'Essonne: valorisation de l'agriculture périurbaine, des circuits courts de commercialisation, du développement de la biomasse et de l'expérimentation de nouvelles techniques agronomiques
- Développement d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

La sensibilisation et l'implication des acteurs locaux à la protection de l'environnement

2.9

Il est essentiel pour l'avenir de tous de préserver les richesses naturelles (biodiversité) et paysagères. Les qualités paysagères de Marcoussis contribuent en effet à son attractivité résidentielle et économique. La commune bénéficie de l'implication d'acteurs associatifs, qui se positionnent aussi bien sur des actions de sensibilisation que de protection de l'environnement, et qui sont soutenus par les institutionnels. En revanche, les entreprises sont peu actives dans ce domaine.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Des actions de sensibilisation régulières et diversifiées (expositions scientifiques à la Médiathèque sur l'eau, les déchets, fête de la fraise, promenades, conférences..)
- Création d'un jardin des senteurs dans le cadre de la signature de la Charte régionale pour la Biodiversité
- Classes transplantées sur la biodiversité aux Acacias en 2009
- Une section randonnée qui intègre les dimensions « protection de la nature »
- Des associations actives (Association du Triangle Vert pour la protection de la plaine agricole, Club Connaître et Protéger la Nature (CPN) des Grenouilles de la Sallemouille qui sensibilise les enfants à la découverte de la nature depuis 20 ans), les jardiniers de France
- Mise en place de cycles de conférences et d'ateliers sur le jardinage, le paysage et l'architecture
- **Sensibilisation au tri des déchets dans les écoles**

Des points à améliorer

- Continuer à développer les projets avec les écoles
- Peu d'actions de communication en direction des familles
- Présence d'éco-entreprises sur le territoire
- Sensibilité des entreprises à l'environnement



Focus sur la concertation



- L'action du Triangle Vert est soulignée comme positive en faveur de la biodiversité
- Il a été regretté à plusieurs reprises une insuffisance de l'éducation à l'environnement et au développement durable à l'école, un manque de projets éducatifs autour de ces notions. Néanmoins, l'apprentissage du tri sélectif dans les écoles est un point positif unanimement relevé.



Focus sur l'enquête population

- Plus des deux tiers (71 %) des Marcoussissiens se déclarent peu ou pas engagés dans une action concrète de développement durable. Pour autant, cette question intéresse de près ou de loin près de 94 % des citoyens de Marcoussis.
- Dans la sphère privée, le Marcoussissien peine à cultiver son jardin selon les préceptes du développement durable qu'il souhaite voir appliquer à l'entretien des espaces verts de la Ville (cf. 2.6). Ainsi, c'est près de la moitié d'entre eux (48 %) qui utilisent encore des produits chimiques pour jardiner.



Les leviers du territoire

- Natureparif (Agence francilienne de la biodiversité)
- Conservatoire des Espaces naturels sensibles
- Éducation à l'environnement par le SIVOA et le SIREDOM
- Éducation à l'environnement en milieu scolaire et pendant les loisirs
- Réseau associatif existant: Club CPN

La gestion des risques naturels et technologiques

2.10

Le territoire de Marcoussis est drainé car il occupe d'anciennes terres marécageuses. En matière de risques naturels, Marcoussis est concerné par le risque d'inondations, notamment du fait de sa géographie en cuvette. Néanmoins, ces inondations ne provoquent pas d'incidence sur le facteur humain avec les nouveaux bassins sur la Sallemouille; de ce fait, Marcoussis n'a pas été retenu dans le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) par la préfecture.

En matière de risques industriels, la commune est concernée par la présence du tunnel TGV à son extrémité ouest et par le transport régulier de matières dangereuses (matériaux nucléaires en provenance du CEA). Marcoussis se trouve dans le périmètre de l'incinérateur de déchets de Villejust et du Centre d'essais nucléaires de Saclay; la Ville a ainsi récemment intégré les CLI qui les concernent.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Préservation des bois sur les coteaux, qui stabilisent les sols
- Réouverture de la Sallemouille - phase 1 (et phase 2 en projet)
- Projets du SIVOA sur les phénomènes de crue (mise en place de bassins de rétention)

Des points à améliorer

- La canalisation et l'écoulement des eaux pluviales: problème dû aux bassins non entretenus de la N104, à la disparition des drains agricoles des parcelles anciennement cultivées et construites maintenant, à un manque d'entretien des fossés et imperméabilisation des sols
- Routes inondées en cas de fortes pluies
- Un manque d'entretien des boisements privés, source de danger pour les promeneurs (chute de branches...)
- Développement de la coordination des interventions communales lorsque des aléas naturels compromettent le bon fonctionnement de la ville (gestion des risques sanitaires, et naturels...) et encouragement des habitants à participer: plan de prévention des risques



Focus sur la concertation

- Les inondations, phénomène ayant marqué les Marcoussissiens voilà quelques années, ont été considérées comme une problématique majeure lors de l'un des Apéros du développement durable.



Les leviers du territoire

- Documents de planification de l'aménagement du territoire (PLU, PRIF, ENS): avec l'acquisition de parcelles privées permettant la protection des biens et des personnes dans des zones pouvant être à risques (La Madeleine, Les Fonceaux, bords de Sallemouille)
- Prévention des inondations: réouverture de la Sallemouille dans l'enceinte du stade de l'Étang Neuf - phase 2
- Plan communal de secours
- Schéma de lutte contre les inondations de la vallée de l'Orge par le SIVOA.

Finalité 3: Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



L'accroissement des inégalités entre classes sociales, l'exclusion qui en résulte y compris en phase de croissance, les inégalités hommes/

femmes montrent que le développement économique n'est pas toujours synonyme de progrès social. Le contexte économique lié à la mondialisation qui entraîne une compétition entre les territoires concerne directement les collectivités qui sont au premier plan pour en gérer les conséquences sociales.

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires est une priorité affirmée de l'État français à laquelle devront concourir les territoires. Le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux du MEEDDM donne comme objectifs le renforcement des liens entre êtres humains, entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fasse au détriment de personne. Il s'agit de travailler à la définition d'un mode de développement qui garantisse l'amélioration des conditions dites de bien-être, c'est-à-dire sur le plan social, économique ou écologique.

Ainsi cette finalité peut se décliner sur les territoires par:

- L'inclusion sociale et l'accès à l'emploi pour tous
- La réduction des inégalités d'accès aux soins
- Les actions sur le logement et politique foncière permettant la satisfaction des besoins de chaque catégorie sociale
- L'accès égal à la justice

- L'urbanisme pour un cadre de vie préservé
- L'accès égal au territoire et aux services urbains
- La rénovation urbaine et la revitalisation rurale
- La sécurité et prévention des risques naturels et technologiques
- La prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale
- La participation de tous aux décisions collectives
- La solidarité intercommunale
- La coopération décentralisée

Les compétences des collectivités sur le sujet sont multiples et passent, par exemple, par:

- La politique du logement
- La politique de transports, notamment les transports en commun qui permettent la mobilité vers l'emploi des personnes défavorisées.
- La mise en place de services publics
- La mise en place de politique de solidarité et d'accès aux droits
- Des politiques liées à la prévention de la délinquance
- La mise en place de structures de concertation et l'animation des conseils de quartier par exemple

Cette fiche propose donc une lecture transversale de la prise en compte de la finalité sur la cohésion sociale et la solidarité au travers du prisme des compétences de la Ville de Marcoussis et des actions menées par tous les acteurs du territoire.

- 3.1 Un partage des voies de circulation
- 3.2 Un parcours résidentiel pour tous les Marcoussisiens
- 3.3 La lutte contre le logement précaire et insalubre
- 3.4 La prise en compte du vieillissement de la population
- 3.5 L'accès de tous au marché du travail
- 3.6 L'intégration des acteurs économiques sur le territoire
- 3.7 L'offre culturelle et de loisirs, un vecteur de solidarité et d'intégration au territoire
- 3.8 Des logiques d'ouverture et d'intégration autour d'une identité villageoise affirmée
- 3.9 Le civisme au quotidien
- 3.10 Les échanges internationaux: vers une solidarité entre territoires
- 3.11 La valorisation et la coordination du monde associatif



Les questions clés qui sous-tendent ces 10 fiches enjeux sont:

- Quelle prise en compte de la solidarité sociale dans les politiques?
- Quelle prévention en matière de sécurité?
- Quelle concertation entre les différents acteurs et les différentes échelles du territoire?

Un partage des voies de circulation

3.1

Le caractère rural de Marcoussis a des incidences sur les schémas de circulation (étroitesse des trottoirs et des routes...). Ainsi émerge la problématique de la sécurisation des voies de passage pour les modes doux (mise en place de zones de rencontre). De plus, des conflits d'usage peuvent apparaître sur certaines zones, notamment en centre-ville entre piétons et voitures.

Le sentiment d'insécurité routière est un élément défavorable pour le développement du vélo et de la marche à pied dans les déplacements quotidiens des Marcoussisais. Dès lors, le partage de l'espace public entre les différents usagers (« Code de la Rue ») est un enjeu de cohésion sociale important. Les réponses à apporter à cet enjeu doivent être réalisées sur plusieurs plans: les infrastructures, la réglementation, et les changements de comportement, l'incitation au civisme.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Réfection de routes
- Contrôle de vitesse et des stationnements
- Actions de prévention routière auprès des jeunes dans les établissements scolaires
- Mise en place depuis 2 ans d'un critérium du jeune conducteur pour les écoles élémentaires avec la participation du circuit et de l'Automobile Club de l'Ouest
- Sensibilisation des cyclistes au niveau des clubs
- Travaux pour la sécurisation aux abords des écoles (avec le CG 91) ainsi que dans le centre-ville à destination des piétons
- Sécurisation de la route de Briis par un cheminement piétonnier et des aménagements sur la route
- Expériences de mise en place du permis piétons avec la gendarmerie dans les écoles élémentaires
- Mise en place à l'entrée de la ville d'un panneau incitant à réduire sa vitesse

Des points à améliorer

- Cohérence du maillage des itinéraires cyclables
- Comportements des cyclistes amateurs
- Stationnement des voitures en centre-ville (respect de la zone bleue et complément marche à pied)
- La signalétique
- Pacification de la circulation (à l'instar des zones résidentielles)
- **Un problème de trafic dans le centre aux heures de pointe et point noir de circulation sur la route 446**
- Sécurité des déplacements en vélo des enfants
- Circulation de camions dans le centre
- **Respect de la vitesse en ville**



Focus sur la concertation

- La sécurité des déplacements a été le fil conducteur de très nombreuses contributions. La circulation est vue comme le problème le plus urgent à régler, un plan de circulation des voitures et des piétons est demandé. Les problèmes recensés sont liés soit aux infrastructures soit aux comportements des usagers de la route.
- Ainsi, en termes de comportement, on a noté à plusieurs reprises que les bus circulaient trop vite en ville, et que cela concerne de manière générale l'ensemble des automobilistes. À titre d'exemples souvent cités, on peut évoquer: les voitures empruntant la rue de La Ferronnerie pour éviter le feu du boulevard Nelaton, ce qui est dangereux pour les enfants (scolarisés au collège notamment) et les riverains; d'autre part l'entrée de voitures dans l'impasse Jean-Jacques Rousseau le matin et le soir pour mener leurs enfants à l'école pose également un problème de sécurité. Enfin, deux « mauvaises habitudes » des habitants ont été relevées: le non-respect du Code de la route par les jeunes en scooter et les automobilistes ne s'arrêtant pas aux passages piétons. Il y aurait donc des pistes à explorer en termes de sensibilisation et d'incitation au civisme.
- En termes d'infrastructures et d'aménagement, il a été demandé de sécuriser de nombreux points de circulation: route de Nozay (pas assez d'éclairage et circulation des bus), Chemin du Moulin (nid-de-poule), au croisement de la rue de La Ferronnerie et de la route de Nozay (passage piéton à protéger), en haut du boulevard Nelaton (passage piéton). Il a été relevé un problème de signalisation au niveau de l'église, les enfants ne pouvant pas traverser seuls.
- Le point noir de circulation relevé est la route 446 (rue Alfred Dubois), ce qui représente un danger notamment pour les vélos. De très nombreux participants demandent une amélioration de cette voie et un plan de circulation alternatif à la RN 446.
- Le problème du stationnement a été traité par de nombreux participants. Certains parkings sont vides (Jean Jacques Rousseau, cimetière) tandis que d'autres sont souvent pleins, comme les Acacias. Néanmoins, certains ont noté une amélioration du nombre des parkings en centre-ville. Aux heures de pointe les trottoirs sont encombrés de voitures et deviennent impraticables. À certains endroits les poteaux obligent à descendre sur la route.



Focus sur l'enquête population

- L'enquête confirme que les habitants sont en demande d'une politique permettant un partage de l'espace public entre tous plus serein: la « sécurisation des routes et rues de la commune » est leur quatrième priorité (avec 31 % de réponses) dans les attentes vis-à-vis de la municipalité.
- La question de l'aménagement de la rue principale est omniprésente dans les réponses aux questions ouvertes.
- La citation ci-dessous donne la part belle aux liaisons douces. D'autre part, par cette question l'enquête mesure les difficultés persistantes de cohabitation entre les voitures et les vélos qui semblent expliquer pour partie la faible utilisation de ce mode: « Il faut un grand projet pour la rue Alfred Dubois: réduire la vitesse des voitures et des cars, élargir les trottoirs et investir dans un design urbain cohérent joli et donnant à Marcoussis une certaine cohérence, créant du lien Est-Ouest; mieux baliser les liaisons douces, construire une extension, une piste cyclable Marcoussis-Monthléry et Marcoussis-Courtboeuf. »



Les leviers du territoire

- Plan Départemental de Sécurité Routière (PDASR)
- Adhésion au Club des Villes et Territoires Cyclables

Un parcours résidentiel pour tous les Marcoussissiens

3.2

En 2006, Marcoussis, avec 2 748 ménages, comptait 2 888 logements dont 3 % de vacance.

Or, le parc de logement est relativement ancien avec des prix très élevés, ce qui tend à empêcher la mixité sociale, et notamment le maintien des jeunes sur le territoire, alors même que ces derniers présentent un fort attachement et un désir de demeurer à Marcoussis.

Aussi, l'étude du nombre de pièces dans les résidences principales met en relief qu'environ 28 % des logements comprennent entre 1 et 3 pièces, ce qui pose la question de l'existence de logements en adéquation avec les besoins des personnes âgées et des jeunes.

Par ailleurs, les personnes âgées et parfois à mobilité réduite ont des besoins de logements spécifiques. Ce phénomène est démultiplié à Marcoussis du fait que chacun souhaite rester vivre au village. Il a ainsi été identifié le réel manque d'une offre de logements évolutive, adaptée et structurée.

La municipalité cherche à répondre à cet enjeu notamment par le développement de logements sociaux. En 2008, la Ville comptait 202 logements sociaux (soit 7,82 %). Actuellement, la demande de logements sociaux est croissante (167 demandes en 2008). En 2008 et 2009, ce sont 160 logements sociaux qui sont construits. Notons qu'en 2006, 77 % des résidents étaient propriétaires et moins de 13 % habitaient en locatif privé, 6 % des locations restantes sont liées au logement social.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Obligation pour les maîtres d'ouvrage de réserver des logements destinés au parc social: 33 % dans les zones principales urbaines
- 2 espaces réservés au POS pour les logements sociaux (modification du POS du 31/01/2008)
- La taxe d'habitation est la plus faible du canton: 10,85 % (moyenne départementale: 15,29 %)
- **La bonne répartition des logements sociaux sur le territoire, ce qui permet une bonne mixité sociale**

Des points à améliorer

- Réhabilitation de l'ancien
- Difficulté à commencer son parcours résidentiel à Marcoussis: départ des jeunes Marcoussissiens du fait de l'impossibilité d'accéder à la propriété et **au logement social**
- Offre de locatif
- Offre de logements neufs et en accession à la propriété
- Offre pour des ménages aux très faibles revenus
- Offre de logements sociaux en T3
- Faible rotation dans les logements sociaux, à l'image du territoire national
- Réflexions avec les bailleurs sociaux ou privés sur la taille des logements
- Personnes âgées isolées dans leur logement
- **Des loyers et des charges trop élevés dans les logements sociaux**



Focus sur la concertation



- Le niveau d'acceptabilité de la construction de nouveaux logements sociaux à Marcoussis est variable. Ainsi, certains participants se sont montrés favorables à la construction de logements sociaux, voire en demande dans la mesure où ils sont bien répartis sur le territoire et à « taille humaine ».



- Les contributions ont marqué un point de vigilance sur la cohérence entre l'urbanisation (construction de logements sociaux) et les équipements nécessaires pour l'accueil de nouvelles populations.



Focus sur l'enquête population

- Pour faire écho aux contributions de la concertation sur la question de l'acceptabilité de nouveaux logements sociaux, il apparaît un distinguo dans les réponses entre les « engagés »* et les « non engagés » : les premiers sont 27 % à appeler au développement des logements sociaux et à l'accession sociale à la propriété, contre 17 % dans le second groupe.



Les leviers du territoire

- Document de planification de l'aménagement du territoire: PLU
- Article 55 de la loi SRU
- Des espaces à restaurer tels que la propriété du Chêne Rond
- Programme important de construction de logements sociaux
- Outils financiers d'accession à la propriété type « pass foncier ».

La lutte contre le logement précaire et insalubre

3.3

Il est difficile de connaître l'état actuel du parc. Les logements insalubres (2 ou 3 sont déjà identifiés) sont dans le bâti ancien. En 2006, 31 logements sans baignoire, ni douche sur 2 748 habitations ont été déclarés. On observe un problème d'inadéquation à la réglementation dans la transformation de bâtiments industriels en habitations louées. À cela s'ajoute le logement en caravanes qui pour certaines sont mal équipées. Dans ce contexte, ce sont les plus démunis qui sont majoritairement atteints par les problèmes d'insalubrité et de précarité énergétique, problèmes qui se sont accrus en 2008 avec l'augmentation du prix du pétrole puis la crise économique.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Aides attribuées par la Ville pour prendre en charge les factures d'énergie des personnes en grandes difficultés sociales
- Lutte contre certains propriétaires (qui pratiquent de la location de logement dans des conditions insalubres, non réglementaires)
- Existence d'un **Fond Solidarité Logement (FSL) au niveau de l'Essonne, et d'un Fond Social pour l'Énergie (FSE) (tous fluides) utilisé par les entreprises pour régler des impayés (électricité, gaz, eau)**

Des points à améliorer

- Régulation du marché de l'immobilier par des préemptions pour les zones naturelles et les baux commerciaux.
- Appartements en location en mauvais état, immeubles privés insalubres construits dans des maisons anciennes (**assainissement et isolation**)
- Mauvais entretien de certains logements sociaux (exemple: Les Fonceaux)**
- Connaissance des dispositifs et aides possibles pour l'amélioration de l'habitat des particuliers (par exemple: ANAH)
- Poursuite des travaux de mise aux normes de bâtiments
- Anticipation du relogement des victimes de propriétaires peu scrupuleux
- Charges élevées dans certains logements sociaux



Focus sur la concertation

- Les participants ont relevé des problèmes d'entretien généralisé dans le parc locatif tant privé que public: certains propriétaires n'entretiennent pas leurs logements locatifs, et des habitants dénoncent une inertie des bailleurs sociaux des Fonceaux (problèmes de mauvaise insonorisation, soucis d'humidité...).
- L'existence de services en faveur de la solidarité est très appréciée (Bailloterie, CCAS, Service Jeunesse).



Les leviers du territoire

- Présence d'un CCAS connaissant les problématiques du territoire
- Politique départementale: Maison Départementale des Solidarités dans la Zone d'activités du Fond des Prés
- Diagnostic de certains bailleurs sociaux sur l'état de leur parc de logement
- Espace Info-Energie: conseils à la population sur la précarité énergétique.

La prise en compte du vieillissement de la population

3.4



En 2006, Marcoussis comptait 24,5 % de plus de 65 ans au sein de sa population, les questions de solidarité et de relations entre générations se posent donc inévitablement.

La Ville est bien dotée en matière de dispositifs favorisant le maintien de relations sociales pour les personnes âgées (92 inscrits au Club de l'Amitié). Elle dispose également d'infrastructures d'accueil (un foyer logement municipal et deux maisons de retraite privées, pour un total de 174 places d'accueil en 2007) et met en place un ensemble de services pour permettre le maintien à domicile.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Services pour l'accompagnement du maintien à domicile: portage de repas à domicile (26 par jour), téléalarme, aide ménagère, accompagnement pour les courses, pour se rendre au Club de l'amitié...
- Diversité des activités offertes par le Club de l'Amitié
- Implication de structures (École des arts, Centre de loisirs...) générant des liens avec enfants et jeunes
- Prévention contre les incivilités à l'égard des personnes âgées (lutte contre l'arnaque, retrait d'argent accompagné...)
- Prévention santé par le CCAS
- Conseil des Sages
- **Des bénévoles retraités proposent d'accompagner des jeunes dans des musées à Paris**

Des points à améliorer

- Faire connaître et développer le service d'assistance pour les petits travaux.
- Adaptation des logements à la vieillesse
- Capacité à accueillir plus de personnes âgées dans des structures d'accueil publiques



Focus sur la concertation

- Les services et activités offerts aux personnes âgées sont considérés à l'unanimité des participants comme très satisfaisants. On leur offre ainsi « soutien et assistance », et le constat semble partagé que les intéressés sont bien au courant des démarches et actions possibles. Les repas à domicile et les trajets en véhicules de la mairie sont les services les plus souvent cités. Ainsi, « il est proposé un éventail de services complets permettant de couvrir l'essentiel des besoins ».
- Sur la question de l'isolement des personnes âgées et des relations intergénérationnelles, les contributions sont relativement divergentes. Ainsi pour certains, les jeunes ne s'occupent pas assez des personnes âgées, il n'y a pas assez de liens, les personnes âgées ne sont pas assez soutenues et sont trop seules. D'autres relèvent par ailleurs qu'il y a beaucoup de solidarité entre les personnes âgées.



Focus sur l'enquête population

- Sur la question de la solidarité dans la ville, parmi les personnes retraitées ayant répondu, seules 3 % déclarent souffrir de solitude. 65 % d'entre elles participent aux moments de rencontres d'échanges organisés par la Ville.



Les leviers du territoire

- Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2005-2010
- Une structure communale d'action sociale diversifiée
- Une structure associative dynamique.

L'accès de tous au marché du travail

3.5

Marcoussis connaît un des taux de chômage les plus faibles de l'Essonne et de l'Île-de-France (2,3 % en janvier 2009) mais avec une répartition inégale hommes/femmes (7,1 % chez les femmes). En 2007, on comptait 127 demandeurs d'emploi en fin de droits.

À Marcoussis comme partout en France, les difficultés pour accéder au marché de l'emploi semblent grandissantes: l'une d'elle, l'accès à la mobilité, touche tout particulièrement les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi.

Des initiatives sont alors mises en place pour l'insertion des personnes en difficulté.

Par ailleurs, il est à noter que, en écho aux tendances nationales, le temps partiel touche essentiellement les femmes: on compte ainsi 27 % de temps partiel chez les femmes contre 4 % pour les hommes. Dans quelles proportions, s'agit-il de choix personnels ou de contraintes liées au marché du travail ?



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Potagers de Marcoussis, chantier d'insertion en agriculture biologique
- 1 Centre d'Aide par le Travail (CAT) et une entreprise en insertion
- Des zones d'activités (Marcoussis et Courtaboeuf) à proximité
- Appel à des chantiers école sur des rénovations de bâtiments publics
- Des actions de la Ville à destination des jeunes: « jobs d'été » pour une première expérience professionnelle (stages), aide aux projets. 90 % des stagiaires à la Ville sont Marcoussisiens
- Accueil de jeunes en jobs d'été
- Maison de l'emploi municipale.

Des points à améliorer

- Accès à un emploi pour la tranche d'âge des 25-49 ans
- Accès à la Mission Locale (localisée aux Ulis) et au PLIE: éloignement des lieux d'actions de remobilisation vers l'emploi et l'insertion (formation et démarches)
- **Meilleure mise en relation des employeurs avec les demandeurs d'emplois**



Focus sur la concertation

- Il a été regretté un manque de sollicitation de la Maison de l'emploi par les commerçants.
- Mais, par ailleurs, il a été mis en évidence que les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, comme cela est le cas pour la ZA du Fond des Prés.



Les leviers du territoire

- Politique départementale: Maison Départementale des Solidarités dans la Zone d'activité du Fond des Prés
- Présence d'un CCAS connaissant les problématiques du territoire
- Maison de l'emploi à Marcoussis
- Association InterVal.

L'intégration des acteurs économiques sur le territoire

3.6

Les implantations régulières d'entreprises à Marcoussis montrent l'attractivité du territoire et sa capacité à les accueillir. Or, les activités économiques sont parfois sources de conflits d'usages. Ainsi, veiller à l'intégration des acteurs économiques sur le territoire est un facteur de cohésion à plusieurs égards: cohésion entre acteurs économiques d'une part (mutualisations), logiques de partenariat entre les entreprises et la collectivité d'autre part, et enfin relations avec les habitants (communication sur les métiers issus de ces activités économiques par exemple).



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Fréquentation des domaines agricoles par la population
- Rôle du Triangle Vert
- Attractivité du territoire pour les entreprises accrue depuis l'arrivée du CNR (image prestigieuse)
- Forum des métiers au collègue
- Poste d'une chargée de mission dédié au développement économique

Des points à améliorer

- La profession des agriculteurs est souvent méconnue de la part du grand public, dégradations sur leurs terres.
- Échanges entre les entreprises (ZA souvent excentrées) et les habitants
- Implication vis-à-vis de la collectivité via la démarche « Activités et environnement »
- Connaissance des habitants sur les entreprises implantées
- Desserte en transports en commun des zones d'activités



Focus sur la concertation

- Au cours des différents temps de rencontre, il a été souligné que les entreprises entretiennent peu de relations entre elles.



Focus sur l'enquête population

- 10 % de l'ensemble des citoyens ayant répondu considèrent que les entreprises locales ne respectent pas l'environnement. Il est à noter que parmi ces répondants, le groupe des « engagés »* soit ne dispose pas de la même information, soit en fait une lecture différente, car ils sont alors 22 % à avoir cette opinion. À noter que 76 % déclarent ne

pas savoir. Cette question ne semble pas être de préoccupation majeure des marcoussiens mais révèle un manque d'information sur cette thématique.



Les leviers du territoire

- Dynamique de politique de la Chambre de Commerce et d'industrie: pépinière d'entreprises Innov' valley sur le site de Data 4
- Une politique municipale développée dans le secteur économique avec un service consacré
- Des espaces dédiés dans le PLU permettant l'accueil de nouvelles entreprises, et l'extension des zones d'activités.

L'offre culturelle et de loisirs, un vecteur de solidarité et d'intégration au territoire

3.7

Marcoussis a une politique culturelle à plusieurs facettes tournée vers la découverte et l'accès aux arts pour tous les publics au travers de différentes actions déclinées par le programme culturel mais également des actions dans les établissements scolaires, périscolaires et de la petite enfance. Des établissements communaux comme la médiathèque ou l'École des arts représentent le socle du développement culturel de la ville. À cela s'ajoute la « vie de village » de Marcoussis qui est rythmée par un certain nombre de festivités créant des temps forts propices à la convivialité. Ces événements festifs constituent pour les habitants des opportunités d'échanges conviviaux qui favorisent la mixité. La vie sportive tournée vers des publics jeunes et moins jeunes est également développée et l'ensemble de ces activités, qui plus est, contribue à la découverte de valeurs citoyennes.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Contrats de développement culturel avec le Conseil Général avec pour programme d'actions:
 - vers le public jeune (au niveau scolaire, de la maternelle au collège; dans le cadre des activités périscolaires; et au niveau des structures petite enfance): sensibilisation à la création artistique contemporaine, de la pratique artistique, du livre et la lecture, pour conduire les enfants vers la découverte du spectacle vivant.
 - vers la sensibilisation des publics spécifiques à la création artistique contemporaine: accès des arts aux publics éloignés
 - autour du livre, de la lecture et l'accès à la connaissance (rencontre d'auteur, prix du jeune lecteur...)
- École des Arts: établissement d'enseignement artistique permettant de toucher de nombreuses pratiques artistiques - partenaire du collège par la classe CHAM (musique assistée par ordinateur), et de plusieurs classes élémentaires et maternelles sur des projets pluriannuels (musique, théâtre...)
- Moments festifs sur la ville où s'inscrit une programmation culturelle: Fête de la fraise, Fête des blés, Fête des écoles, carnaval « Bineau »...
- Rôle des éducateurs sportifs: jeunes en dehors du contexte familial qui acquiert des valeurs du vivre ensemble
- Partage de savoir dans des activités associatives (Maison pour tous)
- 90 inscrits au service jeunesse - La « plage » l'été
- Espace de rencontre: skate-park, terrain de jeu libre (foot, basket)
- Rencontre au sein des activités sportives associatives lors d'événements comme le Téléthon, la caisse à savon
- Chantiers et voyages d'adolescents avec le service jeunesse
- Importance de l'implication des bénévoles
- Voyage annuel organisé par le CCAS pour les aînés

Des points à améliorer

- Problème de consommation excessive d'alcool lors des fêtes
- Intérêt et participation du plus grand nombre à la vie culturelle, sportive et de loisirs
- **Organisation des fêtes: implication de tous pour le rangement**



Focus sur la concertation

- Les participants ont fait part de leur grande satisfaction à l'égard de l'offre de d'activités qui s'améliore constamment. De cette façon, la médiathèque, le cinéma (et Cinéssonne) ainsi que l'École des arts sont particulièrement très appréciés, tandis que l'absence de piscine à Marcoussis est acceptée par les habitants, conscients de l'investissement que cela représenterait pour la commune.
- Cependant, cette offre pourtant riche et accessible n'attire pas encore l'ensemble de la population.
- De plus, les nombreuses fêtes, qui concourent à la convivialité villageoise, se trouvent parfois mises à mal, comme l'expliquent les participants, par des comportements déviant. Par exemple, le Carnaval du Bineau demanderait d'être davantage encadré et de disposer de plus de moyens (pour stocker les chars, pour nettoyer à son issue...). Pour créer davantage de liens de voisinage, il paraît pertinent de créer des événements au niveau des quartiers.



Focus sur l'enquête population

- La quasi-totalité des personnes interrogées (91 %) reconnaît l'existence et la richesse d'une offre d'activités et de rencontres au sein de la ville permettant aux Marcoussissiens de se connaître et d'échanger.
- Ainsi, selon cette même source, très peu de personnes semblent souffrir de solitude: 3 % seulement sur l'échantillon de l'enquête.

Selon vous, Marcoussis est-elle une ville solidaire ?

Oui, il y a plein de moments de rencontre et d'échanges, je les connais et j'y participe	56 %
Oui, il y a des choses qui existent, mais je n'ai pas le temps	35 %
Non, mais ça ne me dérange pas	6 %
Non, c'est vrai que je me sens plutôt isolé	3 % (8 personnes/263)



- On note l'impact des fêtes et des événements sportifs en termes de nuisances et d'incivilités. De façon générale, les plaintes sur les nuisances provoquées par les événements de la ville (35 % de citation, au même niveau que les incivilités dans la rue) contrastent avec le souhait et la satisfaction souvent répétés vis-à-vis de ces mêmes événements.



Les leviers du territoire

- Contrats départementaux de développement culturel
- Une École des Arts dont le champ d'action est très large
- Une salle de cinéma dans les moins chères de l'Essonne
- Résidence d'artistes
- Triangle Vert: ouverture de la plaine agricole aux habitants
- Réseaux associatifs sportifs

Des logiques d'ouverture et d'intégration autour d'une identité villageoise affirmée

3.8

Jouissant d'un riche patrimoine historique et culturel, héritant d'une autonomie géographique, Marcoussis s'est forgé une identité propre, forte et revendiquée. Cette identité peut se révéler aussi bien un atout qu'une contrainte. Quels sont les niveaux d'intégration et d'ouverture qu'offre le territoire ?

L'accueil de nouveaux habitants est traité de manière volontariste par la Ville.

Liée à des facteurs historiques, la présence de gens du voyage (environ 200 personnes en caravane) dont la majorité est sédentarisée, pose parfois des questions d'intégration.

Marcoussis accueille une population plutôt jeune (87 % ont moins de 65 ans). Aussi, la Municipalité cherche à valoriser la présence des familles et des jeunes.

La commune n'est pas engagée à ce jour dans un EPCI. Marcoussis est partie prenante dans différents syndicats et associations (SIGEIF, SIVOA, Triangle Vert, SCDATC...). Ainsi, dans une démarche spécifique, la Ville pense son intégration territoriale dans des logiques à géométrie variable.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Valorisation et rayonnement de Marcoussis (AHM et Syndicat d'Initiative)
- Actions du CCAS de lutte contre l'isolement et l'exclusion
- Accueil des nouveaux arrivants (visite de la ville..)
- Qualité de l'accueil pour les artistes reconnue
- Qualité du « vivre ensemble » reconnue à Marcoussis
- **Bien-être des jeunes à Marcoussis**

Des points à améliorer

- Intégration des gens du voyage et des migrants (à partir du second cycle, phénomènes de groupes entre les enfants)
- Place et rôle des jeunes dans la vie de la cité et leurs relations avec les « adultes »
- Liens avec les communes voisines pour mutualiser certaines politiques et moyens, comme les transports: projet d'EPCI à terme
- Des solidarités de proximité à développer: covoiturage, courses pour les personnes âgées...
- **Des difficultés d'intégration pour les nouveaux habitants qui n'ont pas d'enfant et des célibataires**



Focus sur la concertation

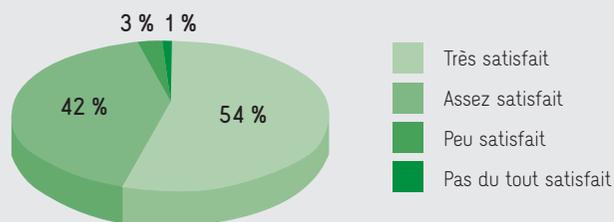
- L'existence de services en faveur de la solidarité est très appréciée (Bailloterie, CCAS, Service Jeunesse).
- La question de l'intégration des nouveaux habitants dans la vie de la cité a été relevée. Ce témoignage de vécu paraît paradoxal lorsque l'on connaît les opportunités d'activités et de temps de rencontres qu'offre la ville. Cela est probablement lié à l'esprit de village qui règne à Marcoussis, qui fait qu'il peut être difficile pour les nouveaux venus d'intégrer des cercles de connaissance déjà formés.
- L'intégration des gens du voyage a été abordée à de nombreuses reprises dans les rencontres, avec un distinguo entre les familles itinérantes et sédentarisées. Ainsi, les participants aux rencontres approuvent dans l'ensemble l'aire d'accueil des gens du voyage et la considèrent bien située.
- Enfin, certains participants ont regretté le manque de rapprochement avec des villes voisines, et notamment l'absence de participation de Marcoussis à une communauté d'agglomération.



Focus sur l'enquête population

- L'attachement des habitants à Marcoussis est important. Les répondants sont donc à leur très grande majorité satisfaits de vivre à Marcoussis (cf. graphique ci-dessous) et souhaitent conserver l'aspect village de leur lieu de résidence.

Êtes-vous satisfait de vivre à Marcoussis ?



Les leviers du territoire

- Au niveau municipal: visite de la ville des nouveaux arrivants avec les élus
- Vie communale: Forum des associations, fêtes de la fraise et des écoles, activités périscolaires et de loisirs
- Vie associative très importante
- Intégration à terme d'une intercommunalité.

Le civisme au quotidien

3.9

Malgré les constats faits précédemment en matière de qualité de vie et de bien-être à Marcoussis, la concertation a fait ressortir un sujet transversal, abordé dans différents domaines de la vie quotidienne: le civisme. En effet, quand les habitants ont été questionnés sur leur perception de la propreté de la ville, des abords de la Sallemouille, des nuisances sonores, de la solidarité à Marcoussis... ils ont fait ressortir des vécus et des craintes, qui ne coïncident pas toujours avec la réalité des chiffres mais qui expriment bien certaines appréhensions, qu'il convient de prendre en compte.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Vie associative très riche
- Service de police municipale au service des habitants
- **Solidarité des jeunes entre eux**
- **Entraide entre voisins**

Des points à améliorer

- Cohabitation entre les générations sur le partage et l'usage de la voie publique ainsi que sur le comportement
- **Cohabitation sur les espaces de fêtes**



Focus sur la concertation

- Un certain sentiment « d'insécurité » a pu être exprimé dans différents groupes de parole. Pour autant, personne n'a fait état d'avoir été victime d'agression dans le questionnaire. Les habitants ont également fait part de certains faits de délinquance comme les voitures vandalisées et les cambriolages. À l'inverse, l'image positive d'une ville où l'on se sent en sécurité, a été renvoyée par d'autres acteurs, notamment les enfants et les agents. 
- Des critiques ont été formulées vis-à-vis de certains comportements (abandon de déchets, bruit des deux-roues motorisés, consommation d'alcool...).



Focus sur l'enquête population

- Deux grands types de lieux et occasions sont cités dans les incivilités constatées: la rue (36 %) et les fêtes (34 %).

- Il faut moduler cette remarque avec le fait que 14 % des répondants n'avaient pas constaté d'acte d'incivilité à Marcoussis.



Les leviers du territoire

- Une politique communale tournée vers la prévention: service de police municipale, service jeunesse, service communication (dépôts sauvages, sécurité routière.)
- Une politique culturelle tournée vers la jeunesse et les publics spécifiques
- Association InterVal
- Un espace pour les jeunes à la Maison pour tous: cyber espace, soirée jeu informatique
- Une politique favorisant les liens entre les générations
- Des associations permettant la vie en groupe et l'apprentissage des règles et le respect de tous les acteurs du groupe.

Les échanges internationaux: vers une solidarité entre territoires

3.10

La solidarité internationale est l'un des grands champs d'action du développement durable. En France, les collectivités locales sont dotées de compétences leur permettant de tisser directement des liens avec des communautés locales étrangères, par le biais des jumelages et de la coopération décentralisée (aide au développement). Ces actions peuvent ainsi être le support d'une sensibilisation des habitants: ouverture à l'autre, apprentissages, interculturalité. La Ville de Marcoussis est impliquée dans des relations internationales depuis 1970.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Jumelage et échanges scolaires avec Waldsassen (Allemagne) depuis 1970, avec Marianske Lazne (République Tchèque) depuis 2005
- Jumelage (1998) renforcé par une coopération décentralisée depuis 2007 avec Bérégadougou (Burkina Faso)
- Voyages de projet d'une délégation (élus, agents, habitants, AMFAI): construction d'une école..
- L'école des arts propose des cours de danse africaine et de djembés
- Rôle de l'Association de Marcoussis en faveur des amitiés internationales (AMFAI) qui organise avec le service culturel de la Ville tous les deux ans un week-end africain.

Des points à améliorer

- Connaissance des Marcoussisiens de l'implication de la ville dans la coopération décentralisée avec Bérégadougou
- S'interroger sur l'utilisation des énergies renouvelables dans les constructions et projets locaux financés, en lien avec l'emploi local.



Focus sur la concertation

- De façon générale, les participants souhaitent une forte communication, appuyée sur des exemples concrets sur les jumelages et la coopération décentralisée, qui peuvent tendre à être confondues.
- En outre, certains ont signalé que l'AMFAI gagnerait à s'ouvrir davantage auprès de la population en accueillant de nouveaux membres. Mais, pour cela, il conviendrait qu'elle soit mieux connue de tous.



Focus sur l'enquête population

- Si la coopération avec le Burkina Faso enregistre l'adhésion de la moitié des répondants. À noter qu'une personne sur cinq s'interroge sur l'utilité de l'opération. Cette question ne semble pas être de préoccupation majeure des marcoussisiens mais révèle un manque d'information sur cette thématique (1 personne sur 3 est sans avis).
- On a un enseignement similaire des avis sur le jumelage: 58 % des répondants sont sans avis.
- Ce qui nous laisse penser qu'une meilleure information et communication seraient utiles et nécessaires.



Les leviers du territoire

- Projet de développement global de partenariat global de Beregadougou
- Adhésion à Cités Unies France
- Le Conseil Général de l'Essonne au travers de son Agenda 21
- Le Centre de Ressources Essonnien de la Solidarité Internationale (CRESI).
- Association de nouvelles interactions pour la coopération décentralisée, via des partenariats possibles avec des entreprises privées
- AMFAl: développement des échanges existants et de nouvelles perspectives
- Rencontre avec les villes jumelées au cours de festivités communes: voyage au Burkina Faso en 2009, les 40 ans avec Waldsassen en 2010
- Soutien et coopération décentralisée par le MAE et différentes ONG françaises (ex: électriciens sans frontières...)
- Poste coopération décentralisée au SIVOA

La valorisation et la coordination du monde associatif

3.11



Riche et dense, le tissu associatif marcoussisien est marqué par des relations fortes entre ses acteurs, soutenus par la Ville. Il contribue à l'animation d'une vie de village. L'investissement des bénévoles et des salariés est particulièrement important dans les activités associatives comme à la Maison pour Tous, à l'Association des Sports de Marcoussis (ASM) ou encore au cinéma et à la médiathèque.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Soutien très fort de la Ville aux associations
- Nombre et diversité du tissu associatif: 51 associations généralistes et 23 associations sportives
- Inter-association (partage des locaux, mutualisation des services, relations entre associations...)
- Rôle des associations (Maison pour tous, Association historique de Marcoussis...) qui s'impliquent notamment sur le développement durable et participent fortement à la cohésion sociale de la commune
- Prix de l'Académie des Sciences obtenu par l'Association Historique de Marcoussis
- Groupe de parole (cancer) et relais contre l'isolement
- Club de l'Amitié
- Artisans du Monde
- Syndicat d'initiatives
- Rôle de la Maison pour Tous dans la diffusion de l'Internet, labellisée « Espaces publics numériques Essonnien »

Des points à améliorer

- Étendre la culture du bénévolat pour favoriser son renouvellement
- **Concertation entre les associations pour organiser des événements**
- **Communication sur la Maison pour Tous et échange des savoirs**



Focus sur la concertation

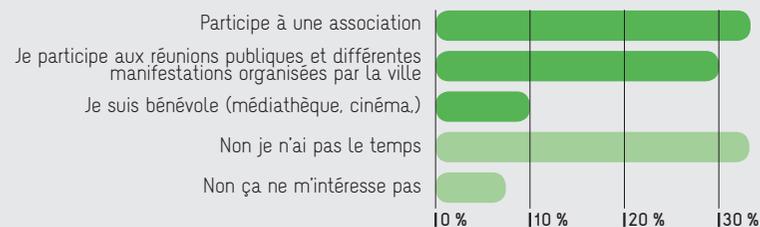
- De façon unanime, la richesse et la diversité du tissu associatif sont grandement appréciées. Celui-ci joue un rôle considérable dans la satisfaction des besoins individuels (exemple de la MPT), créant de la solidarité au sein de la commune. La Mairie apparaît comme un support clé de la dynamique associative. Aussi, la bonne organisation et la convivialité du Forum des associations sont reconnues.
- Toutefois, certains participants ont avoué ne pas avoir de temps pour s'engager au niveau associatif. Dès lors, un problème identifié est le manque de renouvellement au sein des associations, tandis que certains participants regrettent de ne pas être bien intégrés en tant que nouvel arrivant dans celles-ci. Le bénévolat apparaît comme une valeur phare qui devrait être davantage mise en valeur.
- Par ailleurs, s'il est constaté que les jeunes de la tranche d'âge 14-18 ans s'impliquent peu dans les associations, un déficit de communication sur les activités associatives a été identifié à leur égard.
- La concertation a qui plus est, été l'occasion d'aborder la question de l'inclusion des personnes handicapées dans les associations; leur accueil requiert alors un certain nombre d'adaptations. De plus, l'absence d'association sur le sujet du handicap a été évoquée.



Focus sur l'enquête population

- La donnée « temps » - le fait d'avoir du temps ou pas - est fondamentale dans l'implication des Marcoussissiens dans le développement durable et la solidarité. La participation à la vie de la municipalité est fortement conditionnée par cette variable.

Êtes-vous actif d'une façon ou d'une autre dans la vie de la commune ?



Il faut noter, dans ce contexte, que le comportement des « engagés »* est très différent des autres. Ils sont beaucoup plus actifs dans les associations: +23 points par rapport aux résultats globaux, et réalisent plus de bénévolat: +11 points.

Finalité 4: Épanouissement de tous les êtres humains



La Déclaration de Rio stipule que « les êtres humains sont au centre des préoccupations de développement durable. Ils ont droit à une vie saine en harmonie avec la nature ». Par ailleurs la Charte de l'Environnement, introduite au Préambule de la Constitution de la V^e République, indique que « l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ».

- Lutte contre toute forme d'exclusion
- Vigilance au regard de la santé des populations (exposition aux risques, pollutions, épidémies, ...)
- Accès de tous à une éducation de qualité
- Parité et égalité professionnelle
- Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité
- Accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics
- Gouvernance et démocratie participative
- Accueil individualisé sur le territoire et administration de proximité
- Participation des habitants et des usagers

Afin de permettre la « satisfaction des besoins et des aspirations des Hommes, sans compromettre les capacités des générations futures » à assurer leur propre épanouissement, il est indispensable que les autorités compétentes mettent en place les politiques et moyens relevant de leurs compétences.

Ainsi le cadre de référence du MEEDDM pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux propose une liste d'objectifs possibles vis-à-vis de cette finalité :

- Satisfaction des besoins essentiels (logement, eau potable, santé, environnement sain)
- Éducation et formation tout au long de la vie
- Lutte contre la pauvreté

Les collectivités ont un rôle important à jouer dans la poursuite de cette finalité. Elles sont au plus près des habitants de part leurs compétences relatives à la mise en place de politiques de la Ville, en matière scolaire et d'accueil d'établissements de formation et/ou universitaire, la mise en place de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), d'équipements culturels et sportifs, l'animation de processus de concertation de la population, etc.

Cette fiche se veut être un balayage horizontal de la contribution de Marcoussis à cette finalité.

4.1

L'accessibilité à une offre culturelle et de loisirs riches et attractive

4.2

Une offre de soins spécialisés de proximité

4.3

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement

4.4

L'accessibilité de la ville à tous

4.5

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances

4.6

L'offre de services pour la petite enfance

4.7

La mobilisation et la participation de tous à la vie de la cité



Les questions clés qui sous-tendent ces 8 fiches enjeux sont:

- Quelles réponses aux attentes et aux besoins spécifiques de la population?
- Quelle prise en compte des enjeux sanitaires?
- Quelle égalité des chances dans l'accès à l'éducation et à l'emploi?

L'accessibilité à une offre culturelle, sportive et de loisirs riche et attractive

4.1

Marcoussis se caractérise par une offre de loisirs sportifs et culturels structurée et diversifiée. La ville est un lieu de création artistique reconnu. Tout ceci contribue à sa notoriété et offre des possibilités d'épanouissement à chacun. Cette offre repose notamment sur la bonne coordination entre les services municipaux et le réseau associatif. La Ville cherche à induire une politique tarifaire permettant l'accessibilité pour tous à ces activités, et privilégie une approche du sport en mode loisirs plutôt que compétition.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser	Des points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Un bon niveau d'équipements pour une ville de cette taille: terrains de grand jeu, terrains de jeux collectifs, gymnases... • Une offre sportive de qualité: 23 activités sportives • École des arts: 622 enfants et adolescents et 370 adultes inscrits en 2008 • Médiathèque: 3 000 inscrits à la médiathèque qui propose 18 610 supports • Le succès des infrastructures et des événements culturels (bonne fréquentation de l'École des arts, du cinéma, de la médiathèque, des spectacles, expositions, festival Elfondurock...) qui font de Marcoussis le lieu d'une création nouvelle • Un service jeunesse dynamique: offre d'activités variée, opération Marcoussis Plage (cf. photo) • Un fort soutien communal (technique et financier) aux activités culturelles et sportives: subventions, réalisation de locaux pour des associations (maison des associations), soutien logistique, planning... • Tarifs indexés sur le revenu pour tous les services à la population (cantine, garderie, centre de loisirs, école de sport municipale, école des arts...) • Accessibilité financière à l'offre culturelle: gratuité médiathèque, tarifs adaptés aux situations socioprofessionnelles (cinéma) • Création de la classe CHAM gratuite et ouverte à tous • Présence d'un centre d'accueil de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquations entre certaines infrastructures de sport et les pratiques (notamment la taille des équipements et la vétusté de certains bâtiments) • Mutualisation des équipements entre les associations de loisirs et de sports locales • Visibilité sur les tarifications pratiquées par les associations sportives



Focus sur la concertation



- La tarification des activités est considérée comme peu élevée par certains au vue de la qualité de l'offre culturelle. Ainsi, par exemple, le cinéma propose une programmation de qualité, en VO, et à des prix abordables.
- La dotation en équipements sportifs est hautement appréciée, même si certaines installations apparaissent vétustes et devraient être rénovées, avec la prise en compte des contraintes énergétiques, selon les participants.
- L'offre de loisirs adressée aux jeunes a fait l'objet d'avis contradictoires: certains la considérant comme un atout, alors que d'autres regrettent qu'il n'y ait pas d'activités gratuites (comme cela existe à destination des personnes âgées), de locaux pour qu'ils puissent se retrouver.



Les leviers du territoire

- Développement de la pratique de sports de plein air dans les espaces naturels et agricoles de la commune, tout en incitant à leur respect.

Une offre de soins spécialisés de proximité

4.2

Dans une optique d'anticipation de l'évolution démographique de Marcoussis, et notamment du vieillissement de la population, l'enjeu de l'offre de soins revêt un caractère d'importance particulier. Si la présence de médecins généralistes proches de la population semble satisfaire les besoins et les attentes des Marcoussisiens, il n'en va pas de même pour l'offre de soins spécialisés de proximité: le manque de spécialistes sur le territoire implique en effet le déplacement des patients vers d'autres communes.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Une bonne offre de soins de proximité pour la médecine généraliste
- Un centre de soins rassemblant des dentistes, un équivalent temps plein en gynécologie et un cabinet de 5 kinésithérapeutes
- Une permanence de la Sécurité Sociale au CCAS
- Des conférences « Atouts Santé » adressées aux retraités sur l'alimentation, sur la santé, sur l'aménagement de son logement...
- Prévention Santé à destination des jeunes: les actions de l'association InterVal et du service jeunesse (alcoolémie, MST...)
- Accompagnement des personnes âgées par le CCAS

Des points à améliorer

- Peu de spécialistes sur le territoire
- Un réel manque d'infirmiers et des praticiennes qui ne peuvent pas toujours se déplacer chez leurs patients
- Un accès difficile aux soins psychologiques et psychiatriques
- Une forte demande pour la mise en place d'un planning familial (le plus proche se situe aux Ullis)
- **Insuffisance des transports en commun en termes de desserte: pas de transport pour se rendre aux hôpitaux les plus proches; manque de communication sur le réseau**

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé / environnement

4.3

Qualité de l'air intérieur et extérieur, pollution des sols, nuisances sonores, qualité de l'alimentation: autant d'éléments qui posent la question des risques sanitaires et du lien santé / environnement.

En outre, on note des épisodes de pollution de l'air, notamment à l'ozone. La Ville de Marcoussis s'interroge de plus en plus sur cette problématique et plus spécifiquement sur la pollution intérieure, en axant son intervention sur le cadre de vie et sur le bien-être des enfants dans le contexte scolaire.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- La question de la santé à l'école:
 - Une réflexion sur la restauration scolaire: cahier des charges intégrant des critères durables (circuits courts, qualité, traçabilité..)
 - Des travaux réalisés dans les écoles autour de 3 cibles: bruit, lumière, qualité de l'air intérieur (réfection de l'école et de la cantine J.-J. Rousseau: 700 000 € d'investissement en 2008)
- Qualité de l'air intérieur: une conférence sur cette thématique organisée début 2009 à destination des habitants
- Maintien d'une agriculture périurbaine
- **Des efforts ont été réalisés sur les nuisances sonores des avions, même si cela reste aujourd'hui un problème majeur**

Des points à améliorer

- Des freins à d'autres modes de consommation dans la restauration scolaire: la problématique du surcoût, des obligations réglementaires...
- Des nuisances sonores dues à la proximité de la RD446, de la Francilienne et d'Orly. Des zones plus exposées (Le Gué, Le Clos des Célestins)
- Qualité de l'air: deux sites municipaux ont des installations de ventilation en mauvais état (étude SIGEIF)
- Une agriculture locale à orienter vers une chaîne alimentaire durable (dont restauration collective)
- Alerte à la pollution de l'air relativement fréquente



Focus sur la concertation

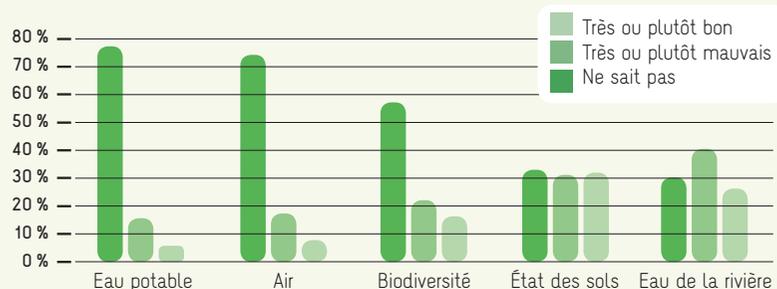
- La qualité de vie est un point essentiel pour les habitants, très appréciée et toujours relevée dans les rencontres.
- Les pollutions sonores constituent les nuisances les plus souvent citées: les deux-roues motorisés et les camions sont désignés comme responsables de ces nuisances; on signale également des problèmes de vibrations du fait du passage des camions et des bus.



Focus sur l'enquête population

- De manière globale, on peut considérer que les Marcoussisiens jugent le cadre de vie et ses éléments naturels de très bonne qualité, comme le montrent les réponses représentées dans ce graphique.

Comment trouvez-vous la qualité de...



- Cependant, les « engagés »* sont plus sévères sur la qualité des éléments: 25 % jugent la qualité de l'air mauvaise contre les 18 % de l'ensemble des répondants; et ils considèrent mauvais à 39 % l'état des sols, contre 26 % pour les autres.
- Les nuisances sonores sont une forte préoccupation pour la moitié des répondants. On constate par ailleurs que les cyclomoteurs gênent presque autant de personnes que les avions.

Quels bruits sont sources de nuisances ?



Les leviers du territoire

- Documents de planification de l'aménagement du territoire: PLU, Carte du bruit (Francilienne, aéroports de Paris), plan de prévention du bruit
- Prévention dans le cadre des bruits de voisinage
- Dans le cadre du contrat de plan État-Région, projet de mur antibruit le long de la Francilienne
- Suivi de la qualité de l'air au niveau des pollutions atmosphériques via Airparif
- Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur par le biais de conférences.

L'accessibilité de la ville à tous

4.4

Une ville solidaire est une ville qui permet à tous de se déplacer quelles que soient ses capacités motrices et cognitives. L'enjeu est donc de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite (personnes âgées, personnes souffrant d'un handicap physique ou mental, femmes enceintes, parents avec poussette, enfants...) dans l'aménagement des espaces publics.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Une étude menée par la Ville sur l'accessibilité piétonne permettant l'identification de problématiques spécifiques & un diagnostic en cours
- Des équipements accessibles aux PMR: accueil de la mairie, maternelle Étang Neuf, École de l'Orme, Médiathèque, Complexe sportif...
- Un service de minibus pour les déplacements des personnes âgées
- Réflexion du Conseil des Sages sur l'accessibilité des trottoirs

Des points à améliorer

- Faible accessibilité et difficultés de déplacement en centre-village pour les PMR (personnes âgées, avec poussettes, personnes handicapées...): trottoirs étroits, pavés...
- Accès aux installations sportives
- Respect des places de parking réservées aux personnes handicapées
- Aide du CCAS à destination des personnes à mobilité réduite
- Aménagements des espaces publics pour les personnes âgées (bancs trop bas...)



Focus sur la concertation

- La faible accessibilité du centre-ville pour les personnes à mobilité réduite fait l'objet d'un constat partagé (exemple: escaliers dans certains quartiers n'ayant pas de rampes, des barrières de ville protégeant les piétons mais interdisant le passage d'un fauteuil roulant, mauvais état des trottoirs)



Les leviers du territoire

- Schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2007-2011: Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Essonne (MDPHE), Service de transports pour les personnes handicapées essonniennes (PAM91)
- Politique d'aide départementale et régionale dans le cadre de l'aménagement de quartiers
- Politique d'amélioration départementale de la voirie et de ses abords
- Centre communal d'action sociale
- Investissement financier de la ville dans l'amélioration des trottoirs et des abords de la voirie pour une meilleure accessibilité

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances

4.5



L'éducation est un axe fort de la politique municipale depuis 1995. La Ville compte 310 enfants en maternelle, 530 en écoles élémentaires et 425 collégiens. De nombreuses actions sont mises en place afin de renforcer l'égalité des chances et l'accès à l'éducation. Néanmoins, une meilleure coordination des actions éducatives peut apparaître comme un levier pertinent pour renforcer la réussite scolaire de tous les enfants de Marcoussis.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Égalité des chances dans l'accès à l'éducation:
 - Un bon niveau de scolarisation: 96,2 % des 16-18 ans et 62,3 % des 19-24 ans (des taux supérieurs aux moyennes nationales)
 - Accueil des enfants handicapés dans les écoles
 - Une aide aux devoirs proposée tous les soirs pour les niveaux élémentaires
 - Une aide aux devoirs pour les collégiens (Service Jeunesse) et les lycéens (pôle France).
 - Gratuité des fournitures scolaires pour tous les enfants
 - Aide financière pour les transports des collégiens excentrés
- Coordination des actions éducatives:
- Expérience de Tableaux Blancs Interactifs dans les écoles élémentaires (cf. photo) dans les écoles élémentaires.
- Existence de référents municipaux dans les écoles élémentaires publiques
- Portail internet « Mon enfant à l'école »

Des points à améliorer

- Synergies entre les actions réalisées par les écoles et l'offre municipale
- La stabilité des équipes d'animation sur le temps des loisirs (matin, midi, soir)
- **Offre de jeux pour les 8-10 ans**
- **Investissement des parents (à la caisse des écoles notamment)**
- **Prise en compte du rôle des délégués dans les écoles**



Focus sur la concertation

- Les mesures prises par la collectivité pour favoriser l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation sont très appréciées par les participants (exemple du don d'un dictionnaire...).
- Il est regretté l'absence d'enseignement de plusieurs langues étrangères comme l'allemand dans les écoles primaires, d'autant plus que Marcoussis est jumelée avec des villes étrangères.
- Certains participants ont témoigné leur méfiance par rapport aux associations de parents d'élèves.



Les leviers du territoire

- Loi de décentralisation relative « aux responsabilités et aux libertés locales » déléguant aux communes la gestion des services de proximité: les communes sont ainsi responsables de la construction et du fonctionnement des écoles.
- Habilitation des accueils périscolaires et de loisirs maternelles, élémentaires et service jeunesse
- Contrat enfance et jeunesse (CAF) et contrat jeunesse et sport

L'offre de services pour la petite enfance

4.6

Marcoussis accueille de nombreux couples avec enfants; par ailleurs le développement des familles monoparentales s'accroît. Ainsi se pose la question des types de garde d'enfants proposés et du nombre de places disponibles. Les Marcoussisiens ont-ils la possibilité de choisir entre la garde individuelle ou collective pour leurs enfants?



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Structures d'accueil pour la petite enfance: crèche familiale, halte-garderie, relais d'assistantes maternelles communal (RAM), relais baby-sitting
- 20 Assistantes Maternelles (AM) en crèche municipale: capacité d'accueil de 56 enfants
- 48 AM indépendantes: accueil potentiel de 115 enfants
- Voiture à disposition des AM de la crèche

Des points à améliorer

- Horaires de halte-garderie
- Réponse aux demandes de places en crèche
- Des parents en recherche de places pour les raisons suivantes:
 - Coût élevé des assistantes maternelles indépendantes
 - Non-adéquation des amplitudes horaires des assistantes maternelles par rapport aux demandes des parents (9h-17h)



Focus sur la concertation

- La concertation a mis en évidence plusieurs points d'insatisfaction: mauvaise adaptation des horaires de la garde des enfants pour les actifs, insuffisance des infrastructures pour les crèches et les écoles.



Les leviers du territoire

- Contrat enfance et jeunesse (CAF)
- Politique départementale en matière de prévention (PMI; agrément des assistantes maternelles)
- Politique de soutien financier du Conseil régional Île de France, du Conseil général de l'Essonne, de la Caisse d'Allocations familiales pour le développement des structures petite enfance

La mobilisation et la participation de tous à la vie de la cité

4.7



La commune applique le principe d'associer les personnes concernées par un projet aux réflexions préalables à sa mise en place.

Cette concertation reste à formaliser et à systématiser, notamment au travers des instances de démocratie participative existantes (Conseil des Sages, Conseil Municipal des Enfants en photo ci-contre...) et de la dynamique participative initiée par la démarche d'Agenda 21.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Des instances de démocratie participative: Conseil des Sages (entre 15 et 20 membres), Conseil Municipal des Enfants (29 enfants élus de CM2 et 6^e) dont les missions sont de suivre les politiques et les actions mises en place par la municipalité afin de les adapter au mieux aux besoins spécifiques de chacun
- Consultation des habitants sur tous les projets d'aménagement et notamment des aménagements sociaux
- Établissement de la carte des liaisons douces: mobilisation de l'AHM pour des textes sur l'histoire du village et des chemins

Des points à améliorer

- Participation de la population active, qui se dit peu disponible pour des réunions publiques ou pour s'impliquer dans la vie de Marcoussis
- Participation du CME dans le dispositif décisionnel de la Ville et dans la vie des écoles
- **Relais entre les écoles et l'accueil de loisirs**
- **Échanges entre les parents et animateurs des centres de loisirs**



Focus sur la concertation

- Les relations interindividuelles font l'objet de points de vue opposés; certains notent un fort individualisme, tandis que d'autres valorisent l'entraide entre voisins.
- Il apparaît difficile de s'intégrer à Marcoussis; il y a une tendance à constituer des cercles de fréquentation.



Focus sur l'enquête population

- À un niveau global, 30 % des habitants ayant répondu au questionnaire déclarent participer aux réunions publiques et aux différentes manifestations organisées par la ville.
- Comme vu précédemment dans l'enjeu 3.10, la donnée « temps » joue elle aussi à plein dans les réponses des enquêtés. La participation à la vie de la municipalité varie également selon deux autres facteurs :
 - Le niveau d'engagement initial de la personne dans le développement durable: les « engagés »* déclarent participer aux réunions publiques à hauteur de +23 points par rapport à la moyenne globale
 - Le lieu de vie du citoyen: quand on n'habite pas en centre-ville, on est 37 % à n'avoir pas de temps à consacrer à la vie de la commune, alors que la proportion tombe à 25 % pour ceux qui habitent en centre-ville.



Les leviers du territoire

- Agenda 21
- Les différentes instances de discussion: Conseil des sages, Conseil municipal des enfants, futur Conseil des jeunes.

Finalité 5: Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Les modes de développement des pays industrialisés sont basés sur la production et la consommation de biens dont les effets négatifs ont été longtemps négligés et sont responsables des

principales atteintes à l'environnement. En effet, les activités de production et de consommation engendrent pollution des milieux, érosion de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, changement climatique...

Étant donné qu'il sera toujours nécessaire de disposer d'une structure de production, cette finalité entend principalement questionner les modes de production et impacts des structures économiques (structures privées et publiques, entreprises et administrations, etc.). Le consommateur final ou intermédiaire, par son acte d'achat et les critères qui sous-tendent son choix entre plusieurs produits ou services, possède un réel pouvoir d'orientation, si l'on raisonne en termes d'offre et de demande.

Il s'agit donc de favoriser des modes de production et de consommation qui soient à la fois moins polluants, moins consommateurs de ressources et d'espace, respectueux des droits de l'homme, favorables à l'emploi pour tous...

Le cadre de référence du MEEDDM pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux donne plusieurs déclinaisons possibles de cette finalité:

- Coopération interterritoriale en matière de développement économique
- Organisation territoriale rationnelle des espaces de production et de distribution et des flux induits
- Actions favorisant le recours à l'emploi local
- Promotion des systèmes productifs locaux et de l'écologie industrielle
- Promotion de l'économie solidaire
- Diversification des producteurs et des activités

- Adoption de systèmes de management environnemental
- Réduction des déchets à la source
- Recours aux écolabels et à la certification environnementale
- Développement de la responsabilité environnementale et sociale des organisations
- Eco-responsabilité des services publics
- Développement d'une politique d'achats responsables
- Adéquation entre ressources humaines locales et activités
- Fiscalité
- Actions visant la modification des comportements de consommation (pédagogie, information)
- Organisation des transports d'usagers, de personnels et de marchandises
- Protection des ressources naturelles
- Lutte contre les nuisances et les atteintes au paysage

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer au regard de cette finalité de par les différents leviers dont elles disposent, en

particulier leur proximité avec les acteurs de la production et de la consommation.

En effet, les collectivités ont des relations avec les acteurs économiques de par les systèmes d'aides financières, la mise en place des ZAC et l'accueil d'entreprises. Elles ont donc la possibilité de susciter l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, au travers des concessions d'aménagement des ZAC par exemple.

Les collectivités peuvent également jouer un rôle vis-à-vis de cet objectif en agissant sur leurs propres activités. Les collectivités sont en effet consommatrices de papier, d'eau, d'énergie, elles ont des besoins de déplacement et de transport. Elles ont la capacité d'infléchir le marché par des démarches d'achat public responsable, les achats publics représentant environ 20 % du PIB national. Tous ces sujets relèvent de l'éco-responsabilité.

D'autre part, ces collectivités ont des compétences en termes de formation et d'éducation et peuvent jouer un rôle dans d'insertion via l'économie sociale et solidaire par exemple, ou de soutien aux structures d'accompagnement vers l'emploi.

Enfin, les compétences des collectivités en termes d'organisation des transports, de gestion des déchets permettent d'agir sur les flux induits par l'activité économique.

5.1 L'attractivité et le dynamisme économique

5.2 La vitalité des commerces et services de proximité

5.3 Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement

5.4 L'impact de l'installation du CNR pour le développement du territoire

5.5 La responsabilisation des acteurs économiques locaux

5.6 La gestion durable des déchets ménagers

5.7 Les changements de comportement et de consommation des Marcoussissiens

5.8 Exemplarité, éco-responsabilité et conduite du changement en interne



Les questions clés qui sous-tendent ces 8 fiches enjeux sont :

- Quelles politiques de développement économique ?
- Quels leviers pour inciter les acteurs économiques à adopter des comportements écoresponsables ?
- Comment influencer sur les comportements individuels ?
- Quelles pratiques éco-responsables de la collectivité ?

L'attractivité et le dynamisme économique

5.1

Marcoussis accueille actuellement 403 établissements, dont 63,1 % agissent dans le secteur des services, 19,2 % dans l'industrie et 13,9 % dans les commerces et la réparation. On y recense 50 activités artisanales. Marcoussis comprend 700 ha d'espaces agricoles, organisés en grandes exploitations à l'ouest et morcelés à l'est (2/3 des parcelles font moins de 10 hectares). La ville est un territoire attractif pour les entreprises, notamment de hautes technologies. Elle offre actuellement des possibilités d'implantations, par des extensions et requalifications de zones d'activité, et par le projet d'éco-pôle inscrit au Schéma directeur de la région d'Île-de-France (SDRIF). Un enjeu de durabilité pour Marcoussis est de faire en sorte que le dynamisme économique du territoire soit respectueux de l'environnement et créateur de valeur ajoutée pour les habitants et pour le territoire.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Un agent dédié au suivi des entreprises
- Fiscalité locale basse (TP: 10,49 %, moyenne nationale: 15,33 %)
- Collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie
- Aménagement et commercialisation de la ZA Fontaine de Jouvence
- Requalification de la ZI du Fonds des Prés avec une démarche AEU (approche environnementale de l'urbanisme)
- Taux de création d'entreprises: 6,5 % (principalement dans les commerces et services)
- Rôle du Triangle Vert: réseau, sensibilisation, PRIF,...
- Convention SAFER (accès aux terres pour les exploitants agricoles)

Des points à améliorer

- Critères pour les activités à implanter dans l'éco-pôle
- Mauvais état de la ZA du Fond des Prés
- Difficultés d'implantation pour les jeunes agriculteurs (pas de foncier disponible)
- Pas d'agriculture raisonnée ou biologique à grande échelle
- Faible part du maraîchage, production insuffisante pour alimenter les cantines
- **Mise en place de circuits courts**



Focus sur la concertation

- Une vente directe du producteur au consommateur apparaît souhaitée, de même, que l'introduction des produits biologiques dans la restauration collective.
- Les artisans locaux devraient être davantage sollicités par la Mairie d'après les participants.



Les leviers du territoire

- Projet de TCSP le long de la Francilienne
- Requalification de la ZA du Fond des Prés selon une démarche Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)
- Éco-pôle: une zone à énergie positive

La vitalité des commerces et services de proximité

5.2



L'activité économique de Marcoussis se structure de la façon suivante: 42,2 % des établissements œuvrent dans la sphère productive (industrie, services aux entreprises... soit des activités orientées vers l'extérieur) et 54,1 % dans l'économie résidentielle (services marchands aux personnes, répondant donc aux besoins de la population présente sur le territoire, par exemple services à la personne, construction, santé, commerce de détail, transport...).

Marcoussis est organisé en village, la vitalité de ses commerces est donc une des conditions au maintien de son attractivité et de sa qualité de vie. C'est également un enjeu d'optimisation des déplacements et de mixité fonctionnelle de la ville.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Un agent de mairie dont la mission est pour partie d'aider les artisans et les commerçants
- Un périmètre de sauvegarde de l'artisanat et du commerce de proximité
- Étude menée par la CCI sur attractivité des commerces

Des points à améliorer

- Dynamisme du marché (cf. photo du marché)
- Représentativité de l'ACLAM
- Capacité d'animation par les commerçants
- Lutte contre les fermetures de commerces et la perte d'artisans
- Accueil de nouveaux commerces
- Non-respect des zones bleues de stationnement
- Offre limitée en matière de produits biologiques (hormis les Potagers de Marcoussis, Artisans du Monde et les supermarchés...); rien dans ce domaine sur le marché
- Visibilité et nombre d'emplacements du marché
- Répartition des commerces et diversité de l'offre
- Accès au centre-ville

Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement

L'économie dite « traditionnelle » est la plus connue et visible aujourd'hui. Mais il existe d'autres manières d'entreprendre, qui prennent en compte de manière plus cohérente l'humain et l'environnement. Le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) est très vaste et permet de créer des activités dans des domaines très divers: services à la personne, culture, sensibilisation et information, agriculture, construction, services aux entreprises... C'est une opportunité de création d'emplois, d'insertion des plus démunis, d'entraide entre les habitants et de valorisation d'un autre modèle économique.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Centres d'Aide par le Travail et Chantiers d'Insertion: CAT La vie en herbe, Du côté de chez soi, Les Potagers de Marcoussis
- Une entreprise d'insertion: Les Jardins d'Auteuil
- Présence d'une Boutique Artisans du Monde
- Participation à la Quinzaine du Commerce Équitable

Des points à améliorer

- Développement d'activités de services à la personne (ménage, garde, gardiennage, entretien...) et/ou méconnaissance de ces initiatives
- Pérennisation des espaces servant à la culture de légumes



Focus sur la concertation



• Le commerce local est considéré comme indispensable. Ainsi, la fermeture de la librairie et de la presse est regrettée induisant des effets pervers (déplacements sur d'autres communes), alors que banques, agences immobilières et salons de coiffure apparaissent trop nombreux eu égard aux besoins des habitants.



• Il convient dès lors d'assurer un meilleur déploiement du commerce local dans toute la commune (pas uniquement le centre-ville), et sa pérennité, ce qui paraît difficile en raison de la concurrence des grandes surfaces (prix pratiqués). Nombre de participants les jugent trop élevés dans les commerces de proximité, qui, eux, se défendent de vendre des produits de meilleure qualité.



Les leviers du territoire

- Politique communale pour la diversité et le maintien du commerce local par délibération et soutien à l'association par le biais d'un poste de développement économique
- Création de locaux commerciaux en cœur de village (mixité commerçants logements et infrastructures publiques)
- Dynamisme de l'ACLAM au travers d'actions de promotion et de partenariats sur les fêtes de la ville
- Soutien de la Chambre de commerce et d'industrie au commerce local.



Focus sur la concertation

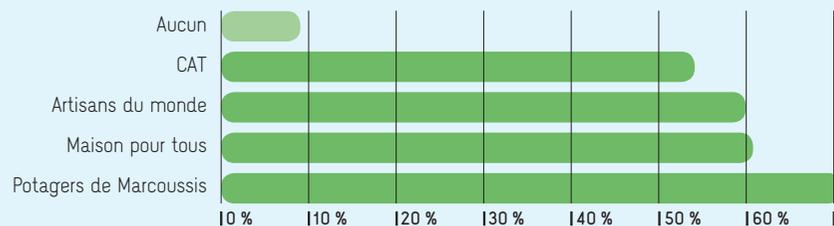
- La présence et pérennité des Potagers de Marcoussis, alliant circuit court et insertion sociale, est très appréciée des participants. Il convient d'assurer leur maintien par des aides.



Focus sur l'enquête population

- Comme le montre ce graphique, les initiatives associatives et d'économie sociale et solidaire sont dans l'ensemble très bien connues et appréhendées par la population.

Parmi les projets suivants, lesquels connaissez-vous ?



L'impact de l'installation du CNR pour le développement du territoire

5.4



L'installation du Centre National de Rugby en 2001 à Marcoussis est un fait d'importance, qui pourrait avoir plusieurs types d'implications : augmentation de la fréquentation de la ville, rayonnement national, passerelles avec les activités sportives des habitants, liens entre les sportifs et les Marcoussissiens, attractivité économique. L'enjeu pour la municipalité est de saisir cette opportunité pour tisser des liens avec son économie, sa population et son territoire. L'Agenda 21 pourrait-il constituer l'occasion d'un partenariat renforcé entre cet organisme privé et la collectivité ?

Sculpture de TOTO représentant un joueur de Rugby, située à l'entrée Est de Marcoussis



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Échanges entre le CNR et le club de rugby : prêts du terrain pour les entraînements du club de rugby
- Attractivité économique pour l'implantation d'entreprises
- Location de salles de conférence
- Accueil du pôle France Jeunes (étudiants et joueurs de rugby)
- Valorisation de l'entrée de village (sculpture d'un artiste essonnien)
- 319 licenciés marcoussissiens au club de rugby
- Cours du soir pour les lycéens par les jeunes du Pôle France
- Fête du Rugby et Bodega

Des points à améliorer

- Participation de la population active, qui se dit Un fonctionnement du CNR relativement dissocié de la vie locale :
 - Peu de rencontres entre les joueurs et les habitants
 - Les usagers du CNR ne viennent pas dans les commerces du village (tout est disponible sur place)
 - Difficultés de participer aux événements pour les habitants (exemple lors de la Coupe du Monde de rugby)



Focus sur la concertation

- La concertation a fait émerger le manque d'intégration du CNR sur le territoire, par les habitants qui regrettent de ne pas pouvoir y accéder. Aussi, son installation semble avoir eu des impacts environnementaux élevés.

La responsabilisation des acteurs économiques locaux

5.5

L'écoresponsabilité des acteurs économiques est au cœur des enjeux du développement durable. Dans cette optique, la collectivité peut jouer un rôle important de sensibilisation et d'incitation. Son intérêt y est direct: réduction des émissions de GES, des pollutions et des nuisances pour les habitants. À Marcoussis, deux zones d'activités, relativement isolées et spécialisées, se répartissent l'accueil des entreprises, un tissu composé essentiellement de PME. La ZA du Fond des Prés, au sud-ouest du territoire, comprend des entreprises du Bâtiment et des travaux publics ou BTP (centrale à béton). La ZA de la Fontaine de Jouvence, située au nord et plus récente, est spécialisée dans les hautes technologies.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Étude de la CCI sur les déchets et l'environnement pour les entreprises
- Collecte spéciale des bidons de phytosanitaires agricoles
- **Une bonne volonté des entreprises pour trier leurs déchets**
- **Des bonnes pratiques existantes:**
 - Une entreprise de la ZA de Fond des Prés fait appel à une société de retraitement des déchets
 - Reconditionnement des cartons, conteneurs plastiques pour la réexpédition, dans la ZA du Fond des Prés
 - Démarches dématérialisées et utilisation de papier recyclé (notamment pour l'édition de catalogues)
 - Des pratiques de consommations à la ZA du Fond des Prés en faveur du développement durable (bio) et de la consommation locale (courses dans les commerces de Marcoussis)
 - Une préoccupation pour la traçabilité des produits

Des points à améliorer

- Méconnaissance des réglementations environnementales par les entreprises (ICPE et déchets)
- Impacts environnementaux des activités de hautes technologies et de BTP: consommation d'énergie, gaz polluants
- Sensibilité des dirigeants et salariés au développement durable
- Gestion des déchets des entreprises: absence de volonté pour mutualiser la collecte et le traitement de leurs DIB
- Pas de valorisation des déchets de la filière agricole sauf pour la paille qui va aux centres équestres
- Échange entre la ville et les entreprises sur des sujets relatifs à l'écoresponsabilité: rencontres, travail sur l'écoresponsabilité, les déplacements...
- Il manque une alternative à la distribution systématique de sacs plastiques dans les commerces
- Gestion des eaux usées des entreprises
- Contribution des entreprises locales à l'emploi des Marcoussisiens
- **Manque d'information et sentiment de complexité pour se rendre à la déchetterie (éloignement) – difficultés d'accès**
- **Reprise des déchets médicaux par les pharmacies**
- **Des consommations importantes de papiers dans les entreprises et pas de recyclage (problème des données confidentielles)**
- **Pas de tri sélectif pour le verre et les emballages en carton et en plastique**
- **Manque d'adaptation des points d'apport volontaire placés sur la ZA Fontaine de Jouvence**
- **Des consommations énergétiques et en eau importantes chez certains commerçants**
- **Conscience des entreprises des deux ZA sur les pollutions, notamment des sols aux Fond des Prés**
- **Absence de partenariats d'achats solidaires**
- **Des efforts restent à faire sur la réduction des impressions**



Focus sur la concertation

- Les rencontres avec les entreprises ont montré une forte volonté pour trier leurs déchets, mais que celle-ci se heurte à des problèmes techniques et de moyens à y affecter. On observe une contradiction: les entreprises ne peuvent pas consacrer de temps à la gestion de leurs déchets, elles sont en attente de solutions « clé en main » de la part de la ville, mais la question de leur contribution financière reste un objet de débat.
- De manière générale, les acteurs économiques démontrent une prise de conscience par rapport à la nécessité de s'engager dans une responsabilité sociétale et environnementale.
- Des difficultés ont été relevées sur la réduction des consommations de papier, en lien avec l'acceptabilité des clients de la dématérialisation.



Les leviers du territoire

- Politique régionale d'élimination et prévention des déchets: PREDMA
- Charte départementale sur la prévention des déchets
- Prévention menée par la Chambre de commerce et d'industrie
- Existence de filières professionnelles pour le traitement et le recyclage des déchets spéciaux (huile, ferraille, palette, pneus)
- Association OREE qui rassemble entreprises, collectivités territoriales, et associations pour développer une réflexion commune et mettre en œuvre des solutions concrètes pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

La gestion durable des déchets ménagers

5.6

La gestion et le traitement des déchets représentent un coût important pour la collectivité, tant financier qu'environnemental. La Ville a donc un intérêt particulier à inciter à la réduction à la source des déchets et au tri sélectif. Marcoussis a fait le choix de la qualité de service rendu aux habitants, par la double collecte du tri des déchets ménagers: en porte à porte et en apport volontaire. En 2007, Marcoussis a produit 322 kg d'ordures ménagères (OM) par habitant, dont 156 kg ont été recyclés. En 2008, Marcoussis a produit 296 kg d'ordures ménagères (OM) par habitant, dont 181 kg ont été recyclés.

En 2008, la part de tri était de 36 %. Il existe, en complément de la déchetterie, un ramassage trimestriel en porte à porte des encombrants. Les espaces verts produisent 131 tonnes annuelles de déchets verts.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Une offre de collecte sélective complète
- Des interventions ponctuelles d'ambassadeurs du tri
- Articles dans le journal sur le tri
- Baisse de la production de déchets en 2007: moins 7 % par rapport à 2006
- Une déchetterie gratuite à 2 km du centre (à Nozay)
- La collecte des déchets verts en porte à porte
- Une taxe des ordures ménagères stabilisée à un niveau bas: 6,21 % (moyenne nationale sur des collectivités de même taille: 8,69 % en 2007)
- Part des OM triée: 30 % en 2007 et en 2006 contre environ 15 % au niveau régional.
- Collecte des encombrants sur rendez-vous.

Des points à améliorer

- Communication auprès des habitants sur la réduction à la source
- Les OM sont enfouies en Centre d'Enfouissement Technique (CET) / pas de valorisation matière ou énergie
- Les OM ne sont pas traitées au plus près de Marcoussis
- Les DIB (importants en quantités) et les déchets dangereux (faible quantité) des entreprises sont mélangés aux OM
- Optimisation des circuits de collecte des OM (émissions de GES)
- Dépôt de déchets sur les trottoirs (encombrants)
- Saturation de la déchetterie (déchets verts)
- **Containers pour les déchets triés (capacité de contenance insuffisante, absence de couvercle...)**
- Répartition des poubelles (voire cendriers) dans le centre-ville, les parcs et sur les liaisons douces, insuffisantes en nombre
- Nombre de points d'apports volontaires
- Tri sélectif dans les copropriétés



Focus sur la concertation

- La concertation a confirmé les atouts relatifs à la gratuité de la déchetterie à Nozay et la collecte des déchets verts, et la nécessité de communiquer sur la réduction des

déchets à la source et d'optimiser les circuits de collecte dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



- Les participants sont très partagés sur l'efficacité du tri sélectif, le ramassage des déchets, en particulier des encombrants et des déchets verts (s'arrêtant en novembre), et le fonctionnement des déchetteries vers lesquelles les accès s'avèrent difficiles (exemple de Nozay). Certains constatent un manque d'information sur le dispositif de collecte (dates, horaires...), et le compostage. Les adultes paraissent moins sensibilisés que les enfants au tri.
- Aussi, la concertation a fait émerger des inquiétudes sur le devenir des déchets triés (respect de la collecte par les éboueurs) et leur valorisation.
- On note de fait beaucoup de volonté de la part des participants en faveur d'une gestion durable des déchets.



Focus sur l'enquête population

- Le tri des déchets apparaît comme un réflexe acquis pour les habitants de Marcoussis. La grande majorité des habitants trie ses déchets systématiquement (91 %) ou régulièrement.
- On note que le lieu de vie influence sur le niveau de tri des ménages: on trie moins systématiquement (moins 11 points) quand on vit en centre-ville et dès lors, on fréquente moins la déchetterie de Nozay. On pourrait se questionner également sur les liens avec les facteurs habitat collectif / individuel et propriétaire/locataire.
- Les réponses aux questions ouvertes montrent que certaines personnes sont prêtes à aller plus loin.

« Les déchets putrescibles ne devraient pas aller dans la poubelle avec des sacs en plastique! »
- Les encombrants semblent poser problème à un certain nombre de concitoyens: 31 % des répondants déclarent rencontrer des problèmes pour se débarrasser de certains déchets, et une très forte proportion des réponses aux questions ouvertes à ce propos portaient sur les encombrants.
- 69 % des Marcoussisiens interrogés fréquentent la déchetterie de Nozay, seul 3 % n'en connaissent pas l'existence.



Les leviers du territoire

- Politique régionale d'élimination et prévention des déchets: PREDMA
- Charte départementale sur la prévention des déchets
- Dispositif de soutien des plans et programme de prévention des déchets de l'ADEME au travers du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des Ordures Ménagères): réduction des déchets à la source, promotion du compostage et du lombricompostage
- Prévention des déchets sur les fêtes: tri sélectif et diminution des déchets issus des fêtes

Les changements de comportement et de consommation des Marcoussisiens

5.7

Induire des changements de comportements durables parmi les habitants est un travail de longue haleine, qui nécessite des efforts en termes de communication, de sensibilisation, d'éducation et de mesures incitatives. Aujourd'hui, on cherche à exploiter les points forts de la ville pour les rendre vecteurs de cette sensibilisation. La valorisation des bonnes pratiques des acteurs socio-économiques et des habitants peut également être un moteur pour entraîner des adhésions aux écocitoyens et aux achats responsables. La communication peut développer un certain nombre d'outils pour répondre à cet enjeu. Enfin, les enfants sont un public cible d'importance, que l'on peut toucher à travers les temps scolaires et périscolaires.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Éducation au développement durable: classes transplantées, potager à l'école de l'Étang neuf, cycles de sensibilisation dans les écoles, jardin des senteurs
- Centre de loisirs: éducation à la biodiversité, écocitoyens, sensibilisation alimentation saine
- Médiathèque: rayon Développement durable et conférences
- Spectacles École des Arts et écoles et centre de loisirs sur des thèmes du DD en 2008
- Démarche de l'Agenda 21 qui a pour ambition de faire évoluer les comportements des habitants
- **Interventions de l'association Artisans du Monde, agréée par l'Éducation Nationale: dans des établissements scolaires (école, collège, lycée horticole...), ou en lien avec la MPT, la médiathèque ou le service Culture, pour mener des actions de sensibilisation (agriculture, commerce équitable, consommation responsable, empreinte écologique, développement durable)**
- Diminution des sacs plastiques
- Davantage de consommation de l'eau du robinet

Des points à améliorer

- Exemplarité des adultes (enseignants, animateurs) dans leurs comportements (écocitoyens au quotidien) et de consommation (achats plus responsables)
- Communication institutionnelle à destination des adultes et familles
- Communication en général, via la tenue du blog Agenda 21 et par les informations communiquées via le journal municipal
- Opérations exemplaires de sensibilisation à reconduire
- Communication sur les enjeux des déplacements
- **Trop d'achats en grande surface**



Focus sur la concertation

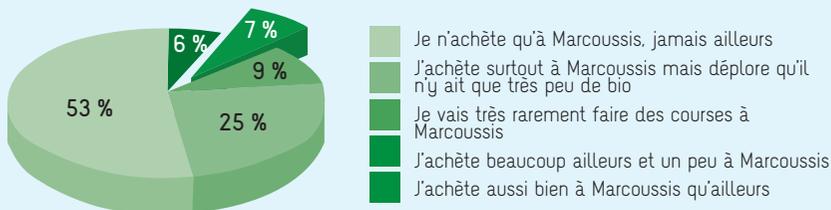
- Certains participants ont un vif intérêt pour les produits biologiques et locaux (provenance française), et par là même des Potagers de Marcoussis. Cependant, leur accessibilité financière constitue un frein.
- Les participants sont conscients du suremballage.
- On note de fait une diversification des modes de consommation: certains apprécient le supermarché qui s'est implanté, et d'autres la possibilité de faire ses courses par Internet. Certains vont même jusqu'à s'interroger sur la réduction de la consommation.





Focus sur l'enquête population

- Plus des deux tiers (71 %) des Marcoussisiens se déclarent peu ou pas engagés dans une action concrète de développement durable. Pour autant, cette question intéresse de près ou de loin près de 94 % des citoyens de Marcoussis. Il y a donc de grandes marges d'actions, tant publique que privée, pour faire passer les intentions, ou du moins l'intérêt, en acte. À ce titre, les réponses des Marcoussisiens reflètent bien la situation nationale.
- Comme déjà remarqué dans plusieurs enjeux précédemment, le fait d'avoir du temps ou pas est fondamental dans l'implication des Marcoussisiens dans le développement durable et la solidarité. Cette variable temporelle impacte aussi les comportements environnementaux: habitudes d'achat, gestion des déchets.
- L'accès à l'information semble être un des points clés de la relation des habitants au développement durable. Les réponses aux questions ouvertes montrent une part non négligeable de personnes qui ont déclaré manquer d'information sur les initiatives de la municipalité. L'analyse plus fine des différences de réponse entre les « engagés »* et les « non engagés » montre un lien entre le niveau d'engagement et celui d'information. On peut donc en déduire que l'engagement initial des habitants s'apparente à une certaine forme de militance, qui a pour conséquence une recherche accrue d'informations de leur part. Ainsi, s'il convient d'améliorer la communication institutionnelle sur les différentes opportunités offertes par la Ville, c'est dans le but de toucher la majorité de Marcoussisiens encore peu « engagés » et de ce fait en attente de plus d'informations.
- En ce qui concerne l'achat de produits frais (fruits et légumes), les intentions d'achats des Marcoussisiens ont été recherchées à travers plusieurs questions. Il en ressort que 72 % des répondants se déclarent favorables au passage à une agriculture en biologique dans la Ville. Pour autant, à la lecture des questions et réponses, on se demande si les habitants différencient le bio de l'agriculture raisonnée: en effet, 77 % se disent prêts à acheter des produits issus de maraîchers bio, et ils sont 81 % favorables pour des produits issus de l'agriculture raisonnée. Néanmoins, on peut en conclure que la demande est forte pour des produits locaux et de qualité, du moins l'intention d'achat, car on n'a pas introduit dans les questions la notion de coût de ces produits.
- Les habitudes d'achat des personnes interrogées montrent qu'une forte majorité (78 %) ne réalise pas ses courses en priorité à Marcoussis. Plus d'un tiers des répondants achète aussi bien à Marcoussis qu'ailleurs, ce qui montre un faible attachement aux commerces de proximité. Néanmoins, près de 13 % des répondants achètent exclusivement ou presque exclusivement leurs denrées à Marcoussis, mais plus de la moitié de ceux-ci déplorent la faible place des produits bio.



Les leviers du territoire

- Politique régionale en faveur de l'agriculture et du commerce de produits issus de l'agriculture biologique
- Aide au développement de la filière d'achat de produit de proximité et issus de la filière bio
- Partenariat avec Artisans du monde pour l'achat équitable
- Soutien des commerçants par la CCI dans le cadre de l'accompagnement au développement durable
- Accompagnement de la reconversion des agriculteurs au bio
- Extension du Wifi et développement du haut débit sur l'ensemble du territoire (ADSL)

Exemplarité, écoresponsabilité et conduite du changement en interne

5.8

La collectivité, tant dans sa gestion interne que dans ses relations avec ses délégataires, se doit d'être exemplaire si elle veut pouvoir en faire un levier de sensibilisation des habitants et acteurs socio-économiques.

Cette exemplarité implique des évolutions managériales et organisationnelles internes, et de comportement de chacun. Pour être efficace et réelle, elle doit mobiliser chaque agent à son niveau d'implication. Cette implication est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans un contexte national volontaire: des objectifs précis sont cités dans la Circulaire du 1^{er} Ministre du 8/12/2008, le Plan National d'Action pour des Achats Publics Durables (PNAAPD) et la Stratégie Nationale de Développement Durable en cours de révision.

Par ailleurs, la Ville s'investit dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), et en faveur de l'accès aux droits et aux démarches administratives. Elle se positionne ainsi avec un temps d'avance, tant en termes d'accès au droit que de dématérialisation des démarches.



Synthèse des grands constats

Des atouts à valoriser

- Sensibilisation et formation du personnel et des élus (films, guide de l'agent responsable, référents DD)
- Démarche d'administration éco-responsable: dématérialisation des démarches administratives de la Ville
- Management: intégration du développement durable
- Achats et marchés publics (Procura+)
- Groupes de travail transversaux
- Économies d'eau dans tous les bâtiments, surtout ceux fréquentés par le public
- Patrouilles pédestres et cyclistes de la police municipale
- Intégration des Emplois Jeunes en agents municipaux après concours et contractualisation d'animateurs (on diminue ainsi l'emploi précaire (vacation) dans les structures.)
- Une gestion saine du budget municipal
- Connexion Internet gratuite dans les lieux publics
- Information et assistance juridique auprès de la population

Des points à améliorer

- Cahiers des charges des projets immobiliers et d'aménagement
- Pilotage des projets: anticipation, évaluation des besoins (outils de suivi à développer), gestion du temps (actuellement en mode urgence), implication de chaque acteur concerné, transversalité des responsabilités.
- Animation de réunions d'équipe pour débattre du DD au quotidien
- Mutualisation et regroupement des commandes de fournitures scolaires des écoles
- Connaissances techniques (ex: pompe à chaleur, type d'éclairage le moins consommateur d'énergie..)
- Évaluation des impacts (ex: consommations de papier)
- Cohérence globale des actions: implications budgétaires des choix écologiques de matériaux, produits et services
- Impact environnemental des fêtes et cérémonies
- Valorisation et redynamisation des référents DD
- Disparités d'intégration des éco-gestes entre les services et sites



Focus sur la concertation

- Dans la collectivité, la solidarité entre les agents et avec la direction est une valeur globalement partagée. Les relations sont bonnes sur le plan humain, mais parfois délicates au niveau professionnel.
- Plus spécifiquement, les conditions de travail des services sont jugées de bonne qualité; et le Service Jeunesse est caractérisé par un bon dialogue.
- La sensibilisation des services est apparue efficace, notamment sur l'enjeu de la consommation responsable. Mais, disposer d'un véhicule personnel est encore vu comme une nécessité.
- Les participants se sont accordés sur la nécessité d'être exemplaire pour les élus et agents (respect du Code de la route...).
- Parallèlement à des actions exemplaires (tri sélectif des déchets), il y a des attitudes irresponsables telles que le gaspillage de l'eau.



Les leviers du territoire

- Stratégie nationale de développement durable: responsabilité des acteurs publics
- Projets territoriaux de développement des Agendas 21 locaux
- Plan climat 2004-2012
- Lois issues du Grenelle de l'environnement: développement d'une écoresponsabilité permettant la diminution des comportements consommateurs d'énergie et de fluide

Annexes

Définition du coût global

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentations et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine

Coût global étendu: distribution des coûts de l'immobilier par niveau de conception

Cet outil est issu du PUCA². Il tient compte des externalités (bruit, pollution, distance pour aller d'un point A à un point B, etc.)



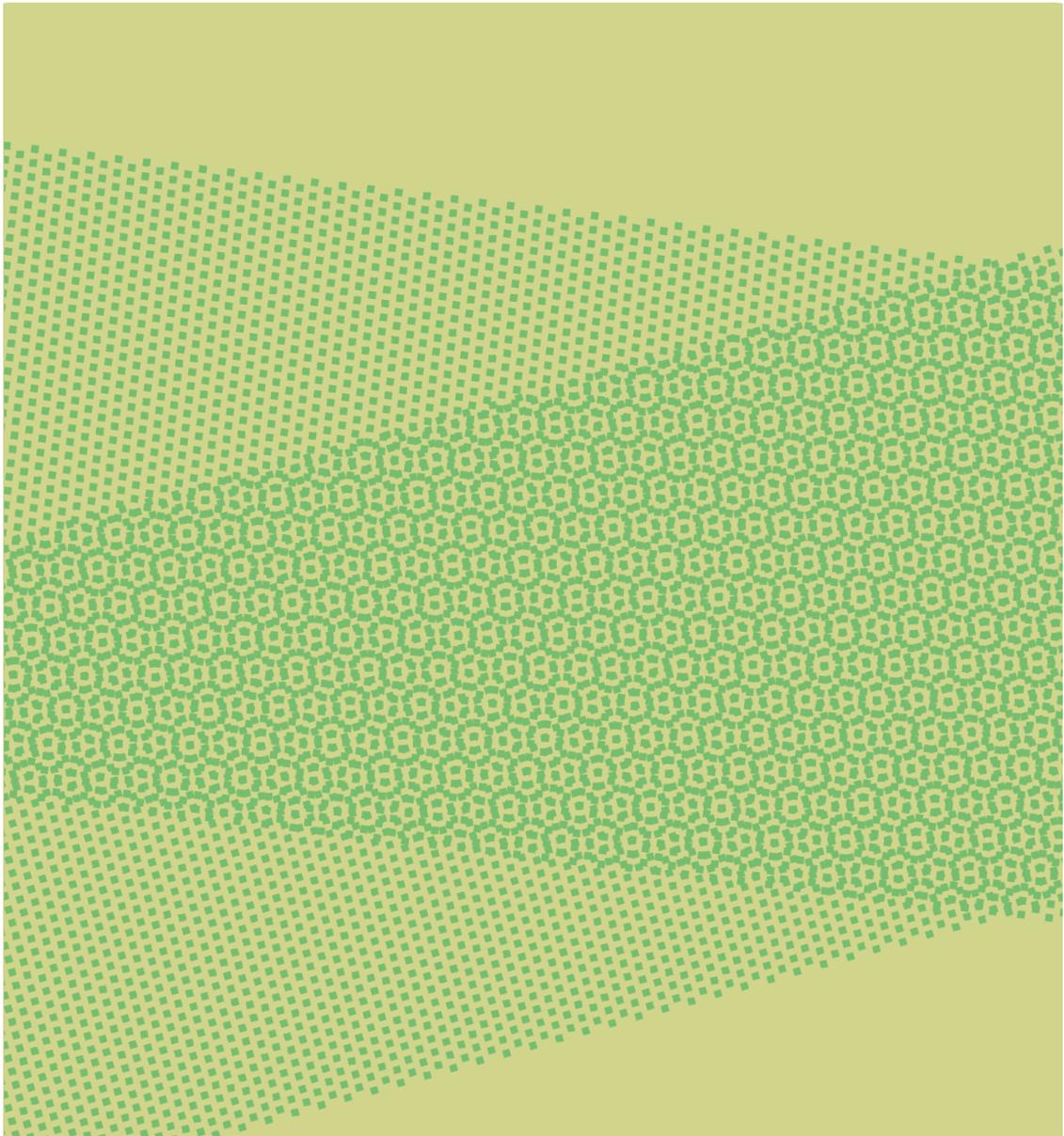
Bibliographie

- Ville de Marcoussis, Prédiagnostic au lancement de la démarche Agenda 21 de la ville de Marcoussis, novembre 2008
- Ville de Marcoussis, Plan d'Occupation des Sols, 2000
- Ville de Marcoussis, Plan de Liaisons Douces, septembre 2008
- Ville de Marcoussis, Bilan du mandat 2001-2008
- Ville de Marcoussis, Programme du mandat 2008-2013
- Ville de Marcoussis, Conseil Municipal des Enfants
- Ville de Marcoussis, Point sur les achats de la Ville (et les modes de consommation), décembre 2008
- Ville de Marcoussis, Rapport de constatation de dépôts d'immondices, 23 décembre 2008
- Ville de Marcoussis, Rapports annuels des ordures ménagères, années 2004, 2006 et 2007
- Ville de Marcoussis, Bilan Carbone Patrimonial
- Ville de Marcoussis, Enquête développement durable à Marcoussis
- Ville de Marcoussis, Guide des bonnes pratiques, 2008
- Ville de Marcoussis, Bilan 2008 du Service Jeunesse de Marcoussis
- Ville de Marcoussis, Présentation de la Médiathèque du 24 mars 2009
- Ville de Marcoussis, Débat d'orientation budgétaire, Budgets 2008 et 2009
- DDASS, Qualité de l'eau potable, mars 2009
- CCI, CG Essonne, Ville de Marcoussis, Synthèse de l'opération « Activités et environnement, préservons le cadre de vie de Marcoussis »
- INSEE, Fiches statistiques logement et emploi sur Marcoussis, 1999
- Maison de l'Emploi, Statistiques emploi 2006-2007
- CG Essonne, Agenda 21 et fiches actions
- CG Essonne, Bilan Carbone
- CG Essonne, Plan Climat Territorial
- SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île de France) - Projet adopté par délibération du Conseil régional, 25 septembre 2008
- PDUJF (Plan de Déplacements Urbains de la Région Île-de-France), décembre 2000
- Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, Itinéraires du patrimoine de Marcoussis, Association Pour le Patrimoine d'Île-de-France, Paris, 2000.
- Association Historique de Marcoussis, Catalogue de l'Exposition: « Marcoussis, une histoire de paysage », septembre 2006.
- Comptes-rendus d'entretiens élus-services (10 groupes) et acteurs socio-économiques
 - AS Marcoussis,
 - Club de l'amitié,
 - Maison Pour Tous,
 - association le Triangle Vert,
 - Association historique de Marcoussis,
 - Céréaliier
- Comptes-rendus des apéros du développement durable:
 - Le 16/06 chez M Savary
 - Le 18/06 chez Mme Blaise
 - Le 19/06 chez M et Mme Turpin
 - Le 13/06 chez Mme Lanéelle et M. Laffite
 - Le 26/05 avec l'AMFAI
 - Le 02/06 chez M Coquelet
 - Le 05/06 avec Artisans du Monde
 - Le 29/05 chez M et Mme Lehuédé
 - Le 03/06 chez M. et Mme Boudreaux
 - Le 06/06 chez M. et Mme Zerling
 - Le 10/06 chez M. et Mme Ochs
 - Le 15/06 avec l'ADEF
 - Le 26/06 avec les agents administratifs
 - Le 09/06 avec l'ASM
- Compte-rendu du Conseil des Sages du 04/06/2009
- Comptes-rendus des entretiens avec les commerçants et les entreprises

- Comptes-rendus des Petits-déjeuners du DD:
 - Les 9/06 et 16/06 avec les assistantes maternelles
 - Le 19/06 avec le personnel de la mairie
- Cartes du jeu Marcoussis 21 des rencontres de:
 - Assistantes maternelles groupes 1 et 2
 - M^{me} Blaise
 - M. et M^{me} Boudreaux
 - CME du 11/05
 - Conseil des sages
 - Service jeunesse
 - M. Laffite et Mme Lanéelle
 - M. et M^{me} Lehuédé
 - Personnel de mairie
 - M et M^{me} Turpin
 - M et M^{me} Zerling
 - AMFAI
 - Artisans du Monde
 - M. et M^{me} Ochs
 - Synthèse des résultats de l'enquête de Comme Un Arbre auprès de la population réalisée pendant le « mois du développement durable » à Marcoussis
 - Contribution écrite de la Lyonnaise des Eaux
 - Contributions écrites des acteurs socio-économiques
 - Statistiques INSEE disponibles, source: Insee, RP2006 exploitation principale.
- **CLI**: Commission Locale d'Information
- **CLSPD**: Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- **COS**: Coefficient d'occupation des sols
- **CME**: Conseil Municipal des Enfants
- **CPN**: Club « Connaître et protéger la nature »
- **DASRI**: Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- **DD**: Développement durable
- **DDE**: Direction Départementale de l'Équipement
- **DIB**: Déchets Industriels Banals
- **EBC**: Espace boisé classé
- **EnR**: Énergies renouvelables
- **ENS**: Espaces Naturels Sensibles
- **EPCI**: Établissement Public de Coopération Intercommunale
- **GES**: Gaz à effet de serre
- **GNV**: Gaz naturel de Ville
- **HQE**: Haute qualité environnementale
- **ICPE**: Installation classée pour la protection de l'environnement
- **MNHN**: Muséum national d'histoire naturelle
- **Natureparif**: Agence régionale pour la Nature en Île-de-France
- **OM**: Ordures Ménagères
- **PNAAPD**: Plan National d'action pour des Achats Publics durables
- **PMR**: Personnes à mobilité réduite
- **PRIF**: Périmètre Régional d'Intervention Foncière
- **RAM**: Relais d'Assistants Maternelles
- **SAFER**: Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
- **SCDATC**: Syndicat des Communes pour la Défense et l'Amélioration des Transports en Commun
- **SIVOA**: Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval
- **TBI**: Tableau blanc interactif
- **TCSP**: Transport en commun en site propre
- **TOM**: Taxe d'Ordures Ménagères
- **TP**: Taxe professionnelle

Sigles utilisés

- **ACLAM**: Association des Commerçants Libéraux et Artisans de Marcoussis
- **AEU**: Approche Environnementale de l'Urbanisme
- **AEV**: Agence des Espaces Verts
- **AMFAI**: Association de Marcoussis en faveur des amitiés internationales
- **BRF**: Bois Raméaux Fragmentés
- **CAT**: Centre d'Aide par le Travail
- **CCI**: Chambre de Commerce et d'Industrie
- **CEL**: Contrat Éducatif Local
- **CET**: Centre d'Enfouissement Technique





Agenda 21-Marcoussis,
à nous de jouer!

Plan d'action

AGENDA21

Ville de Marcoussis

2011-2014



Sommaire

Introduction.....	p. 4
Rappel Méthodologique : la création du plan d'actions.....	p. 6
Mode d'emploi du document.....	p. 7
Les fiches actions.....	p. 8

FICHE 1 Favoriser la création d'une boutique en cœur de village regroupant les acteurs de l'économie sociale et solidaire.....	p. 9
--	------

FICHE 2 Développer l'information sur l'emploi.....	p. 10
--	-------

FICHE 3 Compléter le dispositif d'accueil des nouveaux habitants.....	p. 11
---	-------

FICHE 4 Réaliser une Journée de découverte des métiers locaux à l'École élémentaire.....	p. 12
---	-------

FICHE 5 Faciliter le développement des échanges entre citoyens.....	p. 13
---	-------

FICHE 6 Réaliser un Agenda 21 scolaire.....	p. 14
---	-------

FICHE 7 Favoriser l'accès aux nouvelles technologies.....	p. 15
---	-------

FICHE 8 Élaborer un Plan Local d'Urbanisme avec l'ensemble des citoyens.....	p. 16
---	-------

FICHE 9 Créer d'un observatoire des loyers et des charges.....	p. 17
--	-------

FICHE 10 Élaborer un Guide de l'Habitat durable.....	p. 18
--	-------

FICHE 11 Assurer la maîtrise énergétique des bâtiments publics.....	p. 19
---	-------

FICHE 12 Intégrer une démarche environnementale pour le projet d'extension et de requalification du fond des Près.....	p. 20
--	-------

FICHE 13 Partager un espace de circulation en cœur de village.....	p. 21
--	-------

FICHE 14 Favoriser le covoiturage.....	p. 22
---	-------

FICHE 15 Promouvoir l'utilisation des liaisons douces.....	p. 23
--	-------

FICHE 16 Aménager les voies cyclables.....	p. 24
--	-------

- FICHE 17** Sécuriser les circulations piétonnes p. 25
- FICHE 18** Moderniser l'éclairage public p. 26
- FICHE 19** Impulser l'amélioration des transports collectifs locaux p. 27
- FICHE 20** Lutter contre les dépôts sauvages p. 28
- FICHE 21** Favoriser la consommation de productions locales p. 29
- FICHE 22** Accompagner le dynamisme du commerce en cœur de village p. 30
- FICHE 23** Accueillir les nouvelles activités économiques p. 31
- FICHE 24** Développer les jardins partagés p. 32
- FICHE 25** Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics p. 33
- FICHE 26** Organiser une gestion globale des déchets verts des professionnels locaux p. 34
- FICHE 27** Développer le compostage p. 35
- FICHE 28** Poursuivre l'action zéro pesticide à l'échelle territoriale p. 36
- FICHE 29** Sensibiliser aux richesses de la Sallemouille p. 37
- FICHE 30** Élaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts p. 38
- FICHE 31** Favoriser l'introduction des abeilles p. 39
- FICHE 32** Créer une vigne sur la côte de l'escargot p. 40
- FICHE 33** Préserver la ressource eau p. 41
- FICHE 34** Créer un plan Communal de sauvegarde p. 42
- FICHE 35** Communiquer autour de l'Agenda 21 p. 43

Édito

La commune de Marcoussis souhaite devenir un village exemplaire en matière de développement durable. L'équipe municipale s'est engagée dans cette voie avec la volonté d'associer l'ensemble des acteurs du territoire. C'est pourquoi dès 2008, les premières réflexions ont été menées pour traduire cette volonté dans un Agenda 21, véritable feuille de route pour entrer dans le 21^e siècle de manière durable et soutenable.

Une large consultation des Marcoussisiens, des associations, des représentants du monde socio-économique a ponctué les différentes étapes d'élaboration de cet Agenda 21. Le Conseil municipal des enfants, le Conseil des sages, le service jeunesse, le personnel communal ont été associés à ce projet. Les acteurs locaux ont ainsi pu faire connaître leurs attentes et propositions à l'occasion de rencontres individuelles, de réunions de travail, des Apéros du Développement Durable, des cafés citoyens ou encore au travers du questionnaire adressé à la population.

Pour mener ce vaste chantier, déterminant pour notre village, l'équipe municipale s'est appuyée sur un comité technique, associant des

partenaires comme le Conseil Général et la Région, un comité de pilotage et enfin un comité partenarial regroupant des représentants du monde associatif et des acteurs socio-économiques. Gage de qualité, les élus ont voulu que l'Agenda 21 soit élaboré en suivant le cadre de référence défini par le Ministère de l'environnement pour les projets territoriaux de développement durable.

Après un rappel méthodologique sur la construction des actions et un bref mode d'emploi, ce document rassemble les 35 actions qui constituent l'Agenda 21 de Marcoussis.

L'Agenda 21 est par essence évolutif. Il repose sur un diagnostic, photographie à un instant donné ayant permis d'identifier les forces et les pistes d'amélioration de notre territoire. En ce sens, il n'a pas pour objet de décrire l'ensemble des actions menées par la municipalité. C'est ainsi que, dans les domaines identifiés comme une force pour Marcoussis, aucune action ne figure dans l'Agenda 21. Pour ne citer que quelques exemples, il est ainsi de l'accessibilité, la diversité, la richesse et l'attractivité des offres culturelles et de loisirs, tout comme la valorisation et la coordination du monde associatif.

Il convient dès lors que chacun puisse s'approprier cet Agenda 21 pour ensemble faire de notre village un lieu de partage, d'innovation, plus respectueux de notre planète et de ses habitants !

Olivier Thomas
Maire de Marcoussis

Rappel Méthodologique : la création du plan d'actions

Après avoir réalisé un diagnostic¹ permettant d'identifier les forces et les pistes d'amélioration de notre territoire, quatre chantiers prioritaires ont été identifiés pour Marcoussis :

- l'aménagement du territoire au service d'un cadre de vie de qualité
- des activités économiques contribuant à la vitalité de la commune
- la responsabilisation et l'implication de tous les acteurs à la vie de la cité
- l'exemplarité des pratiques et des politiques de la ville

De ces quatre chantiers, 20 objectifs prioritaires ont été identifiés rappelés ci-après :

Gestion de l'espace et de ses usages : la problématique de l'étalement urbain	X	Accès de tous au marché du travail	X
Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X	Intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Déplacements et accessibilité du territoire en transports en commun	X	Civisme au quotidien	X
Pérennisation et développement des déplacements	X	Cadre de vie et bien-être de chacun, et question du lien santé - environnement	X
Maillage et entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X	Accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X	Vitalité des commerces et services de proximité	X
Gestion des milieux naturels et semi-naturels	X	Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Gestion des dépôts sauvages	X	Gestion durable des déchets ménagers	X
Partage des voies de circulation	X	Changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X
Lutte contre le logement précaire et insalubre	X	Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

Les élus et les services ont alors, en associant la population, déterminé différentes pistes d'actions qui répondent à ces objectifs prioritaires. Les cafés citoyens, organisés en mai 2010, ont été l'occasion pour les Marcoussissiens d'être force de propositions.

Des pilotes politiques et administratifs ont été nommés pour chaque piste d'actions identifiée. Grâce à une formation dispensée par le bureau d'études nous ayant accompagné au cours de l'élaboration de notre Agenda 21, les pilotes administratifs ont pu mener une étude de faisabilité technique et financière des pistes d'actions et de construire l'architecture des fiches. Un travail rédactionnel a alors été mené en étroite collaboration entre les services municipaux, les partenaires pilotes d'actions et les élus.

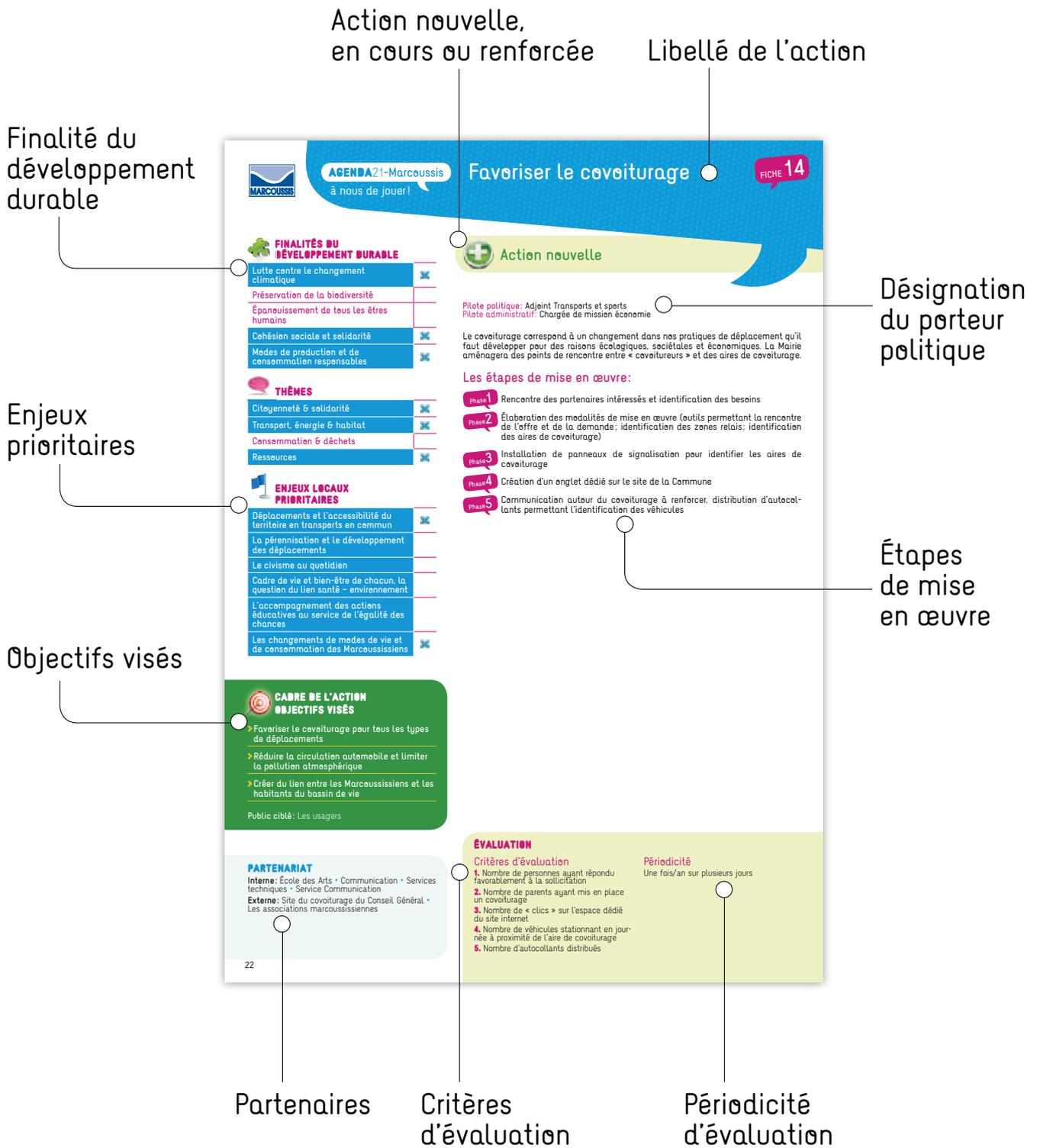
Au final, l'Agenda 21 se compose de 35 fiches actions issues de cette coproduction de longue durée. Certaines sont des actions nouvelles, d'autres sont des actions connaissant un renforcement dans leurs objectifs et/ou dans leur réalisation.

La mise en œuvre de ce programme d'actions, échelonnée jusqu'en 2014, va impliquer la participation de tous, habitants, acteurs politiques, économiques, sociaux...

¹Le diagnostic a été validé par le Conseil Municipal le 25 novembre 2009.

La synthèse est consultable sur le blog de l'Agenda 21 (www.marcoussis.fr/agenda21)

Mode d'emploi du document



Les fiches actions

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X

Ressources

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Accès de tous au marché du travail	X
Intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Vitalité des commerces et services de proximité	X
Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe Solidarité, Logement et petite Enfance
Pilote administratif: Chargée de mission Économie

Rapprocher et rassembler les structures sociales et solidaires au centre du bourg leur permettrait de créer un lien visible avec la population et de valoriser leurs activités.

Cette action consiste à accompagner les différents acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dans la définition de leur projet de « boutique solidaire » :

- définition des besoins de chaque acteur ;
- étude financière et technique ;
- montage juridique ;
- moyens humains à mettre en œuvre (création d'emplois accompagnés).

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Définition du projet
Identification des acteurs
Études des options techniques et financières
- Phase 2** Recherche ou création d'un local en cœur de village

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Soutenir et favoriser le développement de l'Économie Sociale et Solidaire, notamment grâce à la vente de ses produits
- Développer une offre locale de commerce de proximité
- Sensibiliser à une autre forme de consommation

Public ciblé: Marcoussisiens - Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

PARTENARIAT

Interne: Service Urbanisme • Service Communication • Services techniques • Maison de l'emploi
Externe: Conseil régional • Conseil général • ESAT (Établissement Social d'Aide par le Travail) La vie en herbe • Potagers de Marcoussis • Artisans du Monde • Plan Local d'Insertion Économique

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Chiffre d'affaires
2. Nombre d'acteurs participants au projet
3. Taille de l'espace commercial
4. Nombre d'emplois créés dans le cadre du projet
5. Évolution du chiffre d'affaires lié aux ventes
6. Évolution du nombre d'adhérents des différentes associations concernées

Périodicité d'évaluation

- À la mise en place du projet et un an après
- Puis une fois par an

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Accès de tous au marché du travail	X
Intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer l'accès aux offres d'emploi pour les demandeurs d'emploi sur le territoire de Marcoussis
- Rapprocher l'offre et la demande des Marcoussisiens

Public ciblé: Les demandeurs d'emploi et les employeurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service informatique • Service développement économique

Externe: PLIE • Pôle emploi • Mission locale • Les employeurs locaux (artisans, entreprises, associations...)

Action nouvelle

Pilote politique: Maire de Marcoussis
Pilote administratif: Directrice de la solidarité

Les missions de la Maison de l'Emploi consistent à regrouper les différentes offres d'emplois et de stages du territoire, puis de les communiquer aux employeurs et aux demandeurs d'emploi. La mise en ligne des offres sur le site de la Commune est un des moyens à mettre en place.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Étudier la faisabilité technique et juridique de la mise en ligne des offres d'emploi
- Phase 2** Créer un outil de contrôle (fiche type à remplir sur le site) afin d'obtenir les renseignements nécessaires des recruteurs

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de « clics » de la rubrique « emploi à Marcoussis »
2. Nombre de personnes ayant trouvé un travail ou un stage par ce biais
3. Nombre d'offres mises en ligne

Périodicité

Le bilan d'activité annuel de la Maison de l'emploi

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faciliter l'intégration des nouveaux habitants
- Faire participer les habitants à la vie du village
- Faire découvrir les richesses associatives et les services publics aux nouveaux habitants.

Public ciblé: Les nouveaux habitants

PARTENARIAT

Interne: Service scolaire • Service affaires générales • Service Urbanisme • Élus

Externe: Association Historique de Marcoussis • Le Syndicat d'initiative



Action en cours

Pilote politique: Maire de la ville de Marcoussis
Pilote administratif: Chargée de communication

Le sentiment d'intégration conduit plus facilement les nouveaux habitants à participer aux activités, aux événements de la Commune et à prendre une part d'engagement et de responsabilité en son sein. Des rencontres avec les élus sont organisées pour présenter le milieu associatif et les services municipaux.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Recenser les nouveaux habitants
- Phase 2** Organiser une rencontre régulière entre élus et nouveaux habitants pour présenter la ville, les services et les associations
- Phase 3** Remettre des documents (annuaires associatifs, plaquettes des structures culturelles, plans etc..) aux Marcoussissiens
- Phase 4** Convier les nouveaux habitants aux vœux (lettre personnalisée)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

- Nombre d'habitants présents aux réunions de présentation
- Nombre de prises de contact suite à la journée d'accueil

Périodicité d'évaluation

- Taux de satisfaction à l'issue de chaque rencontre
- Taux de nouveaux habitants dans les adhérents des associations au bout d'une année de présence à Marcoussis

Réaliser une Journée de découverte des métiers locaux à l'École élémentaire

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faire découvrir la richesse des savoir-faire locaux et des différents secteurs d'activités de l'artisanat, de l'entreprise et du commerce
- Découvrir des métiers
- Créer des liens entre l'école et les professionnels locaux

Public ciblé: Les classes de CM1 et CM2 de la Commune

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué à la sécurité, à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Responsable des affaires scolaires

Un parcours de découverte des métiers sera proposé aux élèves de CM1 et CM2 de Marcoussis. Les enfants auront alors une première approche sur le monde professionnel d'un point de vue théorique et dialogueront avec les acteurs socio-économiques locaux. Ces échanges pourront déboucher sur des ateliers à moyen terme.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Rencontrer les personnes intéressées par le projet et susceptibles d'y participer: artisans, commerçants, professions libérales, services communaux, industriels, agriculteurs, entrepreneurs
- Phase 2** Mobiliser et sensibiliser l'équipe éducative pour assurer ensemble l'élaboration et l'exécution du projet
- Phase 3** Mettre en place un forum des métiers

PARTENARIAT

Interne: Service Communication • Services communaux • Assistants municipaux • Élémentaires
Service développement économique

Externe: Équipe éducative des écoles • Commerçants, artisans locaux, professions libérales, agriculteurs • Pompiers volontaires...

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants (commerçants locaux et élèves)
2. Réponse au questionnaire élaboré conjointement avec les équipes enseignantes

Périodicité

Après chaque forum

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

► Créer du lien entre les Marcoussisiens pour développer des services d'échange et d'entraide à but non lucratif

Public ciblé: Les habitants

PARTENARIAT

Interne: Service communication • blog Agenda 21
• Direction de la solidarité • Service jeunesse

Externe: La Maison pour tous • Jardiniers de France

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La commune de Marcoussis et la Maison Pour Tous proposent à tous les habitants de participer à un système d'échange et d'entraide à Marcoussis. Il s'agit de favoriser l'échange de biens et de services, à but non lucratif, au sein d'un groupe composé de citoyens volontaires, en recueillant leurs offres et leurs besoins. Les participants ne doivent pas manquer de communiquer et de devenir les porteurs de cette démarche.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Recenser les besoins des Marcoussisiens.
- Phase 2** Déterminer des heures et lieux appropriés selon les types d'échanges, ainsi que la structure porteuse, (par exemple, la Maison Pour Tous)
- Phase 3** Sélectionner et créer des outils qui favorisent cette démarche comme un « forum du troc » en ligne sur le site de la structure porteuse
- Phase 4** Établir une classification des échanges existants pour orienter au mieux les demandes

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants
2. Nombre d'échanges
3. Nombre de types d'échanges

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Accompagner le corps enseignant dans son programme d'éducation au développement durable
- Décliner le concept du développement durable dans le fonctionnement et la pratique quotidienne des usagers de l'école

Public ciblé: Les élèves des écoles élémentaires, Les enseignants, le personnel, les parents

PARTENARIAT

Interne: Blog Agenda 21 • Service scolaire

Externe: Éducation nationale • Agence des espaces verts • Conseil général • Syndicat d'Initiative du Val d'Orge • Association Parents d'élèves • Association Éducation à l'Environnement et au Développement Durable • Association de Marcoussis en Faveur des Amitiés Internationales • Les Grenouilles de la Sallemouille

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable et Adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Créer un Agenda 21 scolaire contribuera à la mise en œuvre d'actions concrètes touchant à la fois l'usage des locaux, l'organisation de la vie scolaire et les contenus pédagogiques. Cet outil s'inscrit dans la démarche éducative et d'accompagnement à la diffusion des valeurs du développement durable.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Signature d'une charte d'engagement; inspecteur académique, enseignants, élus (impulsion)
- Phase 2** Création du comité de pilotage; représentant élèves, parents, enseignants (comité de pilotage)
- Phase 3** Diagnostic consommation eau, énergie etc., élèves, enseignants, services communaux (diagnostic)
- Phase 4** Identification des atouts et faiblesses; pilote, enseignants, élèves (définition des axes de progrès)
- Phase 5** Élaboration du premier plan d'action. (Exemples: fournitures éco-labélisées, potager écologique, création de nichoirs...)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'actions établies et programmées pour l'année suivante
2. Nombre de participants investis sur une année scolaire
3. Nombre d'Agenda 21 scolaires réalisés

Périodicité

À chaque réunion du comité de pilotage Agenda 21 scolaire

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mobiliser les fournisseurs d'accès pour qu'ils développent le haut débit sur le territoire de la Commune
- Fermer et accompagner les seniors dans l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- Développer les Tableaux Blancs Interactifs dans les écoles.
- Communiquer en direction des Petites et Moyennes entreprises sur les usages du numérique.
- Favoriser l'équipement et la formation des foyers défavorisés en facilitant le reconditionnement des ordinateurs usagés et l'accès à l'internet (WiFi communautaire)

Public ciblé: Tout public et en particulier les seniors et les foyers défavorisés, les scolaires, les petites et moyennes entreprises

PARTENARIAT

Interne: Service informatique • Service technique
Service juridique • Service développement économique • Blog Agenda 21

Externe: Opérateurs de téléphonie • État • Département • Région • Association d'usager, mécénat • La Maison pour tous • Direction de la solidarité • Éducation nationale • Entreprise d'insertion

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies
Pilote administratif: Directeur des services techniques

L'action vise à améliorer le maillage de nœuds de raccordement d'abonnés afin d'amplifier le signal ADSL permettant un accès à tous aux nouveaux éléments de communication et d'information.

Par ailleurs, faute de compétences ou de pouvoir accéder aux équipements, certains citoyens peuvent être pénalisés en ne pouvant pas recourir aux nouvelles technologies de l'information et de communication. Le manque d'accès à ce moyen d'information, de communication est une forme d'exclusion qu'il convient de réduire. Les possibilités d'intégration économique, sociale et professionnelle sont de fait limitées.

À l'heure actuelle, l'usage de l'ordinateur et des applications qui en découlent est devenu indispensable dans le quotidien de tous. C'est pourquoi, quatre mesures sont proposées: le **développement des formations** en structure associative et chez le particulier, le **reconditionnement** des anciens ordinateurs et la mise à disposition des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires, l'équipement de tous les sites municipaux permettant l'accès communautaire au réseau WIFI.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Se conformer à la réglementation sur l'usage communautaire du WIFI
- Phase 2** Recenser les besoins et les offres de formation (diagnostic de territoire)
- Phase 3** Réaliser la carte de réception du signal ADSL. Établir une cartographie permettant de localiser les secteurs et équipements ayant le meilleur rendement de diffusion des ondes
- Phase 4** Identifier les sources de gisement des ordinateurs
- Phase 5** Développer le partenariat avec une entreprise d'insertion pour le reconditionnement:
 - récupérer ces ordinateurs en interne (mairie et services) et en externe (appel aux entreprises) et définir les modalités (définition d'un ordinateur complet)
 - définir les modalités de reconditionnement (interne, externe)
 - définir les conditions de ressources des bénéficiaires
 - faire une offre via la direction de la solidarité et la Maison des solidarités
 - reconditionner les ordinateurs en fonction de la demande
- Phase 6** Conforter la Maison pour tous dans son rôle d'établissement public numérique
- Phase 7** Organisation d'un événement fédérateur en partenariat avec le CCAS et le Conseil général
- Phase 8** Augmenter le nombre de tableaux blancs interactifs dans les écoles
- Phase 9** Définir un programme de financement avec les partenaires privés
- Phase 10** Établir un programme de travaux, budgétiser un programme pluriannuel d'équipement

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Pourcentage de la population raccordée
2. Pourcentage des entreprises raccordées
3. Nombre de N.R.A (Nœuds de Raccordement d'Abonnés) créés
4. Niveau du débit
5. Nombre de bâtiments équipés
6. Indice de satisfaction à renseigner (modèle à créer)
7. Nombre de personnes ayant suivi des formations (voir avec la Maison pour tous)
8. Nombre de personnes ayant acquis

un ordinateur par l'économie sociale et solidaire

9. Nombre de Tableaux Blancs Interactifs sur la Commune/nombre d'élèves bénéficiaires
10. Évolution du chiffre d'affaires de l'entrée d'insertion reconditionnement

Périodicité d'évaluation
Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
Un partage des voies de circulation	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Recenser les différents milieux (plaine agricole, zone urbanisée, bois...) pour actualiser les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme
- Traduire les volontés en termes de déplacement dans le Projet d'Aménagement de Développement Durable
- Développer la contribution des habitants et des secteurs socio-économiques dans le processus d'élaboration

Public ciblé: Habitants et acteurs socio-économiques

PARTENARIAT

Interne: Élus • Services techniques • Service communication

Externe: Bureau d'étude chargé de l'élaboration du PLU • Acteurs socio-économiques; (habitants, associations, entreprises)



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Urbanisme et projet de Territoire

Pilote administratif: Directrice du service urbanisme

Tout au long du processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une large concertation avec la population sera mise en place. Il s'agit ici de recueillir l'avis de chacun afin de construire un Plan Local d'Urbanisme, reflet d'un consensus.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Organiser avec le bureau d'étude des réunions d'information et des expositions (plan, règlements) sur le Plan Local d'Urbanisme, son utilité, ses enjeux...
- Phase 2** Au cours d'élaboration du PLU, consulter des personnes publiques intéressées
- Phase 3** Recueillir les avis de tout organisme structurant l'aménagement du territoire (habitat, déplacement, urbanisme, architecte etc.)
- Phase 4** Informer les habitants via le journal local, le site Internet...

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes qui auront adressé des contributions
2. Nombre de remarques sur les registres d'enquête publique
3. Nombre de participants aux réunions d'informations
4. Nombre de réunions avec la population

Périodicité

À l'issue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

➤ Développer un outil statistique de connaissance sur le coût du logement afin de permettre une maîtrise des charges et loyers

Public ciblé: Les bailleurs sociaux et privés

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Solidarité, Logement et Petite Enfance
Pilote administratif: Direction de la solidarité

Il s'agit d'établir un observatoire des loyers et des charges, dans un premier temps, dans les logements sociaux, en consultant les bailleurs sociaux. Dans un second temps, il s'agira de l'agréger avec les données du parc locatif privé. La collecte d'information a pour objet de représenter correctement la diversité des situations tant sur le plan de la taille des logements, de leur confort, de leur localisation que de l'ancienneté de leur occupation.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Constitution d'un comité de pilotage avec les bailleurs et la Direction de la solidarité, qui pourra ensuite s'élargir aux agences immobilières
- Phase 2** Définition des indicateurs
- Phase 3** Définition des modalités et de la périodicité de remontées des informations
- Phase 4** Sortie des résultats de l'observatoire une fois/an

PARTENARIAT

Interne: Service juridique

Externe: Bailleurs sociaux • Direction Régionale de l'Habitat d'Ile-de-France • Caisse d'allocation Familiale • Agences immobilières

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Échelle des loyers et des charges connus sur l'ensemble du parc de logement public et privé
2. Pourcentage des bailleurs sociaux participant à l'étude
3. Pourcentage des agences immobilières participant à l'étude

Périodicité d'évaluation

Rapport d'activité annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Accompagner les particuliers dans la réalisation d'un habitat durable
- Promouvoir les modes de construction alternatifs et respectueux de l'environnement
- Faire connaître les subventions possibles
- Faire connaître l'existence des labels et certifications

Public ciblé: Les habitants

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service technique • Service urbanisme

Externe: Maison de l'habitat • Agence Régionale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France • Espaces Infos Énergie



Action en cours

Pilote politique: Adjointe au développement durable, environnement, Agenda 21
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La Commune souhaite mettre à disposition un guide complet pour faire connaître les outils clés de l'éco-habitat et ainsi faciliter la réalisation des projets des Marcoussissiens. Présenté sous la forme d'un livret, le guide sera mis en ligne et actualisé sur l'interface du blog Agenda 21 et le site de la ville.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Élaborer le guide
- Phase 2** Communiquer sur son existence afin d'élargir la diffusion

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de consultations de la version électronique du guide
2. Nombre de demandes de subventions
3. Nombre de déclarations de travaux développement durable déposées à l'urbanisme

Périodicité

Annuelle

Assurer la maîtrise énergétique des bâtiments publics



FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X



THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X



ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
--	---



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réaliser des économies énergétiques dans les bâtiments publics par une optimisation des programmations et des investissements et par une meilleure utilisation de ces bâtiments
- Créer des droits aux certificats d'efficacité énergétique

Public ciblé: Les agents municipaux, les usagers des bâtiments publics

PARTENARIAT

Interne: Services techniques • Les services gestionnaires de bâtiments publics

Externe: La société de maintenance des chaudières • Bureau d'études • Les usagers des bâtiments publics



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint travaux voirie, assainissement et accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directrice adjointe des services techniques

À partir du diagnostic énergétique des bâtiments publics qui a été établi, un plan de gestion doit être dressé. Réduire les consommations énergétiques passe, d'une part, par la sensibilisation des agents communaux et des usagers de ces bâtiments et, d'autre part, par un plan pluriannuel d'investissement.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Former et sensibiliser les agents et les usagers
- Phase 2** Établir un Plan de Programmation d'Investissement
- Phase 3** Hiérarchiser les préconisations selon les critères pondérés (gisement d'économie, ancienneté des équipements, activité de la structure, utilisation énergétique, etc.)
- Phase 4** Établir un document pour suivre l'évolution des consommations

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Évolution de la consommation d'énergie par poste de consommation (chauffage, éclairage)
2. Nombre d'agents et d'usagers formés
3. Proportions d'économies réalisées selon les investissements engagés
4. Nombre et valeurs des certificats d'efficacité énergétique émis

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Intégrer une démarche environnementale pour le projet d'extension et de requalification du fond des Près

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Créer un cadre de travail agréable dans la zone industrielle connectée à l'espace urbain
- Intégrer les problématiques du développement durable dans l'aménagement de la zone d'activités

Public ciblé: Les aménageurs, constructeurs et occupants de la zone industrielle

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme • Service techniques • Service Agenda 21

Externe: Conseil Général 91 • Conseil Régional Île de France • Entreprises • Opérateurs



Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux finances, Économie et Emploi
Pilote administratif: Chargé de mission économie

L'approche environnementale de l'urbanisme favorise la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets d'aménagement. L'extension et la requalification de la Zone Industrielle du Fond des Près s'inscriront dans cette dynamique.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Étude de réalisation
- Phase 2** Réalisation du permis d'aménager pour l'extension de la Zone Industrielle
Réalisation d'un cahier des charges pour le réaménagement de la rue du Fond des Près. Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du CG 91 et de la région IDF
- Phase 3** Réalisation des travaux d'aménagement de la zone d'extension
Travaux de réaménagement de la rue du Fond des Près
- Phase 4** Fin des travaux
Premières implantations d'entreprises

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de sociétés nouvellement implantées
2. Nombre de parcelles créées
3. Nombre d'arbres plantés et espèces végétales
4. Évolution de la consommation d'eau pour l'entretien des espaces verts

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
Un partage des voies de circulation	X
Le civisme au quotidien	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- › Partager la voie piéton/véhicule motorisé/vélo
- › Développer des espaces d'animation au cœur du village
- › Préserver la fluidité de circulation et les zones de stationnements en zone bleue
- › Sécuriser les déplacements des piétons

Public ciblé: Les usagers du cœur du village

PARTENARIAT

Interne: Services communaux (techniques, économique, urbanisme), réunion avec les commerçants et la paroisse

Externe: Bureau d'études et Conseil général

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Urbanisme et Projet de Territoire
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Dans le cadre de la requalification de la RD 446, la commune de Marcoussis souhaite réhabiliter le cœur de village pour un meilleur partage de l'espace tout en préservant la fluidité de la circulation en cœur de village

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Définir le projet avec le Conseil général
- Phase 2** Inscrire le projet dans le nouveau contrat de la route départementale

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Diminution du nombre de véhicules stationnés en centre-ville
2. Augmentation du nombre d'usagers de transports en commun
3. Fluidification du trafic aux heures de pointe
4. Mètre linéaire de voirie pacifiée au cœur du village
5. Diminution du nombre d'infractions (stationnement, vitesse...)
6. Diminution du nombre d'incidents/accidents

Périodicité d'évaluation

Annuelle



FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X



THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X



ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	
Le civisme au quotidien	
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Favoriser le covoiturage pour tous les types de déplacements
- Réduire la circulation automobile et limiter la pollution atmosphérique
- Créer du lien entre les Marcoussisiens et les habitants du bassin de vie

Public ciblé: Les usagers

PARTENARIAT

Interne: École des Arts • Communication • Services techniques • Service Communication
Externe: Site du covoiturage du Conseil Général • Les associations marcoussisiennes



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie

Le covoiturage correspond à un changement dans nos pratiques de déplacement qu'il faut développer pour des raisons écologiques, sociétales et économiques. La Mairie aménagera des points de rencontre entre « covoitureurs » et des aires de covoiturage.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Rencontre des partenaires intéressés et identification des besoins
- Phase 2** Élaboration des modalités de mise en œuvre (outils permettant la rencontre de l'offre et de la demande; identification des zones relais; identification des aires de covoiturage)
- Phase 3** Installation de panneaux de signalisation pour identifier les aires de covoiturage
- Phase 4** Création d'un onglet dédié sur le site de la Commune
- Phase 5** Communication autour du covoiturage à renforcer, distribution d'autocollants permettant l'identification des véhicules

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes ayant répondu favorablement à la sollicitation
2. Nombre de parents ayant mis en place un covoiturage
3. Nombre de « clics » sur l'espace dédié du site internet
4. Nombre de véhicules stationnant en journée à proximité de l'aire de covoiturage
5. Nombre d'autocollants distribués

Périodicité

Une fois/an sur plusieurs jours

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Un partage des voies de circulation	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la visibilité des liaisons douces
- Augmenter la fréquentation des liaisons douces

Public ciblé: Les usagers et potentiels usagers

PARTENARIAT

Interne: Services espaces verts • Service Communication

Externe: Apprentis Auteuil, Agriculteurs, Triangle Vert • ASM Randonneurs



Action à renforcer

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué aux liaisons douces
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Les liaisons douces ont été créées pour améliorer le cadre de vie. En diminuant les circulations motorisées, les chemins existant doivent être entretenus et connus de tous pour développer davantage leur utilisation.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Refaire le marquage
- Phase 2** Réaliser un plan de maintenance avec de nouveaux partenaires; agriculteurs, apprentis d'Auteuil

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Enquête annuelle de satisfaction
2. Nombre de plans diffusés

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
Un partage des voies de circulation	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Favoriser et sécuriser les déplacements vélos pour limiter la circulation automobile
- Relier de manière logique l'ensemble des aménagements cyclables et les stationnements vélos
- Favoriser le bien-être des Marcoussissiens par la pratique d'une activité sportive
- Améliorer la lisibilité des aménagements

Public ciblé: Les pratiquants du vélo ou les potentiels usagers

PARTENARIAT

Interne: Service technique

Externe: Entreprise qui détient le bail voirie • Région pour les cofinancements • Associations • Éducation nationale

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller municipal délégué aux liaisons douces
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Sécuriser les circulations cyclistes en ville permet de faire du vélo une alternative aux voitures et de rendre autonomes dans leur déplacement les jeunes. La mise en place d'accroches sécurisées et la création de voies cyclables favoriseront ce mode de déplacement doux.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Identification des lieux dédiés aux cyclistes existants
- Phase 2** Validation des itinéraires maillant le territoire
- Phase 3** Matérialisation des voies cyclables
- Phase 4** Communication auprès de publics ciblés (collégiens, associations sportives et culturelles): distribution de plans + site internet en parallèle aux liaisons douces

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes empruntant les pistes cyclables
2. Nombre de kilomètres sécurisés
3. Nombre de places de stationnement sur le territoire
4. Nombre d'accroches posées

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Un partage des voies de circulation	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Sécuriser les circulations piétonnes et cyclistes
- Rendre accessibles les espaces publics pour les personnes à mobilité réduite

Public ciblé: Les usagers empruntant les trottoirs et voiries de la Commune



Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux travaux, voirie, assainissement et Accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directeur des services techniques

La sécurisation des circulations piétonnes se fera dans le cadre d'un plan pluriannuel et en conformité avec le plan d'accessibilité.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Réalisation du diagnostic d'accessibilité des trottoirs et voiries
- Phase 2** Planification du programme pluriannuel d'investissement
- Phase 3** Recherche de cofinancement
- Phase 4** Réalisation des travaux
- Phase 5** Campagne de communication par le biais des supports municipaux et signalisation sur site

PARTENARIAT

Interne: Service technique

Externe: Associations • Conseil Général • Usagers de l'espace public

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de plaintes de riverains
2. Mètres linéaires de voies et trottoirs réhabilités et accessibles
3. Nombre d'accidents mettant en cause la responsabilité de la Commune pour mauvais entretien

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire la consommation électrique des éclairages de l'espace public
- Réduire les pollutions lumineuses et contribuer à la préservation de la faune nocturne

Public ciblé: Les usagers des espaces publics et la faune nocturne

PARTENARIAT

Interne: Services techniques

Externe: Entreprises prestataires • État • Région • Conseil général • Bureaux d'études • Natureparif



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint aux travaux, voirie, assainissement et Accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directeur des services techniques

La nécessité de réduire les consommations d'énergie conduit la Commune à opter pour une rénovation de ses éclairages publics. La réduction des points lumineux conduira à diminuer les coûts et à protéger la faune nocturne.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Réaliser un état de l'éclairage des espaces public de la Commune
- Phase 2** Rechercher les cofinancements
- Phase 3** Établir un programme pluriannuel
- Phase 4** Planifier le remplacement en vue d'obtenir un taux de performance optimal des systèmes d'éclairages
- Phase 5** Programmer les horaires du réseau d'éclairage public
- Phase 6** Communiquer autour de l'action

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de points lumineux remplacés
2. Nombre de certificats d'économies d'énergies générés
3. Inventaire de la faune nocturne
4. Évolution de la consommation énergétique

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Un partage des voies de circulation	X
L'accès de tous au marché du travail	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Connaître les besoins des usagers en termes de transports collectifs pour améliorer l'offre de transport en commun à Marcoussis
- Inciter les habitants à moins utiliser leurs véhicules personnels
- Réduire les nuisances liées aux voitures

Public ciblé: Les habitants, Les salariés sur la Commune, Les collégiens

PARTENARIAT

Interne: Service emploi • Service scolaire

Externe: Syndicat des communes pour la défense des transports en commun • Syndicat des transports Île-de-France. (STIF)



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie

La connaissance des déplacements des habitants de Marcoussis ou des personnes qui s'y rendent dans le cadre de leurs activités est un préalable à l'amélioration des transports collectifs, laquelle doit être menée en partenariat avec le Syndicat des communes pour la défense des transports en commun.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Reprendre le diagnostic établi sur le site du Syndicat des communes pour la défense des transports en commun dans le cadre des transports afin de cerner le fonctionnement du territoire
- Phase 2** Évaluer les besoins d'évolution des transports collectifs sur Marcoussis, notamment pour la desserte des gares RER
- Phase 3** Proposer des pistes d'actions et de modifications et évaluer l'impact financier pour la Commune
- Phase 4** Retour vers le Syndicat des communes pour la défense des transports en commun

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Fréquentation sur les lignes de transports
2. Nombre de cartes scolaires subventionnées par la ville
3. Nombre d'horaires modifiés
4. Nombre d'arrêts ou de lignes modifiés

Périodicité d'évaluation

Un an après l'étude

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	X
La gestion des dépôts sauvages	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire le tonnage de déchets provenant des dépôts sauvages
- Préserver les espaces boisés et agricoles
- Réduire les interventions nécessaires des services techniques

Public ciblé: Les contrevenants aux codes de la santé publique et de l'environnement

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Blog Agenda 21
• Services techniques

Externe: Le Conseil général • Le triangle Vert



Action à renforcer

Pilote politique: Conseiller délégué à la sécurité, à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Chef de la police municipale

189 tonnes de dépôts sauvages ont été collectées par les services de la ville en 2010. Ces apports illégaux sont un problème récurrent sur le territoire de la Commune. Pour pallier au manque de civisme de certains habitants, entrepreneurs ou artisans, il est nécessaire d'identifier les contrevenants et de les poursuivre.

Aussi, il est envisagé de créer une cellule opérationnelle chargée de:

- cartographier et quantifier les dépôts sauvages ;
- identifier les contrevenants ;
- enlever ou faire enlever les dépôts ;
- poursuivre les contrevenants identifiés.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Constitution de la cellule opérationnelle = sous le pilotage et la coordination de la police municipale, des services techniques et financier
- Phase 2** Développer les relais parmi les agents des services municipaux, des agriculteurs
- Phase 3** Interventions de la cellule opérationnelle
- Phase 4** Arrêté(s) fixant les tarifs d'enlèvement
- Phase 5** Communication sur la responsabilité et sur les grandes opérations

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Évolution du tonnage des déchets sauvages enlevés
2. Évolution du nombre de contrevenants identifiés
3. Évolution du nombre de recours aux services techniques et aux prestataires extérieurs

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Communiquer sur la qualité des produits du terroir
- Favoriser les liens entre les producteurs locaux et les consommateurs

Public ciblé: Les agriculteurs, habitants, les producteurs locaux

PARTENARIAT

Interne: Service développement économique
Externe: Chambre d'Agriculture • Agriculteurs membres du Triangle Vert

Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller municipal délégué au projet de territoire et Triangle Vert
Pilote administratif: Coördinatrice de l'association Triangle Vert

Pour développer les circuits courts sur le territoire, il est nécessaire de recenser les différents producteurs comme les maraîchers, les potagers. Améliorer la proximité des Marcoussisiens avec les producteurs locaux passe par leur présence sur le marché et en centre-ville. Pour les faire connaître des habitants, des visites et des dégustations seront organisées sur les exploitations.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Recenser les producteurs locaux
- Phase 2** Réaliser une étude de faisabilité sur l'approvisionnement possible de produits locaux dans la restauration
- Phase 3** Utiliser des outils de communication du Triangle Vert et de la Commune pour mettre en avant l'agriculture locale et ses productions

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'événements organisés et de participants
2. Recettes des ventes réalisées par les agriculteurs participants
3. Nombre de types de circuits courts sur la Commune

Périodicité d'évaluation

Au début de chaque année, faire le bilan de l'année écoulée

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Chargée de mission économie

Le réaménagement de la Place de la République vise à embellir le cœur de village. Par cette initiative, la ville souhaite venir en soutien aux commerçants locaux en les accompagnant dans leur développement et en permettant la création de nouvelles enseignes.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Une étude préalable sera réalisée pour connaître les atouts et faiblesses du commerce local afin de proposer des pistes d'actions
- Phase 2** Réalisation d'un projet architectural
- Phase 3** Dépôt du permis de construire
- Phase 4** Chantiers

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Valoriser l'offre commerciale existante
- Augmenter l'attractivité du commerce local
- Favoriser la fréquentation des commerces

Public ciblé: Les commerçants, artisans et les consommateurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service urbanisme

Externe: Commerçants • Association des Commerçants de Marcoussis • Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne • Cabinet d'étude • Constructeur, porteurs de projets • Agences immobilières • Propriétaires de locaux

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de commerçants présents
2. Nombre d'actions engagées par l'association des commerçants
3. Nombre d'animations portées par l'association des commerçants dans l'année
4. Nombre de commerçants ayant fait une intervention sur leur espace commercial (enseigne, vitrine..)
5. Nombre de commerçants mettant en place un outil de communication (plaque, Internet, carte de fidélité)
6. Nombre d'articles en faveur d'une consommation locale
7. Nombre de locaux commerciaux créés et surfaces créées
8. Taux d'occupation des locaux
9. Nombre d'activités créées et type d'activités

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Impliquer des entreprises dans la vie du territoire
- Favoriser l'ancrage territorial de l'entreprise

Public ciblé: Les entreprises industrielles ou artisanales

PARTENARIAT

Interne: Service communication, accueil de la ville et secrétariat du maire • Maison de l'emploi

Externe: Conseil régional Ile-de-France • Les entreprises • Chambres consulaires • Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères • Conseil Général 91 • Association des Études Foncières + association du fond des prés



Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux finances à l'économie et à l'emploi
Pilote administratif: Chargée de mission économie

L'attractivité du territoire marcoussissien passe par le développement de l'activité industrielle et artisanale. La mairie souhaite alors accompagner les entreprises dans leur démarche.

L'accueil des entreprises émergentes et l'animation du tissu économique local sont les moyens d'y parvenir.

1^{er} volet: Accueil des entreprises sur la Commune.

- Prise de contact avec les nouveaux acteurs du commerce et de l'artisanat.
- Envoi d'un courrier d'accueil d'un guide des nouveaux arrivants et aux nouveaux entrepreneurs contenant des informations telles que les transports, l'accueil scolaire, le sport et les activités extrascolaires, programme culturel de la ville, gestion des déchets...
- Faire connaître aux Marcoussissiens les activités économiques de la ville.
- Traiter dans les meilleurs délais les dossiers des entreprises et leur offrir un service public réactif.
- Faciliter les démarches des entreprises.
- Mettre en lien le milieu entrepreneurial et le tissu associatif, les commerçants et artisans de l'A.C.L.A.M.

2^e Volet: Animation du tissu économique local.

Organiser des rencontres thématiques pour les acteurs économiques sur des sujets répondant à des problématiques communes (emploi, déchets, déplacements...).

3^e Volet: Implantation de nouvelles activités sur la Commune.

Offrir de nouvelles possibilités d'accueil pour les entreprises notamment en acquisition. En lien avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Veille sur la disponibilité des locaux ou terrain
- Phase 2** Veille sur les cessations d'activité
- Phase 3** Alimenter un espace dédié sur le site Internet avec les potentialités du territoire
- Phase 4** Démarchage et contact de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes, chefs d'entreprise ou salariés de l'entreprise bénéficiant des services de la ville ou impliqués dans une association locale (école, crèche, école des arts...)
2. Nombre d'entreprises ayant réalisé une extension
3. Évolution du nombre de salariés dans l'entreprise
4. Taux de participation des entreprises aux rencontres thématiques et typologie des entreprises présentes
5. Thèmes abordés par les entreprises dans l'année
6. Taux de satisfaction des entreprises sur les délais de réponse et l'accueil de la ville
7. Nombre de nouvelles entreprises accueillies
8. Nombre de Marcoussissiens embauchés

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Permettre la mise à disposition des habitants des parcelles cultivables
- Favoriser les relations intergénérationnelles
- Requalifier des espaces en jachère

Public ciblé: Les habitants, Les promoteurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service Agenda 21, Blog • Direction de la solidarité

Externe: Le Triangle vert • Jardiniers de France • La Maison Pour Tous • Les propriétaires des espaces



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint urbanisme et projet de territoire
Pilote administratif: Directrice du service urbanisme

Dans le cadre du développement de circuits courts (producteur/consommateur) et le maintien d'un maraîchage individuel, la Commune souhaite accompagner la mise à disposition de petites parcelles privées contre culture. Cela peut aussi se décliner dans le cadre des projets de logements collectifs, par le biais de jardins potagers collectifs en pieds d'immeubles gérés par les amicales de locataires.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Identifier les parcelles cultivables et les potentiels jardins dans les projets de logement
- Phase 2** Évaluer le nombre de personnes souhaitant s'engager dans la pratique du maraîchage individuel
- Phase 3** Organiser des sessions de formations pour les jardiniers

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de m² mis à disposition par la Commune et par des propriétaires privés
2. Nombre de jardiniers
3. Nombre d'actions de formation

Périodicité

Annuelle

Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
L'accès de tous au marché du travail	X
Le civisme au quotidien	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Soutenir l'insertion sociale et professionnelle
- Développer l'usage de matériaux et de process écologiques
- Exiger une démarche développement durable des entreprises

Public ciblé: Entreprise répondant aux MP de la ville, public présentant des difficultés d'insertion professionnelle

PARTENARIAT

Interne: Direction de la solidarité • Service technique • Service Agenda 21

Externe: Pôle emploi • Maison de l'emploi • Plan Local d'Insertion Économique • Association d'Économie Sociale et Solidaire • Entreprises soumissionnaires • Mission Locale • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Centre National de la Fonction Publique Territoriale



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint aux finances, économie et emploi
Pilote administratif: Responsable service juridique

L'introduction des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics doit être appréhendée comme une marque forte de la Commune à vouloir imposer des conditions respectueuses du développement durable aux candidats aux marchés publics, au même titre que celles soumises aux agents de la Commune.

Dans la lutte contre la précarité et le chômage, la commune de Marcoussis souhaite impliquer les entreprises répondant à ses marchés publics. Outre le recours aux matériaux écologiques, il est demandé aux entreprises d'intégrer les dimensions sociales du développement durable.

Il convient donc de signer une convention avec différents partenaires: MDS, PLIE, Maison de l'emploi... pour une effectivité et un meilleur suivi des clauses d'insertion.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Rencontre avec les partenaires
- Phase 2** Signature de la convention avec les partenaires sociaux
- Phase 3** Identification des marchés et rédaction des cahiers des charges
- Phase 4** Suivi de l'application des clauses dans les marchés

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de marchés conclus avec une ou plusieurs clauses
2. Nombre de personnes insérées dans le travail par le biais de l'application des clauses
3. Montant dans le marché conclus

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Organiser une gestion globale des déchets verts des professionnels locaux

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	X
La gestion des dépôts sauvages	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire les coûts économiques et écologiques de la gestion des déchets verts
- Encourager les synergies entre partenaires
- Mutualiser les moyens dans la gestion des déchets verts de tonte et de branchage
- Développer l'usage et la valorisation locale des déchets verts

Public ciblé: Les producteurs de l'économie sociale et solidaire et des services communaux de déchets verts.

PARTENARIAT

Interne: Service technique • Service des sports

Externe: Le C.A.T • Le Triangle Vert • Les apprentis d'Auteuil • Les potagers de Marcoussis



Action nouvelle

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux affaires relatives à l'environnement
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Les déchets verts sont des déchets dits fermentescibles, autrement dit valorisables à 100 %. C'est pourquoi la Commune cherche à créer un partenariat durable entre les producteurs de déchets verts, les acteurs capables de les valoriser et les utilisateurs du produit transformé.

Au-delà de ces objectifs, plusieurs avantages découlent de cette opération:

- réduction de l'empreinte écologique;
- gain de temps pour l'ensemble des partenaires;
- réduction des coûts de fonctionnement pour l'ensemble des partenaires;
- augmentation des échanges entre partenaires;
- équiper tous les sites municipaux permettant la transmission du réseau WIFI.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Déterminer les gisements potentiels (suivants les structures énoncées ci-dessous)
- Phase 2** Savoir de ce qu'il advient de leur déchet. (enlèvement par un prestataire, valorisation ou pas du déchet sur place etc.)
- Phase 3** Mutualiser le service de collecte et/ou de valorisation
- Phase 4** Rédiger une convention qui liera les parties prenantes et fixera les modalités d'engagement et de mise en œuvre

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Tonnage de déchets collectés
2. Tonnage de déchets valorisés
3. Réalisation du bilan chiffré
4. Tonnage de CO₂
5. Temps de travail économisé par les services municipaux
6. Gain sur l'usure des camions
7. Coût de transport
8. Économie sur le coût de l'enlèvement

Périodicité

Annuelle



FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X



THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X



ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Promouvoir le recours du compostage et accompagner les Marcoussissiens dans la gestion de leur bac à compost
- Expérimenter la filière du lombric-compost avec des acteurs volontaires (déchets alimentaires de la restauration collective)
- Responsabiliser les habitants face à l'augmentation de leurs déchets
- Appréhender la gestion des déchets sous un aspect ludique, pratique et novateur

Public ciblé: Les habitants et les services municipaux

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Assistants Municipaux Élémentaires • Personnel des restaurants scolaires

Externe: L'association du Triangle Vert • Le Centre d'Aide par le Travail • La vie en herbe • Sodexo • SIREDOM



Action à renforcer

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux affaires relatives à l'environnement
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Renforcer la mise à disposition de bacs à compost pour accroître la quantité de matière organique valorisée. Pour cela, il s'agit de pérenniser et de développer la mise à disposition de bacs à compost et d'expérimenter une nouvelle technique: lombric-composte.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Expérimenter le lombric compostage sur un lieu donné de restauration collective publique
- Phase 2** Si la phase 1 est concluante, étudier la faisabilité sur l'ensemble des restaurants de la ville
- Phase 3** Impliquer les partenaires pour assurer la pérennité de l'action
- Phase 4** Poursuivre le partenariat avec le SIREDOM sur l'opération des composteurs

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Kilos de matière valorisée
2. Nombre d'expériences similaires engagées sur le territoire communal
3. Nombre de Marcoussissiens ayant suivi la formation du Siredom sur l'utilisation du bac à compost
4. Nombre de Marcoussissiens s'étant dotés de bac à compost
5. Nombre de structures ayant poursuivi l'expérimentation des bacs lombric-compost

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X



Action en cours

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux parcs, espaces verts, fleurissements
Pilote administratif: Responsable des espaces verts

Déjà fortement engagée dans une démarche de zéro pesticide, la Commune souhaite encourager l'ensemble des acteurs du territoire à utiliser des méthodes alternatives afin de limiter l'utilisation des pesticides.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Identification des méthodes de gestion par site
- Phase 2** Rétrocession des berges de la Sallemouille au Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) en vue d'une gestion globale pour l'amélioration de la qualité de l'eau
- Phase 3** Obtenir une labellisation de gestion écologique des E.V par « Plante & Cité »
- Phase 4** Action de sensibilisation en direction des utilisateurs et notamment de la population, valorisation du travail du service et des méthodes alternatives employées
- Phase 5** Créer une cellule de réflexion sur le programme « Zéro pesticide » avec les communes avoisinantes et les partenaires clés des pollutions souterraines. Préserver la qualité des sols et la qualité de l'eau à une échelle plus importante. Cette cellule a pour but de créer des outils d'aide à la décision sur l'usage des pesticides

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Communiquer pour développer les méthodes alternatives
- Fournir aux agents les arguments pour comprendre et faire comprendre la démarche des objectifs «Zéro pesticide»
- Sensibiliser les habitants, les acteurs du territoire concernés

Public ciblé: La population, les agents du service espace vert et sport, les habitants (jardiniers particuliers), les agriculteurs locaux, les entreprises

PARTENARIAT

Interne: Service Communication • Service des Sports

Externe: SIVOA pour la Sallemouille • Plante & Cité pour une mise en place du plan de gestion, communication et labellisation • Conseil Régional • Conseil Général • Triangle vert • Jardiniers de France • Agriculteurs • Data4, Apprentis d'Auteuil... autres professionnels à identifier sur le territoire

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'agents formés
2. Nombre d'heures de formation
3. Relevé d'informations technique de l'amélioration de la biodiversité dans un carnet de bord lié au plan de gestion
4. Superficie des espaces gérés en « Zéro phyto »
5. Obtention de la convention établie
6. Nombre de riverains s'interrogeant sur la pratique Gestion différenciée (recueil de terrain)
7. Quantité de produits utilisés sur le territoire donné
8. Nombre de partenaires impliqués

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Le civisme au quotidien	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faire connaître la faune et la flore aquatiques et terrestres
- Sensibiliser la population à la biodiversité et encourager les sciences participatives (participation du grand public aux recherches scientifiques)

Public ciblé: Les habitants et plus particulièrement les enfants

PARTENARIAT

Interne: Service espaces verts de la ville de Marcoussis • Médiathèque (conférence scientifique, exposition)

Externe: Association Les Grenouilles de la Sallemouille • Association Naturaliste • Natureparif • Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval (SIVOA)



Action à renforcer

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La prise de conscience des richesses de la Sallemouille par les citoyens contribue à la préservation de cette dernière. Dans cet objectif, la mairie souhaite organiser des actions de sensibilisation.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Construction et analyse d'indicateurs locaux de la biodiversité
- Phase 2** Consolider les liens partenariaux avec le Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval, le club de Protection de la Nature
- Phase 3** Concrétiser les actions de sensibilisation: création d'herbiers, reconnaissance floristique et faunistique, conférence, intervention sur le terrain

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'actions réalisées
2. Évolution de la faune et la flore recensées dans l'inventaire

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mettre en cohérence les impératifs environnementaux et les usages par la population
- Préserver la ressource eau
- Favoriser la biodiversité
- Former des agents

Public ciblé: La population et les agents du service espaces verts.

PARTENARIAT

Interne: Services techniques pour le fauchage
• Service des sports • Médiathèque (conférence scientifique) • Service communication

Externe: Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval • Triangle vert • Jardiniers de France



Action en cours

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux parcs, espaces verts, fleurissements
Pilote administratif: Responsable des espaces verts

La gestion différenciée est un outil mis à disposition du jardinier pour préserver l'environnement et la biodiversité et réintroduire la nature dans le village. Le zéro pesticide étant déjà au cœur des méthodes de travail du service espaces verts de Marcoussis, il est maintenant primordial de perfectionner ces méthodes alternatives par l'élaboration d'un classement des espaces selon leur besoin d'entretien.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Élaboration d'un plan de gestion différenciée par site
- Phase 2** Formation des agents au plan de gestion différenciée
- Phase 3** Communication auprès de la population pour expliquer la démarche

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'agents formés
2. Nombre de riverains s'interrogeant sur la pratique gestion différenciée (recueil de terrain)
3. Évolution de l'inventaire de la biodiversité

Périodicité

Suivant la saisonnalité

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Sensibiliser le grand public au rôle indispensable du pollinisateur et plus particulièrement de l'abeille dans les écosystèmes
- Développer la biodiversité (faune et flore)

Public ciblé: Les habitants, les agriculteurs



Action nouvelle

Pilote politique: Maire de la ville de Marcoussis
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

L'installation de ruches sur le territoire de Marcoussis vise à développer la population des abeilles qui, en tant qu'insecte pollinisateur, est un maillon important dans la biodiversité végétale et en particulier pour les productions agricoles. Cette action permettra de valoriser le travail des apiculteurs et constituera également un outil pédagogique pour tout public.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Définir les accompagnateurs
- Phase 2** Déterminer le lieu d'implantation des ruches qui répondent parfaitement aux besoins des abeilles
- Phase 3** Implanter les ruches
- Phase 4** Établir un planning des événements ouverts au public (notamment scolaire)

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme

Externe: Région Île-de-France • Apiculteur(trice) amateur(trice) • Union Nationale des Apiculteurs de France • Syndicat des apiculteurs du Val d'Essonne • Éducation Nationale • Maison pour tous

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Quantité de miel récolté
2. Nombre de personnes sensibilisées (scolaire et tout public)
3. Nombre de ruches installées
4. Nombre d'animations (scolaires et tout public)

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la biodiversité
- Améliorer l'attractivité du territoire en renouant avec les traditions
- Développer un outil pédagogique et de convivialité

Public ciblé: Les habitants et les enfants

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme

Externe: Association d'œnologie de Marcoussis • Experts en viticulture et en œnologie • Education nationale • Association Historique de Marcoussis • Maison Pour Tous • Association pour le Matériel Agricole Ancien

Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La ville souhaite renouer avec ses racines séculaires et viticoles en introduisant des ceps dans la côte de l'escargot, dans le cadre d'une culture sans l'usage de produit chimique. Le travail de la terre est un support pour l'éducation à l'environnement.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Déterminer un porteur du projet à long terme
- Phase 2** Dresser une étude de faisabilité :
- étudier le lieu d'implantation : réhabilitation du site
 - établir une étude de sol
 - planter et exploiter le vignoble

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de ceps plantés
2. Nombre de bénévoles impliqués
3. Nombre de sessions d'animation (tout public et scolaire)

Périodicité

- Lors de la première phase de réhabilitation du site (1 an après l'émergence du projet)
- Lors de la plantation des ceps (2 ans après l'émergence du projet)
- Lors de la première coupe
- Lors de la première récolte (6 ans après l'émergence du projet)

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mieux connaître le circuit de l'eau
- Promouvoir les installations hydro-économiques
- Utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage

Public ciblé: Les habitants, les enfants, les usagers des bâtiments publics, les services communaux

PARTENARIAT

Interne: Service informatique • Service technique • Service juridique • Service développement éco • Blog Agenda 21

Externe: Opérateurs de téléphonie • État • Département • Région • Association d'usager • mécénat • La Maison pour tous • Direction de la solidarité • Éducation nationale • Entreprise d'insertion



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint Travaux, voirie assainissement et accessibilité aux personnes handicapées
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

L'eau est une ressource essentielle. La Commune souhaite apporter des conseils techniques pour limiter les consommations en eau. Limiter le gaspillage d'eau passe également par la sensibilisation des enfants.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Intervention dans les écoles
- Phase 2** Intervention sur les bâtiments communaux
- Phase 3** Information sur les moyens d'économiser l'eau

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants
2. Nombre d'échanges
3. Nombre de types d'échanges

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la réactivité d'intervention sur l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population
- Gérer le plus efficacement possible les crises naturelles et/ou technologiques

Public ciblé: Les habitants et les services communaux

PARTENARIAT

Interne: Services administratifs • Services techniques
Externe: Service Départemental d'Incendie et de Secours • Préfecture de l'Essonne



Action en cours

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué à la santé
Pilote administratif: Directrice Générale des Services

Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Effectuer un état des lieux des risques et des moyens existants
- Phase 2** Rédiger un plan d'action, notamment à travers la rédaction de fiches « réflexe »

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

Mise en place du plan communal de sauvegarde

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages : la problématique de l'étalement urbain	X
Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
Un partage des voies de circulation	X
La gestion des dépôts sauvages	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X
La gestion durable des déchets ménagers	X



Action en cours

Pilote politique: Maire de Marcoussis
Pilote administratif: Chargée de communication

Afin de suivre les différentes actions du programme Agenda 21, la LDDM (Lettre du développement durable de Marcoussis) sera mise à jour sur le blog A21. Des articles dans le journal municipal et dans la Gadanine seront publiés régulièrement.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Réaliser un plan de communication pour chaque action et pour le programme dans sa globalité
- Phase 2** Créer une base de données pour améliorer la diffusion de l'action auprès de tous les interlocuteurs et partenaires associés et intéressés par ce programme
- Phase 3** Définir le contenu de la lettre. Recueillir les informations en interne afin de valoriser leur travail dans une rubrique prévue à cet effet
- Phase 4** Diffuser la lettre dans les endroits de lecture ciblés
- Phase 5** Communiquer sur les avancées de la mise en œuvre de l'A21 en alimentant le blog Agenda 21 et dans la rubrique Agenda 21 du journal municipal



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Informer sur la mise en œuvre et l'évaluation des actions de l'Agenda 21
- Décliner le concept de développement durable dans la pratique quotidienne
- Améliorer la transversalité et la transmission d'information

Public ciblé: Tous les acteurs concernés par le plan d'action de l'Agenda 21

PARTENARIAT

Interne: Tous les services porteurs d'actions
Externe: Tous les partenaires concernés

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Taux de satisfaction des Marcoussissiens
2. Nombre de « clics » sur la page du site concernée
3. Nombre d'articles de presse relatant l'Agenda 21 de Marcoussis ou une action particulière
4. Nombre de personnes suggérant un article sur la pratique du développement durable
5. Nombre de LDDM distribuées
6. Nombre de lecteurs de la « newsletter »

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Le développement durable,
c'est ici et maintenant.

